



CNSA

ESSAN 2013

Rapport d'analyse

Août 2013



REMERCIEMENTS

Toujours "fidèle à l'accomplissement de l'une des composantes de sa mission qui consiste à informer de l'évolution des conditions de sécurité alimentaire en Haïti", la CNSA, en publiant le rapport de l'Enquête de Suivi de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle (ESSAN 2013), met à la disposition des décideurs un nouveau cadre de référence. Tenant compte du contexte particulier dans lequel elle s'est réalisée (chocs climatiques et d'autres événements adverses qui ont accentué la précarité de la situation socio-économique du pays en 2012 et interventions massives des acteurs nationaux et internationaux pour améliorer la situation des personnes touchées), cette enquête a poursuivi un double objectif. D'une part, renseigner sur la situation de sécurité alimentaire dans le contexte des différents chocs et, d'autre part, évaluer l'efficacité des réponses apportées tant par le gouvernement haïtien que par la communauté internationale.

Ce rapport, outre d'informer de l'état de la sécurité alimentaire, permettra aussi d'éclairer et d'orienter les politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les interventions y relatives. Par ailleurs, ses principales conclusions peuvent servir de base aux enquêtes ultérieures ayant pour but de mettre en avant la dynamique de la situation de sécurité alimentaire dans le pays.

Ce présent rapport a été rendu possible grâce aux contributions de plus d'un, en particulier nos partenaires et nos cadres techniques, ayant participé à la conception, la réalisation de l'ESSAN et à l'analyse des données. Nos remerciements s'adressent au PAM, la FAO, l'USAID (FEWSNET), l'Union Européenne, l'UNICEF et au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), pour leur appui technique et financier. De façon spéciale, nous tenons à remercier l'Equipe technique de la CNSA, laquelle a travaillé sous la coordination de Abnel Pierre Désamours, consultant national dans le cadre de cette étude. Il s'agit de: Raynold Saint-Val, Hilaire Jean Ulysse, Marie Mona Alexis et Pierre Anthony Garraud.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous ceux qui, directement et indirectement, ont contribué à la réalisation de l'enquête "ESSAN 2013".

Coordination Nationale

Sécurité Alimentaire (CNSA)

Le Coordonnateur

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
RESUME EXECUTIF	7
1. Capital social et humain:.....	7
2. Capital physique et économique:	7
3. Situation de sécurité alimentaire.....	8
4. Situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer	10
I.-Introduction	12
1.1- Contexte économique.....	12
1.2- Contexte de sécurité alimentaire	14
1.3- Objectifs.....	15
II.- Méthodologie de l'ESSAN 2013.....	16
2.1. Base de sondage	16
2.2. Echantillonnage.....	16
2.2.1.-Répartition de l'échantillon	16
2.2.2 Sélection des ménages.....	17
2.2.3 Outils de collecte.....	17
III. CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN	18
3.1 Démographie.....	18
3.1.1.- Profils des chefs de ménages.....	18
3.1.2.-Dépendance démographique	18
3.2- Éducation	19
3.2.1- La fréquentation scolaire des enfants de 6 a 14 ans	19
3.2.2-Education des chefs de ménages.....	20
3.3- Hygiène et Santé (inclus maladie chronique et handicap)	20
IV. CAPITAUX PHYSIQUE ET ECONOMIQUE	22
4.1-Biens du ménage	22
4.1.1.-Indice de Richesse en biens durables	22
4.1.2.- Possession du bétail.....	23
4.1.3.- Possession de la terre	24
4.2.-Sources de revenus et moyens de subsistance	25

4.2.1.-Les principales activités économiques des ménages	25
4.2.2.- Evolution des sources de revenu	26
4.2.3.- La diversification des sources de revenus	26
4.2.4.- Caractérisation des groupes de moyens d'existence	27
4.2.5.- Moyen d'existence et indice de richesse.....	28
4.3.- Transferts	28
4.4.-Les dépenses.....	30
4.4.1.-Dépenses alimentaires	30
4.4.2.- Dépense per capita	31
V. SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	33
5.1.- Les indicateurs de sécurité alimentaire	33
5.1.1 Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du score de consommation alimentaire (SCA)..	33
5.1.2.-Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du score de diversité	35
5.1.3.-Analyse de l'insécurité alimentaire à partir de l'échelle de la faim	36
5.1.4.-L'insécurité alimentaire à partir de l'indice synthétique.....	38
5.1.5.- Localisation géographique des ménages en insécurité alimentaire.....	40
5.1.6.-Prévalence par zone agro écologique.....	41
5.1.7 Vers une estimation du nombre de personnes en Insécurité alimentaire	42
5.2.1.- le contexte international	43
5.2.2.-Le contexte national: performance de l'économie nationale et de la campagne agricole de printemps 2013	43
5.2.3.-Interventions post-désastres.....	45
5.9 Profil des ménages en insécurité alimentaire.....	46
Conclusion du chapitre V.....	55
VI- Situation nutritionnelle des enfants et des femmes en âge de procréer.....	56
6.1- Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans	56
6.1.1- Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois au nouveau national de 2012-2013	56
6.1.2- <i>Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans selon le milieu de résidence</i>	<i>57</i>
6.1.3- La malnutrition aiguë par département entre 2012-2013.....	58
6.1.4 - La malnutrition chronique ou retard de croissance par département entre 2012-2013	59
6.1.5- Insuffisance pondérale	60
6.2- Pratiques de soins aux nouveau-nés et aux jeunes enfants	60

6.2.1-Allaitement au sein des enfants	60
6.2.2- Initiation précoce à l'allaitement.....	61
6.2.3- Alimentation du nourrisson de 0-6 mois	62
6.2.4- Poursuite de l'allaitement maternel après un an	63
6.2.5- Introduction des aliments de complément: aliments solides, semis solides ou mous	63
6.3- Supplémentation en vitamine A	64
6.4- Etat de santé des enfants	65
6.4.1- Déparasitage des enfants de plus de 12 mois	65
6.4.2- Vaccination contre la rougeole.....	65
6.5- Analyse des déterminants de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans	66
6.5.1- Sexe de l'enfant et malnutrition	66
6.5.2- L'âge de l'enfant et la malnutrition	67
6.5.3- Le sexe du chef de ménage et la malnutrition	67
6.5.4-Le Score de consommation alimentaire et malnutrition.....	68
6.5.5-Score de diversité alimentaire du ménage et malnutrition	69
6.5.6- Indice de sécurité alimentaire et malnutrition	69
6.5.7- Les sources de revenu des ménages et la malnutrition.....	70
6.5.8- Indice de richesse en biens durables et malnutrition.....	70
6.5.9- Taille du ménage et malnutrition	71
6.5.10- Type de toilette utilisée par le ménage	72
6.5.11- L'eau de boisson dans le ménage	72
6.6- Statut nutritionnel des femmes en âge de procréer	73
6.6.1- Etat physiologique	73
6.6.2- Prévalence de la malnutrition chez les femmes	74
6.6.3- Déterminants de l'état nutritionnel des femmes en âge de Procréer	75
Conclusion du chapitre VI.....	78
VII.-CONCLUSIONS GENERALES.....	79
VIII.-ANNEXES.....	81
A. Qualité des données anthropométriques	81
B. Caractéristiques démographiques des enfants	82
C. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans:	82

SIGLES ET ABREVIATIONS

BRH	Banque de la République d'Haïti
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
DREN OU DEN	Direction du Recensement et des Enquêtes Nationaux
E.F	Echelle de la Faim
EMMUS	Enquête de Mortalité et de Morbidité Utilisation des Services
ESSA	Enquête de Suivre de la Sécurité Alimentaire
ESSAN	Enquête de Suivre de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnel
FAO	Food and Agriculture Organisation
GTSAN	Groupe Technique sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
IHE	Institut Haïtien de l'Enfance
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique
IICA	Institut Interaméricain de Coopération
IMC	Indice de Massa Corporelle
IPC	Indice des Prix à la Consommation
ISA	Indice de Sécurité Alimentaire
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles, et du Développement Rural
MSP	Ministère de la Santé Publique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	(Produit Intérieur Brut
RESEPAG	Renforcement des Services Publique Agricole
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDA	Score de Diversité Alimentaire
UGB	Unité Gros Bétail
UNFPA	Fonds des Nations-Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Agency for International Development
USD	Dollar Américain

RESUME EXECUTIF

L'ENSA 2013 a porté sur les quatre thématiques suivantes: le capital social et humain des ménages, leur capital physique et économique, la situation de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer. En fonction de ces thématiques, l'analyse des données de l'enquête ESSAN 2013 permet de mettre en avant les faits suivants:

1. Capital social et humain:

- 63% des ménages interrogés sont dirigés par des hommes à l'échelle nationale tandis qu'au niveau de l'aire métropolitaine 45% des chefs de ménages sont des femmes.
- La plupart des femmes chefs de ménage sont de faible niveau d'instruction. En effet, si 65% des hommes chefs de ménages ont atteint un niveau primaire complet, 57% des femmes n'ont pas complété le niveau primaire.
- Cette situation est observée même au niveau de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince où 53% des femmes sont faiblement scolarisées contre 27% pour les hommes.
- Dans ces ménages, 91% des enfants rencontrés ont fréquenté l'école au cours de l'année académique 2012-2013. Les départements du Nord-Ouest et du Sud-est affichent les taux les plus élevés quant à la fréquentation scolaire des enfants en âge d'aller à l'école, soit 95% contre 85% pour la Grande Anse dont le taux est en dessous de la moyenne nationale. L'écart entre milieu rural et urbain quant à la fréquentation scolaire des enfants demeure: 76% contre 73% en milieu rural.

2. Capital physique et économique:

- Sur la base d'indicateurs de richesse, les ménages les plus pauvres (premier quintile) résident dans la grande Anse (40%), le Centre (38%) et les Nippes (30%) tandis que les nantis sont répertoriés dans l'Ouest (15%), le Sud (15%) et l'Artibonite (17%).
- Quant à la possession ou l'accès à la terre, il n'y a pas trop de différence sauf dans le département du Nord-Ouest où 75% des ménages déclarent posséder de la terre tandis que 84% y ont accès seulement pour travailler.
- Moins de 2% des ménages interrogés pratiquent l'élevage comme activité principale. Ces ménages résident pour la plupart dans le Sud où l'élevage des caprins et des bovins est pratiqué, dans le Centre, les Nippes et l'Artibonite où l'élevage des volailles est le plus prisé.
- A l'échelle nationale, les activités primaires demeurent la principale source de revenus pour 40% des ménages interrogés. Néanmoins dans le Nord-Ouest et l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, seulement 25% des ménages en dépendent.
- Quant aux activités non agricoles, le commerce constitue la deuxième source principale de revenus des ménages. En revanche, dans les zones urbaines, les activités commerciales représentent la première source de revenus des ménages. Par exemple, 45% des ménages

interrogés au niveau de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince pratiquent le commerce de toutes sortes comme source principale de revenus.

3. Situation de sécurité alimentaire

L'analyse a porté sur la consommation et la diversité alimentaires, la faim, à travers des indicateurs tels que les scores de consommation et de diversité alimentaires et l'échelle de la faim. Une combinaison de ces trois indicateurs a donné lieu à un indice ou un score synthétique permettant d'appréhender le phénomène de l'insécurité alimentaire dans le pays.

- Pour l'année 2013, la proportion de ménages en insécurité alimentaire (consommation alimentaire pauvre+consommation alimentaire limite), au regard du Score de Consommation Alimentaire (SCA), a été de 16%, dont 4% ayant une consommation alimentaire pauvre. Sa prévalence s'est avérée légèrement plus faible que celle ayant prévalu en 2011 par exemple (17%). Ceci représente en fait une amélioration du Score de Consommation pour atteindre des niveaux similaires à ceux d'avant les désastres de 2012.
- Le département du Nord-Ouest continue d'être la région à plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire, notamment en 2011 et 2013. En effet, pour l'année 2013, 35% des ménages présentent un score de consommation pauvre et à la limite de l'acceptable. Le département du Nord vient en deuxième position, avec 26% des ménages présentant une consommation alimentaire pauvre et limite. Il est à rappeler que ce département a affiché la plus forte incidence de l'insécurité alimentaire quand au score de consommation alimentaire au cours de l'année 2012.
- Les départements du Sud-est (22%), de la Grand' Anse (20%), du Nord-est (19%) et des Nippes (16%) ont une incidence plus faible que le Nord et le Nord-Ouest. En revanche, dans les départements du Centre (7%), de l'Ouest (11%), de l'Artibonite, l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince (12%) et le Sud (13%) l'incidence est la plus faible.
- Globalement, la proportion de ménages ayant une diversité alimentaire pauvre est de 18%, soit un point de plus par rapport à 2012. Malgré tout, le score de diversité alimentaire est meilleur qu'en 2011 où 21% des ménages avaient une diversité faible.
- Au niveau régional, les départements ayant les plus fortes proportions de ménages présentant une diversité alimentaire faible demeurent encore le Nord-Ouest et le Nord, soit respectivement 33 et 27 %. Le département du Centre s'est nettement distingué avec un score de 8% et les autres ont un score se situant entre 14 et 21%.
- 74% des ménages, en moyenne, souffrent de la faim (faim modérée+faim sévère), contre 72 et 69% respectivement en 2011 et 2012. La situation s'est surtout dégradée par rapport à 2012, où le score a bondi de 5 points, soit de 69 à 74%. Ceci résulte de l'augmentation de la proportion de ménages en proie, d'une part à la faim sévère qui passe de 21% en 2012 à

22% en 2013. D'autre part, la proportion aux prises à la faim modérée a cru plu vite passant de 48% en 2012 à 52% en 2013. Un niveau même supérieur à celui observé en 2011 (50%).

- Le département du Nord a été le plus touché, avec une proportion très significative de ménage (88%) souffrant de la faim. Viennent en suite le Sud (79%), les Nippes et le Sud-est (77%). Fait curieux, le Nord-Ouest ne se situe pas en première position en ce qui se rapporte à l'échelle de la faim: il occupe presque le même rang que l'Artibonite (76%), l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (76%) et le Nord-est (75%). Néanmoins, seuls la Grand' Anse et le Centre présentent une échelle de la faim moins élevée: respectivement 41 et 61% des ménages en sont concernés.
- l'indice global mesuré en 2013 montre que l'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire élevée en rouge+insécurité alimentaire modérée en jaune) touche 30% des ménage, à l'échelle nationale. A noter que parmi eux, 6% sont en situation d'insécurité alimentaire élevée tandis que 24% se trouvent en insécurité alimentaire modérée.
- Environ six départements sur dix ont accusé une augmentation de l'indice global de sécurité alimentaire, attestant ainsi une détérioration de la situation de sécurité alimentaire, de 2011 à 2013, dont les plus concernés sont l'Artibonite, les Nippes, le Sud-est ainsi que l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince.
- la prévalence de l'insécurité est plus élevée dans les zones de montagne humides, de montagnes et plaines semi-humides, de montagnes et plaines sèches et dans le milieu urbain. Dans ces zones, l'insécurité alimentaire touche 30 à près de 40% des ménages, une prévalence au-dessus de la moyenne nationale.
- L'incidence de l'insécurité alimentaire est très faible dans les zones de Plateau humide, semi humide et sec, où moins de 20% des ménages en sont touchés (13% pour les zones de plateau humide et semi humide et 17% au niveau des zones de plateau sec).
- Les profils des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas significativement changé et les différents groupes de consommation présentent chacun des caractéristiques similaires relevées lors des enquêtes de sécurité alimentaire antérieures. Par exemple, si l'on s'en tient au score de consommation alimentaire, on relève que l'insécurité alimentaire touche beaucoup plus les ménages les plus pauvres (38%) que les plus riches (2.8%). De même, plus de 77% des ménages pauvres et très pauvres ont une faible diversité alimentaire. Et environ 71% d'entre eux sont aux prises à une faim sévère. L'agriculture représente encore la source principale de revenu des individus, quelque soit leur profil de sécurité ou de l'insécurité alimentaire.

- Par ailleurs, le niveau des dépenses mensuelles dans les ménages diminue avec le niveau de sécurité alimentaire. Autrement dit, plus un ménage est en sécurité alimentaire plus sa dépense per capita est importante et inversement. En effet, le niveau des dépenses per capita est de 1800 gourdes pour les ménages en situation de sécurité alimentaire élevée et de 1474 gourdes pour ceux en situation de sécurité alimentaire modérée. En revanche, ceux en butte à l'insécurité alimentaire élevée ou modérée dépensent moins par personne, soit 1246 gourdes par mois.
- Environ 3 millions d'individus sont en insécurité alimentaire, dont 600 mille en insécurité alimentaire aigüe ou chronique. Comparé à 2011, cet effectif a diminué de plus de 6% passant de 3.2 à 3 millions. Mais il n'y pas tellement d'écart entre les différents niveaux de sécurité alimentaire quant à la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages. En effet, la moyenne nationale est près de 63%, dont 64% pour les deux premiers niveaux (insécurité alimentaire élevée et modérée) et respectivement 63% et 59% pour les deux derniers (sécurité alimentaire modérée et élevée). Une tendance qui se reflète aussi au niveau des départements, hormis les Nippes (73%), le Sud-est (71.2%) et la région métropolitaine de Port-au-Prince (54%).

4. Situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans suit la même tendance pour les différentes formes de malnutrition à l'exception de la malnutrition aigüe globale qui est à la hausse en 2012 puis se stabilise en 2013, avec une prévalence de 6.5%. Cette situation ne se révèle pas alarmante certes, mais exige une vigilance accrue et le renforcement des programmes de protection sociale et de nutrition en cours. Car tous les éléments pouvant influencer la détérioration de l'état nutritionnel des enfants restent présents.

Par ailleurs, la situation nutritionnelle des femmes en âge de procréer n'est pas tout à fait dégradante:

- Au niveau national, les prévalences du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer (non enceintes et non allaitantes) sont restées stables entre les deux enquêtes ESSAN de 2012 et 2013 avec 11.6 % et 11.5 % respectivement.
- A coté de ces prévalences élevées de maigreur, 19.3% contre 18.8 % sont en surpoids dans ces deux enquêtes et 9.3% sont obèses. Les plus fortes prévalences d'obésité sont observées dans l'Aire métropolitaine (17.4 %), Nippes (13.0%) et le Sud (11.5%) tandis que les plus faibles prévalences sont retrouvées dans les régions de centre, Nord'Ouest, Nord'Est.
- Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction sont plus à risque d'atteindre un déficit énergétique (14,7%), donc de présenter des signes de maigreur.

- Près de 14% des femmes appartenant à des familles de grande taille (> 9 membres) courent plus de risque d'être atteintes de déficit énergétique. Les femmes des ménages de grande taille sont souvent mal nourries (maigreur) car le niveau de partage est si élevé qu'il est difficile de leur réserver des traitements préférentiels. A l'inverse près de 23% des femmes de ménages de taille plus faible (<4 personnes) courent le risque d'être en situation de surpoids.
- 15,7% des femmes des ménages en insécurité alimentaire élevée sont plus à risque d'être en déficit énergétique (maigreur) que les femmes appartenant aux ménages en sécurité alimentaire (10,2%). Par contre, les femmes des ménages en sécurité alimentaire élevée sont plus à risque de surpoids (21,9%).
- Chez les pauvres, 14.3% des femmes en âge de procréer souffrent de déficit énergétique. A l'inverse le surpoids et l'obésité sont plus remarquables chez les classes moyennes, et les plus riches.

En somme, quoique de portée limitée, les conclusions de ce rapport peuvent contribuer aux enquêtes ultérieures ayant pour but de mettre en avant l'évolution de la situation de sécurité alimentaire dans le pays. Cela aidera dans la définition et l'orientation des politiques et stratégies visant la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire en Haïti.

I.-Introduction

Après un quinquennat de récession de la plus part des grandes économies du monde (USA, Allemagne, Grande Bretagne, surtout la France, etc.), l'année 2013 semble néanmoins annoncer un tournant, avec la reprise économique observée notamment en Chine, aux Etats Unis, au Royaume Uni, mis à part les autres pays d'Europe.

La rapidité avec laquelle les crises ou les reprises économiques se répercutent sur les économies émergentes ou moins avancées est bien connue, compte tenu de leur dépendance vis à vis du monde développé. Le cas d'Haïti en est un exemple typique: en raison de l'extraversion de son économie, en ce qui se rapporte aux biens et services divers, notamment alimentaires, toute altération dans le reste du monde, aux Etats-Unis en particulier, affecte inéluctablement l'économie haïtienne.

Dans ce sillage, il est de bon ton d'analyser la situation de sécurité alimentaire d'Haïti, non seulement en tenant compte de l'environnement socio-économique interne, mais aussi en interaction avec les événements qui ont marqué l'économie mondiale, en particulier celle des Etats Unis. L'analyse des résultats de l'ESSAN 2013 s'inscrit donc dans cette démarche. A cet égard, le contexte économique est appréhendé sous deux angles: angle international et angle national. Il sera suivi par la présentation panoramique du contexte général de sécurité alimentaire qui a prévalu avant et au cours de l'année de la collecte des données.

1.1- Contexte économique

-Sur le plan international

"En 2013, la reprise de l'activité économique mondiale s'est progressivement affermie", tandis que les prix des matières premières (le pétrole en particulier), tout en se stabilisant, restent élevés et ceux des produits alimentaires diminuent.

D'une part, une croissance mondiale de l'ordre de 3.6% a été enregistrée, tirée en majeure partie par la dynamique de l'économie chinoise. Plus près de nous, la croissance américaine, pour cette année, a été en moyenne de 1.8% contre 1.2% en 2012. Selon les observateurs, cette performance, quoique timide, est le fruit d'investissements soutenus, de l'augmentation de l'emploi (le taux de chômage ayant diminué de 0.5%¹ passant de 8.1 à 7.6% en moyenne) et de la reprise constatée dans l'industrie et dans le secteur de l'immobilier.

D'autre part, le prix du pétrole, en hausse en début d'année, a chuté mais demeure élevé même par rapport à son niveau du début de 2013. Le prix se stabilise donc mais à des niveaux élevés, soit entre 100 et 110 dollars le baril². En revanche, les prix des produits alimentaires diminuent, ceci pour presque tous les produits de base (hormis les produits laitiers et carnés). En effet, l'indice des produits alimentaires de la FAO a montré une baisse légère de 1.6% en moyenne. Les produits ayant expérimenté les plus fortes baisses ont été, entre autres: le sucre (19.7%), l'huile végétale(14.8%). Les céréales, pour leur part, ont diminué de plus de 7% en moyenne.

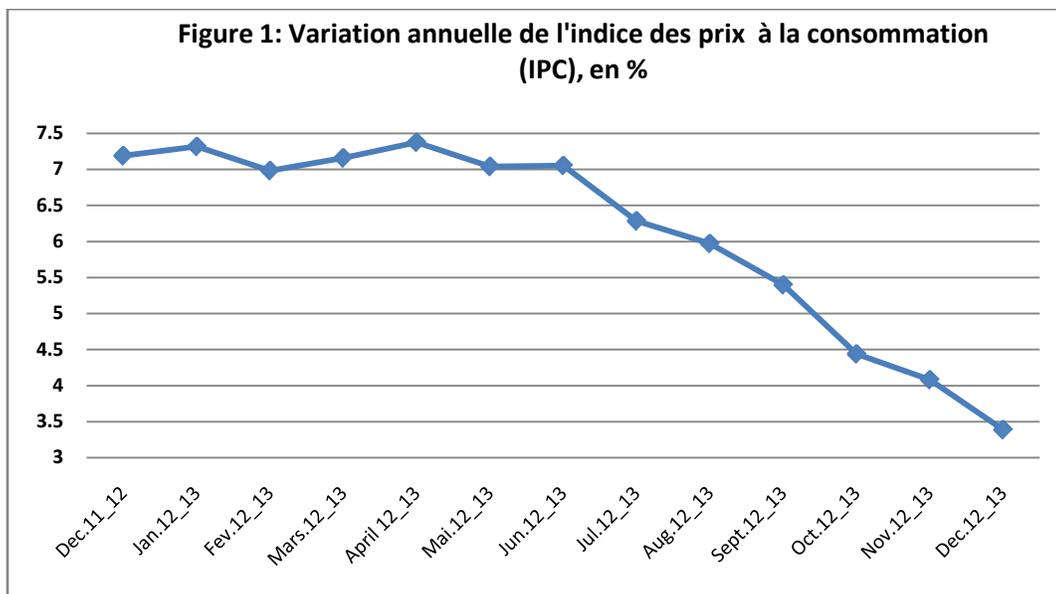
¹ Christophe Destais, Sophie Piton, L'économie mondiale en mutation, in L'économie mondiale 2014, Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 2013

² Michaël Bret, Énergie : la nouvelle donne américaine, idem.

-Sur le plan national

L'amélioration de l'activité économique américaine est l'un des facteurs positifs pour l'économie haïtienne en général (BRH, 2012). En effet, le secteur réel (PIB) haïtien a enregistré une croissance qui a été multipliée par 1.5 par rapport à 2012, passant de 2.9% à 4.3% en moyenne (BRH, Annexe Statistique, Rapport annuel 2013). Ce résultat est le fruit de la dynamique ayant caractérisé certains secteurs clefs tels l'agriculture qui, après une croissance négative en 2012 (en raison des chocs qui l'ont saccagée), a accusé une augmentation de près de 5% de son PIB, le secteur manufacturier ayant cru de 0.8% (en particulier le secteur des bâtiments et travaux publics affichant une croissance de plus de 4 points de % par rapport à son niveau de 2012), etc.

Par ailleurs, grâce à la bonne performance de la campagne de printemps, la production agricole a été supérieure à celle de 2012, soit de plus de 33% (CNSA/MARNDR, 2013). Ce résultat, ainsi que les baisses des prix alimentaires observées sur le marché mondial, ont pu contribuer à une augmentation de la disponibilité alimentaire et au recul de l'inflation générale dans le pays. Les prix des produits alimentaires de base ont alors affiché une baisse significative sur les différents marchés locaux, améliorant ainsi l'accès aux aliments. Le graphique ci-dessus illustre la tendance générale de l'inflation au cours de l'année 2013. Après une relative stabilité entre 7 et 7.5% en glissement annuel durant les quatre premiers mois de 2012-2013, le taux d'inflation diminue considérablement, de juin à décembre, pour se situer à moins de 3.5% en fin de période.



Source: Calculs propres sur la base des données de la BRH et de l'IHSI.

Un environnement marqué, entre autres, par la croissance de la production globale, de la production agricole en particulier, et par une baisse de l'inflation, est de nature à améliorer les conditions de disponibilité et d'accès aux aliments. Une situation susceptible donc d'améliorer la sécurité alimentaire générale des ménages, du moins conjoncturellement, contrairement à la détérioration observée en 2012 suite aux divers chocs qui ont ponctué cette année.

1.2- Contexte de sécurité alimentaire

Il est bien connu: l'année 2012 a été marquée par une série de désastres naturels (une longue période de sécheresse, la tempête tropicale Isaac et l'ouragan Sandy) qui a affecté plus ou moins sévèrement les différents départements du pays.

L'effet cumulé de la sécheresse et le passage de la tempête tropical Isaac a causé de très fortes pertes de production de la campagne de printemps sur l'ensemble du territoire, soit une réduction de 42 pour cent de la production de maïs, 33 pour cent de celle du sorgho et du riz, 37 pour cent de la banane plantain, 22 pour cent pour les tubercules et 6 pour cent pour les légumineuses, par rapport à 2011 (CNSA, évaluation de la campagne agricole de printemps de 2012). En plus des cultures vivrières, les cultures commerciales (café, la banane, l'avocat, les mangues et les agrumes) ainsi que le bétail ont été grandement affectées respectivement par les rafales de vent et par la sécheresse.

Les pertes agricoles causées par la sécheresse ont été estimées à USD 80 millions, alors que celles causées par Isaac se chiffraient à USD 70 millions de pertes. La prolongation du déficit hydrique a affecté négativement les surfaces emblavées pour les campagnes d'été et d'hiver de l'année 2012.

L'ouragan Sandy qui a frappé Haïti du 23 au 26 octobre 2012 a causé d'importantes inondations, surtout dans le Grand Sud, la Gonâve et la pointe du Nord-Ouest. Elle a particulièrement touché les zones préalablement moins vulnérables car relativement épargnées par la sécheresse et Isaac (Grande Anse, Nippes et une bonne partie du Sud).

Comme résultat des ces trois grands chocs, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire élevé a été estimé en début d'année à quelque 1.5 million (contre 0.8 million en 2011) alors que les personnes vivant en insécurité alimentaire modérée a été estimé à 5.2 millions de personnes (contre 3 millions en 2011).

La situation de sécurité alimentaire dans les zones touchées risquait de continuer à se dégrader en raison des mauvaises perspectives de la campagne de printemps et les risques liés à la période cyclonique qui reste une préoccupation majeure.

Selon les prévisions de l'Université de Colorado, la saison cyclonique s'annonçait très active. On prévoyait une saison au dessus de la moyenne avec, 18 tempêtes, 9 ouragans et 4 ouragans majeurs contre une moyenne pour les 63 dernières années de 11 tempêtes, 6 ouragans, 3 ouragans majeurs. A cela s'ajoute, le démarrage tardif de la campagne de printemps dans la plupart des zones agro écologiques, en raison bien sûr de la faible pluviométrie enregistrée au niveau de plusieurs départements.

Ces événements ont été des signes annonciateurs d'une production agricole plus faible. Dans ce contexte, la CNSA et ses partenaires du GTSAN se sont donc mis d'accord pour réaliser une mise à jour de la situation de sécurité alimentaire au niveau des 10 départements du pays.

1.3- Objectifs

Cette enquête de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle devait permettre une mise à jour des données statistiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle suite à l'impact des divers chocs de 2012 et de la réponse qui a été donnée par le Gouvernement Haïtien et la communauté internationale. Les objectifs spécifiques visés à travers cette mise à jour sont les suivants:

- Déterminer la prévalence et le niveau d'insécurité alimentaire des ménages;
- Renforcer la base de données de la CNSA sur la sécurité alimentaire et disposer d'une base qui servira de référence pour les éventuelles évaluations des besoins d'urgence au cours de la saison cyclonique ;
- Etablir les profils des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire ;
- Fournir des informations permettant d'améliorer le ciblage des ménages en insécurité alimentaire;
- Evaluer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants.

Ce rapport est structuré en six chapitres. Le premier chapitre traite du contexte dans lequel s'est inscrite l'Enquête de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnel (ESSAN). Le second présente le cadre méthodologique en qui a trait aux démarches, le plan et la stratégie d'échantillonnage adoptés ainsi que la sélection des ménages à interroger. Le chapitre trois porte sur le capital social et humain qui fait référence au profil socio-démographique des ménages enquêtés, en ce qui se rapporte particulièrement à sa répartition spatiale, sa structure par âge, son niveau d'éducation, la taille des ménages, sa situation sanitaire et d'assainissement, etc. Le chapitre quatre présente le niveau de richesses des individus interrogés, leurs principales activités génératrices de revenus qui leur donnent accès aux marchés des biens et services, etc. Le chapitre cinq fait état de la sécurité alimentaire des ménages et dresse en fin le profil des ménages en insécurité et en sécurité alimentaires. En dernier lieu, le chapitre six décrit la situation nutritionnelle des enfants et des femmes en âge de procréer.

II.- Méthodologie de l'ESSAN 2013

Le choix méthodologique, contenu des modules et stratégie d'échantillonnage, a été fait de manière à être comparable aux 2 précédentes enquêtes de sécurité alimentaire, soit l'ENSA de (2011) et l'ESSAN de (2012).

2.1. Base de sondage

Suite au quatrième Recensement de la Population et de l'Habitat de 2003 et avec l'assistance technique des agences des Nations-unies telles UNICEF, USAID, UNFPA, la Direction des Enquêtes Nationales (DEN) de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) a construit un nouvel échantillon maître (EMEM-II) contenant des informations sur 1500 SDE (section d'énumération) reflétant la population totale. Comme pour les enquêtes précédentes, celui-ci a servi de base de sondage. Cette dernière est stratifiée selon les départements (Aire métropolitaine, Artibonite, Centre, Grand-anse, Nippes, Nord, Nord-est, Nord-ouest, Reste ouest, Sud, Sud-est) et le milieu de résidence (urbain /rural). Il y a, au total, 11 strates y comprise l'aire métropolitaine constituant, à elle seule, une strate.

2.2. Echantillonnage

L'Enquête de Suivi de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ESSAN) a été réalisée sur un échantillon national d'environ 3530 ménages. La méthode d'enquête retenue a été celle de sondage probabiliste. Elle s'appuie sur un échantillon aléatoire fondé sur un plan de sondage en grappes, stratifié à deux degrés au sein duquel les sections d'énumération (SDE) constituent les unités primaires et les ménages les unités secondaires.

2.2.1.-Répartition de l'échantillon

Pour garantir la comparaison des estimations, les 353 SDE, sélectionnées de manière aléatoire au niveau de la base de sondage de l'échantillon maître, ont été réparties proportionnellement par domaine selon la racine carrée du nombre de ménages. En tenant compte des expériences acquises depuis 2007 et de notre capacité logistique, il a été décidé d'enquêter 10 ménages par section d'énumération. Ce qui donne un total de 3530 ménages pour l'ensemble du pays. La répartition de l'échantillon global de ménages est présentée par domaine d'étude et par milieu de résidence dans le tableau ci-dessous:

Tableau # 1: Répartition de l'échantillon par domaine d'étude

Domaine	Grappes			Ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Aire Métropolitaine	38	0	38	380	0	380
Artibonite	18	20	38	180	200	380
Centre	9	19	28	90	190	80
Grand-Anse	11	19	30	110	190	300
Nippes	8	19	27	80	190	270
Nord	16	18	34	160	180	340
Nord-est	15	16	31	150	160	310
Nord-Ouest	14	19	33	140	190	330
Reste Ouest	9	26	35	90	260	350
Sud	11	19	30	110	190	300
Sud-est	9	20	29	90	200	290
Total	158	195	353	1580	1950	3530

Source: IHSI, EMEM II

2.2.2 Sélection des ménages

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages à l'intérieur de chaque SDE a été effectué afin d'établir la base de sondage des ménages. Cette base a été ensuite utilisée pour tirer les ménages qui ont participé à l'enquête.

Sélection des enfants de 0 à 59 mois des femmes en âge de procréer (15 à 49 ans)

L'ESSAN 2013 est une enquête à indicateurs multiples. Elle a aussi pour objectif de collecter et d'analyser des données sur la situation nutritionnelle des enfants et des femmes. Ainsi, dans chaque ménage tiré, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois et toutes les femmes en âge de procréer (femmes de 15 à 49 ANS) ont été enquêtés.

2.2.3 Outils de collecte

Par rapport à l'enquête ESSAN 2012, le questionnaire ménage est constitué des mêmes modules, mis à part le module éducation qui a été supprimé et celui 'dépenses et revenus' qui a été allégé. L'enquête permettra de comparer les mêmes indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnelle qu'en 2011 et 2012. Une analyse plus approfondie des causes de l'insécurité alimentaire devrait permettre également d'identifier des critères qui devraient permettre d'améliorer les stratégies de ciblage. Les principaux modules de l'enquête retenus sont les suivants:

- 1- Composition du ménage/démographie
- 2- Profil socio-démographique
- 3- Consommation alimentaire
- 4- Biens durables
- 5- Dépenses du ménage
- 6- Revenu et transfert (module allégé)
- 7- Santé/Nutrition

III. CAPITAL SOCIAL ET HUMAIN

La résilience des moyens d'existence des ménages est en grande partie déterminée par les ressources qui leurs sont disponibles. En général plus le ménage est pauvre plus il est vulnérable. Les ménages plus riches ont des biens et des ressources qui peuvent faire face aux chocs et aux tendances de vulnérabilité à long-terme. Le présent chapitre traite donc des aspects suivants :

- le profil démographique des ménages, en ce qui se rapporte à la structure par âge, la taille des ménages, le sexe, la dépendance, etc.;
- Le niveau d'éducation dans les ménages;
- L'assainissement et la situation sanitaire au niveau des ménages.

3.1 Démographie

3.1.1.- Profils des chefs de ménages

Le ménage est constitué par « *un groupe de personnes qui vivent ensemble dans le même logement depuis au moins six (6) mois et qui partagent la nourriture et reconnaissent l'autorité du même chef de ménage (homme ou femme)* ». Le profil socio-économique du chef de ménage est donc important pour caractériser le ménage.

En moyenne l'âge des chefs de ménages est de 46 ans. Au niveau départemental, les chefs de ménages sont légèrement plus âgés au niveau de la Grand Anse et du Centre où, l'âge moyen est d'environ 50 ans. A l'inverse les chefs de ménages sont légèrement plus jeunes au niveau du département de l'Ouest et de la zone métropolitaine avec un âge moyen de moins de 45 ans.

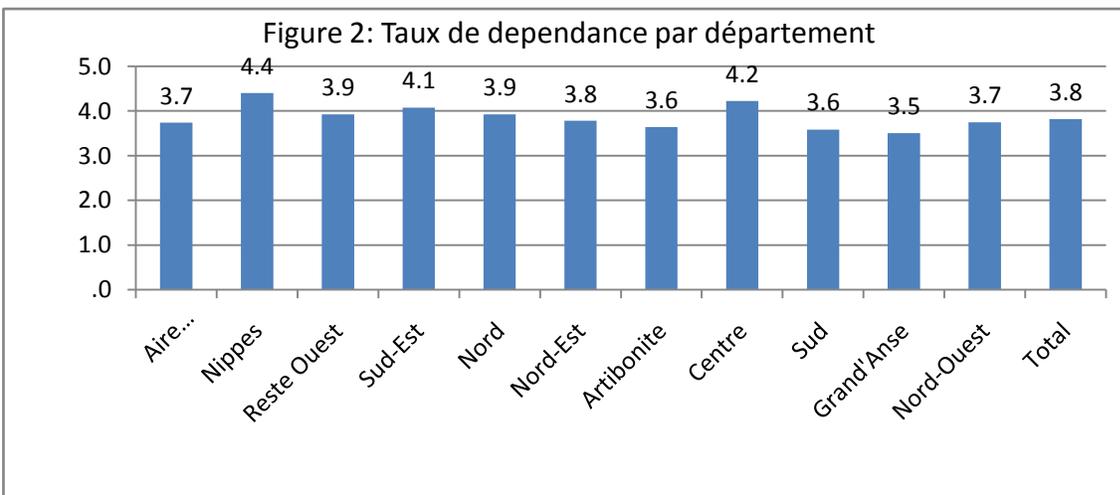
Les résultats de l'enquête révèlent que dans l'ensemble, la majorité des ménages sont dirigés par des hommes. En effet, dans 63 % des cas, les ménages ont, à leur tête, un homme. Dans l'Aire Métropolitaine, presque un ménage sur deux a, à sa tête, une femme (45%). Le département du Nord-Ouest est assez proche de la zone métropolitaine mais à l'inverse, au niveau de la Grande-Anse seulement deux ménages sur dix sont dirigés par des femmes. En dehors de ces cas extrêmes, 31 à 39% des ménages sont dirigés par des femmes.

Le cas du Nord-Ouest pourrait probablement s'expliquer par les migrations importantes qu'on enregistre au niveau de ce département, étant donné que la migration est surtout l'affaire des hommes chefs de ménages.

3.1.2.-Dépendance démographique

La relation de dépendance en fonction de l'âge est le rapport entre des personnes dans l'incapacité de participer aux processus de production des biens et services en raison de leur jeunesse (population de moins de 15 ans) et de leur vieillesse (population âgée de 65 ans et plus) et celles qui sont en mesure d'y prendre part (population de 15-64 ans). On distingue la dépendance pour cause de jeunesse en référence aux moins de 15 ans et la dépendance pour cause de vieillesse en référence aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Le taux de dépendance démographique des ménages est de 3.9 en milieu rural et 3.7 en milieu urbain. Ce taux comprend les personnes de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la charge d'un ménage. En milieu rural, il y a donc près de 4 personnes non actives à charge d'une personne active par ménage.



Source : ESSAN, 2013

Au niveau des départements, le taux de dépendance varie entre 3.5 et 4.4. Les départements au plus forts taux de dépendance sont les Nippes, le Centre et le Sud-Est tandis que les départements de la Grande-Anse, des Nippes et de la Grand-Anse accusent les plus faibles taux.

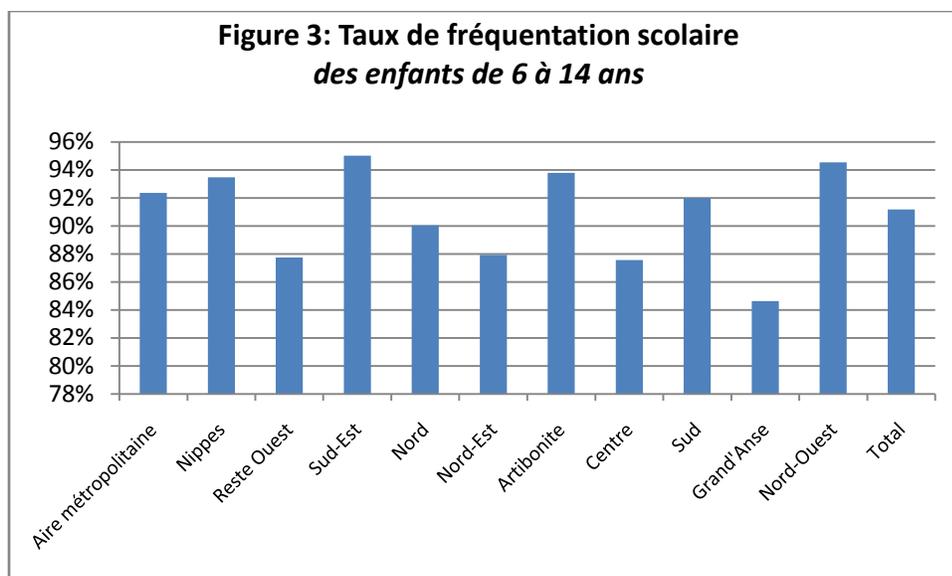
Evidemment, cette réalité est à nuancer par le fait que les jeunes s'engagent souvent dans des activités génératrices de revenus avant l'âge de 14 ans.

3.2- Éducation

3.2.1- La fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans

Le niveau de fréquentation scolaire est un des facteurs déterminants du niveau de développement socio-économique d'une communauté. L'un des indicateurs qui permet de mesurer le niveau d'accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire.

Comme on peut le constater au tableau ci-dessous, en moyenne 91% des enfants de 6 à 14 ans ont fréquenté l'école au cours de l'année scolaire 2012-2013. On n'observe pas de grandes différences entre les départements. Les départements à plus fort taux de fréquentation sont le Nord-Ouest et le Sud-Est avec un taux de 95% tandis que le département à plus faible taux est la Grand-Anse avec un taux de fréquentation de 85%. Toutefois, la différence est élevée entre les milieux de résidence soit respectivement 73% et 76% pour le rural et l'urbain.



Source: CNSA/ESSAN, 2013

3.2.2-Education des chefs de ménages

Les femmes chef de ménages sont plus susceptibles d'être analphabètes. Les femmes chefs de ménages ont souvent un faible niveau d'éducation. Parmi les femmes chefs de ménages, 65% ont un faible niveau d'éducation (primaire incomplet au plus) contre 57% des hommes. Cette différence est beaucoup plus marquée au niveau de la zone métropolitaine où 53% des femmes chefs de ménages sont faiblement scolarisées contre 27% parmi les hommes.

3.3- Hygiène et Santé (inclus maladie chronique et handicap)

L'enquête comprenait une série limitée de questions relatives à l'hygiène et à la santé. Nous avons considéré, pour cet aspect les données de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS V) de 2012. Selon les données de cette enquête, la majorité de la population haïtienne (65%) utilise une source améliorée³. C'est dans l'Aire Métropolitaine et dans les camps que la proportion de population ayant accès à une source d'eau améliorée est la plus élevée (89% et 80%). Par contre, la population de la Grande-Anse est celle qui accède le moins à une eau provenant d'une source améliorée (35%).

³Robinet dans logement/cours, Robinet public/fontaine, Puits creusé protégé, Source d'eau protégée, Eau de pluie, Eau en bouteille/ société de vente

Tableau 2.- Eau de boisson utilisée par les ménages

	Aire métropo (sans camps)	Reste-Ouest (sans camps)	Sud-Est	Nord	Nord-Est	Artibo-nite	Centre	Sud	Grande-Anse	Nord-Ouest	Nippes	Camps	Ensemble
Source améliorée	88,70%	61,30%	53,3	69,1	66,1	49	45,8	62,8	35,4	61,2	65,3	80,1	64,5
Source non améliorée	10,40%	38,40%	45,5	30,6	33,7	50,7	52,8	37,2	64,4	38,6	34,6	18	34,9
utilisation d'une méthode de traitement	62,20%	73%	85,1	65,3	75,2	67,3	78,6	77,7	83,3	69,8	80,2	60,7	70,6

Source: EMMUS V, 2012.

La majorité de la population (70.6 %) utilise une méthode de traitement appropriée⁴. C'est au niveau des départements du Sud-Est (85%), de la Grande Anse (83%) et des Nippes (80%) que l'on retrouve les plus forts pourcentages de population utilisant ces moyen de traitement. Par contre, au niveau des camps (60%), de la zone métropolitaine (62%) et au Nord (65%) que ce mode de traitement est le moins utilisé.

Près de deux ménages sur trois en milieu rural (63%) ne dispose que de toilette non améliorées ou n'en disposent pas du tout. Ce pourcentage est beaucoup plus faible dans la zone métropolitaine (15%) et dans les autres villes (18%) (EMMUS V, 2012).

Bien qu'il n'y ait pas de différence significative entre les départements, le département du Centre semble être le moins bien pourvu dans la mesure où quel que soit l'indicateur considéré, cette région se place parmi les 4 départements les moins bien classés. Le département de la Grande Anse viendrait en deuxième position.

⁴Les méthodes appropriées pour le traitement de l'eau comprennent l'ébullition, l'ajout de chlore, l'utilisation d'un linge pour passer l'eau, le filtrage la désinfection solaire et ajouter sachet/tablette de purifiant/Aquatab

IV. CAPITAUX PHYSIQUE ET ECONOMIQUE

A côté des capitaux humains et sociaux qui ont fait l'objet du précédent chapitre, les capitaux physiques et économiques constituent deux autres éléments fondamentaux du cadre théorique des moyens d'existence. Le niveau de richesse matérielle et économique constitue en général un indicateur de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de ce chapitre, nous allons prendre en compte les aspects suivants :

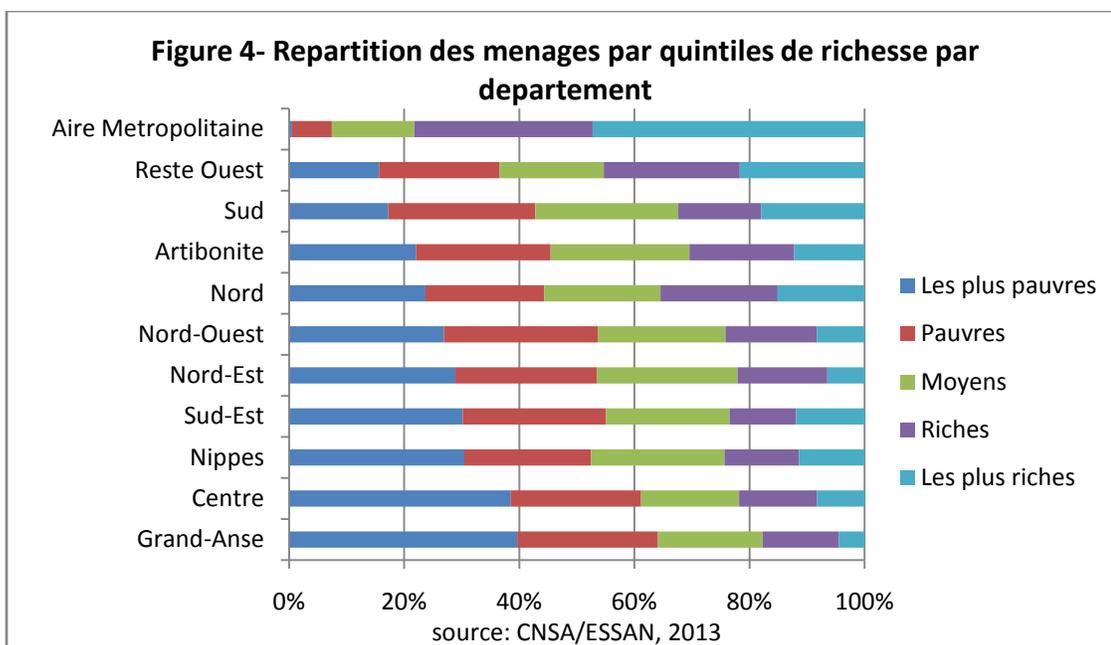
- Les biens des ménages
- Les sources de revenus

4.1-Biens du ménage

La richesse des ménages en biens durables est souvent considérée comme un proxy de la vulnérabilité générale à l'insécurité alimentaire. En effet, le fait d'être propriétaire d'actif permet aux ménages de maintenir le niveau de consommation alimentaire des ménages lorsque les revenus sont insuffisants. Si les actifs sont acquis, lorsque le revenu du ménage est suffisant ou lorsqu'il s'accroît, la vente d'actifs permet de compenser la réduction ou la perte de revenu découlant d'un choc. Nous allons considérer d'une part l'indice de richesse en biens durables qui concerne les ménages en général, indépendamment des moyens d'existence et d'autre part la possession de la terre et du bétail qui sont spécifiques à des moyens d'existence. Pour ces derniers, nous avons considéré seulement les ménages ruraux.

4.1.1.-Indice de Richesse en biens durables

En 1995, la Banque Mondiale avait appliqué cet indice sur les données issues des enquêtes ordinaires auprès des ménages afin d'apprécier le niveau socio-économique des ménages et leur influence sur les indicateurs sociaux. La plupart des études (réalisées par la Banque mondiale et portant sur l'indice de richesse) ont montré qu'en l'absence d'informations sur les revenus ou les dépenses des ménages, les avoirs et les caractéristiques de ceux-ci constituent un bon indicateur du statut socio-économique. Cette interprétation de l'indice de richesse reste fondamentalement socio-économique et sert à l'analyse des inégalités comme c'est le cas pour les études réalisées par la Banque mondiale.



L'indice de richesse en bien durable révèle qu'on trouve la plus forte proportion de ménages pauvre (quintile 1) dans les départements de la Grand Anse (40%), du centre (38%) et des Nippes (30%). A l'opposé, les départements de l'Ouest, du Sud (15%) et de l'Artibonite (17%) sont les plus riches sur la base de cet indicateur.

4.1.2.- Possession du bétail

L'élevage constitue une activité très importante au niveau des exploitations agricoles, si l'on considère le pourcentage de ménages pratiquant cette activité (7 ménages ruraux sur 10). Cependant, cette activité est secondaire au niveau des exploitations agricoles si l'on considère la taille du cheptel et le nombre de ménages qui pratique l'élevage comme activité principale. Comme on peut le voir au tableau ci-dessous, on compte au niveau national des tailles moyennes d'environ 7 volailles, 2.4 cabris, 1 bœuf et 1 porc. D'un autre côté, moins de 2% des ménages ruraux ont déclaré l'élevage comme activité principale.

Pour faciliter les comparaisons entre les différentes zones, les avoirs en bétail ont été convertis en Unité Gros Bétail (UGB)⁵. L'enquête révèle que les principales zones d'élevage sont :

- Le département du Sud qui vient en première position sur la base du nombre d'UGB et où domine l'élevage de caprins et de bovins
- Le Centre qui vient en deuxième position et où domine l'élevage de volaille

⁵L'Unité Gros Bétail (UGB) est une unité utilisée en statistique afin d'unifier les différentes catégories d'animaux en fonction de leurs besoins alimentaires.

On a appliqué les coefficients de transformation suivants : Bovin= 0.6UGB ; Mouton=0.1UGB ; cabri=0.1UGB ; Cochon=0.20 UGB ; Chevaux=0.65UGB ; Volaille=0.01 UGB ; Anne/Mulet=0.60UGB

Source : Recherche sur l'élevage pour le développement rural volume 18, numéro 8 Site :

<http://www.lrrd.org/lrrd18/8/chil18117.htm>

➤ En troisième position viennent les départements des Nippes et de l'Artibonite.

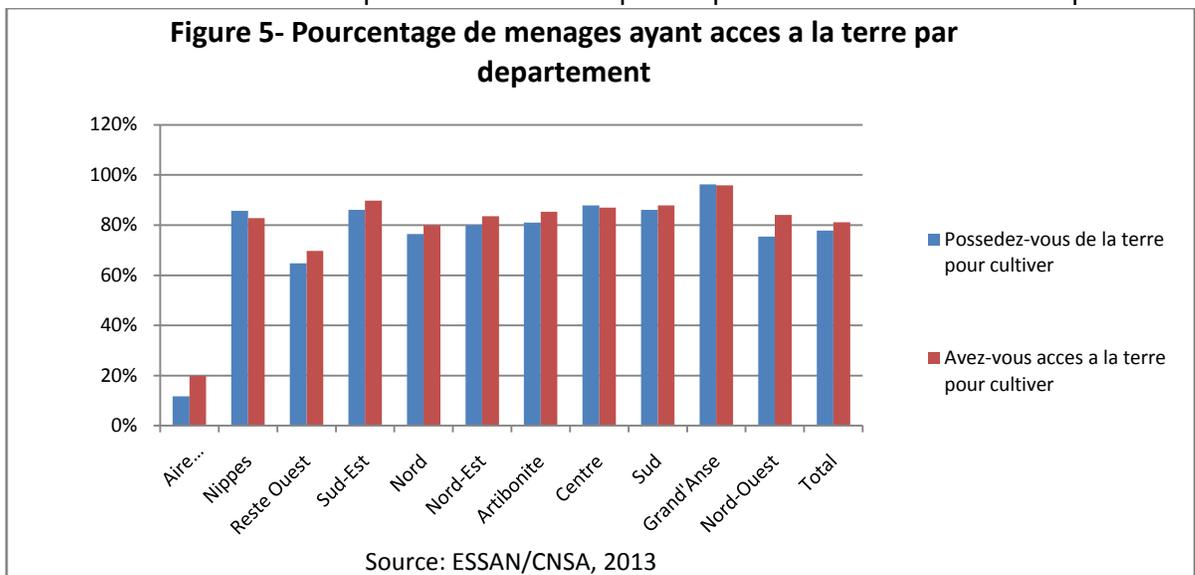
Tableau 3.- Taille moyenne des cheptels par départements (Zone rurale seulement)

Departement	Quantite de volailles possedees	Quantite de moutons possedes	Quantite de chevaux, d'anes, mulet possedes	Quantite de cabris possedes	Quantite de boeufs possedes	Quantite de porcs possedes	Nombre d'UGB
Aire métropolitaine	3.64	0.00	0.00	.62	.22	1.54	0.23
Nippes	5.71	.41	.77	2.33	.98	.94	1.38
Reste Ouest	6.37	.32	.44	2.75	.94	1.23	1.20
Sud-Est	7.49	.05	.57	2.20	.64	.96	1.02
Nord	5.07	.05	.16	1.56	.78	.92	0.78
Nord-Est	6.50	.02	.37	2.34	1.28	.56	1.29
Artibonite	7.83	.08	.77	2.39	.98	.66	1.37
Centre	8.83	.04	.61	2.28	1.42	.97	1.54
Sud	7.34	.79	.68	3.12	1.66	1.43	1.87
Grand'Anse	6.53	.67	.37	2.85	.77	1.18	1.10
Nord-Ouest	6.41	.63	.65	2.05	.59	.60	1.07
Haiti	6.98	.29	.56	2.42	1.02	.97	1.29

Source : CNSA/ESSAN, 2013

4.1.3.- Possession de la terre

Pour ce qui concerne l'accès à la terre, nous avons considéré 2 cas : la possession de la terre et l'accès à la terre. On n'a pas noté de différence entre l'accès et la possession de la terre, mis à part le Nord-Ouest où 75% des ménages déclarent posséder la terre tandis 84% y ont uniquement accès pour travailler. Ceci semble dénoter des problèmes fonciers plus importants au niveau de ce département.



Si l'on compare les départements entre eux, il y a lieu de noter que peu moins de ménage déclare avoir accès à la terre au niveau du département du Nord : 2 ménages ruraux sur 10 n'ont pas accès à la terre pour cultiver.

4.2.-Sources de revenus et moyens de subsistance

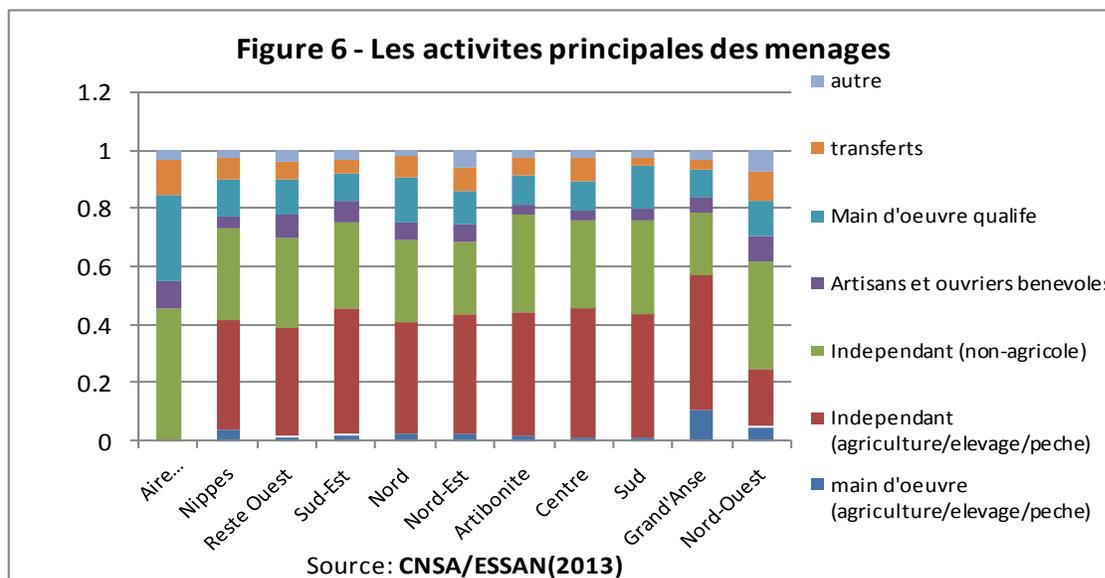
Les revenus et moyens de subsistance constituent un indicateur fondamental pour l'accessibilité et la sécurité alimentaire des ménages, dans la mesure où la consommation alimentaire du ménage en dépend. Dans le cadre de cette enquête, les ménages ont été interrogés sur les trois principales sources de revenus et le type d'emplois auxquels ils ont accès. Pour les besoins de l'analyse, les informations ont été ainsi regroupées en:

- 1.- Main d'œuvre (agriculture/élevage/pêche)
- 2.- Indépendant (agriculture/élevage/pêche)
- 3.- Indépendants non-agricole : commerce, service divers, ...
- 4.-Artisans et ouvriers bénévoles
- 5.- Main d'œuvre qualifiée
- 6.-Transferts
- 7.- Autres

4.2.1.-Les principales activités économiques des ménages

Comme on peut le constater sur le graphe ci-dessous, les moyens d'existence liés aux activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) constituent la principale source de revenus pour plus de 40% des ménages au niveau des différents départements, mis à part le département du Nord-Ouest où seulement 25% des ménages en dépendent et naturellement la zone métropolitaine où l'agriculture ne figure pas du tout comme principale source de revenus des ménages.

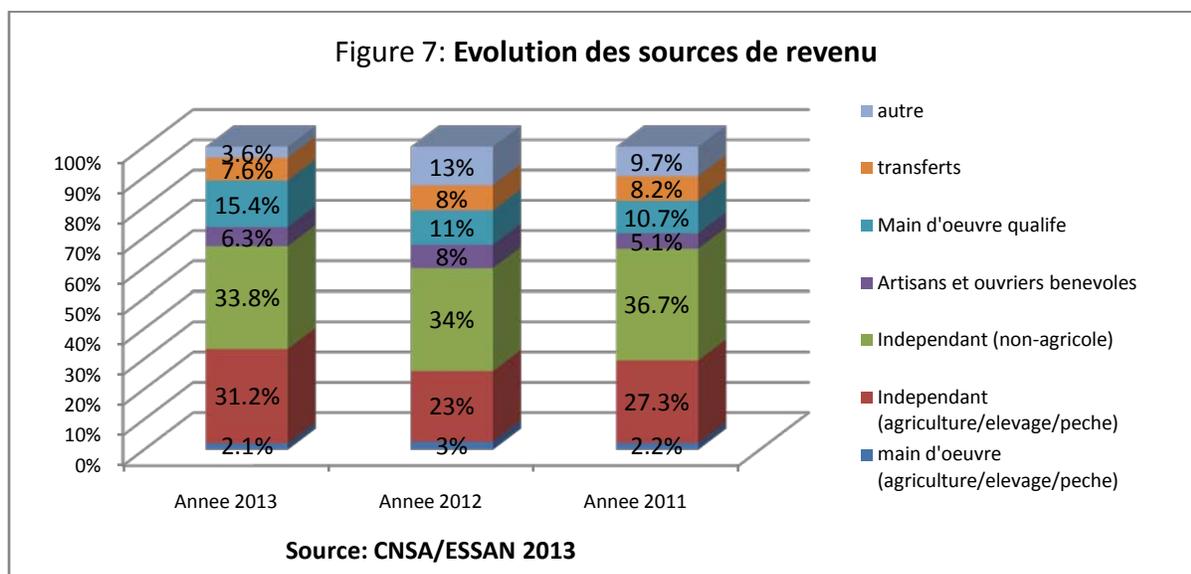
Cette particularité du Nord-Ouest s'explique par le fait que le Nord-Ouest constitue l'un des départements les plus arides. Au niveau de ce département, les indépendants non agricoles (y compris le commerce) dominant et l'agriculture vient en deuxième position comme source de revenus.



Les activités non agricoles «indépendant non agricole» (incluant le commerce) viennent après l'agriculture l'activité la plus importante. Un ménage sur trois pratique ces activités comme leurs principales activités. Ces types d'activités dominent au niveau de la zone métropolitaine et au niveau du département du Nord-Ouest où respectivement 45% et 37% des ménages la pratiquent comme leurs principales activités.

4.2.2.- Evolution des sources de revenu

Le graphique ci-dessous présente le pourcentage de ménage dépendant chacun des groupes de sources de revenu. A bien observer, il n'y a pas à proprement parler une évolution significative des principales sources de revenu au cours des trois dernières années. En effet, le groupe "agriculture/élevage/pêche" a sensiblement diminué en 2012. Tendence qui est peut être liée à la sécheresse à laquelle les exploitants agricoles ont dû faire face au début de la saison de la campagne agricole de printemps de 2012.



4.2.3.- La diversification des sources de revenus

En Haïti, plus de 8 ménages sur 10 dépendent de trois sources de revenus ou plus et moins de 2 dépendent de deux sources et très peu de ménage dispose d'une seule source. Ces données illustrent le haut niveau de diversification des sources de revenu des ménages qui constitue une stratégie pour minimiser les risques liés aux aléas, climatiques entre autres. Cette caractéristique est plus marquée en milieu rural 89% des ménages ont trois source de revenu contre 75 % en milieu urbain.

4.2.4.- Caractérisation des groupes de moyens d'existence

Selon le tableau ci-dessous, pour l'ensemble des groupes de moyens d'existence, on a relevé les caractéristiques suivantes:

- Les ménages dépendant de l'agriculture/élevage/pêche sont moins pourvus en biens durables (la terre et les animaux n'ont pas été pris en compte dans le calcul de l'indice de richesse).
- On note une différence significative entre le niveau d'éducation des chefs de ménage s'adonnant à l'agriculture et celui de ceux s'occupant des autres activités. Parmi les ménages s'occupant de l'agriculture, plus de 8 sur 10 ont un faible niveau d'éducation (ils ne complètent pas le niveau primaire) tandis que le ratio pour les autres groupes des sources de revenu est de moins de 6 sur 10.
- Les sources de revenu sont très diversifiées quel que soit le moyen d'existence du ménage. Cependant on observe un peu plus de diversification chez les ménages dépendant principalement de l'agriculture/élevage/pêche;
- L'âge moyen des chefs de ménage engagés dans les activités agricoles est un peu plus élevé. Ce qui confirme que les jeunes sont moins engagés dans les activités agricoles. A l'inverse, l'âge moyen des chefs de ménage artisan et ouvrier est le moins élevé, les jeunes semblent plutôt s'orienter vers ces types d'activités.

Tableau 4: Quelques caractéristiques des moyens d'existence

	% de ménage ayant 3 sources de revenu ou plus	% de chef de ménage faible niveau d'éducation (au plus primaire incomplet)	Age moyen des chefs de ménages	Taille du ménage	% de ménage se trouvant dans le quintile le plus pauvre
main d'œuvre (agriculture/élevage/pêche)	87.0%	82.7%	50	5.47	45.7
Independent (agriculture/élevage/pêche)	92.5%	81.6%	51	5.82	41.7
Indépendant (non-agricole)	79.7%	56.0%	45	5.53	10.4
Artisans et ouvriers bénévoles	83.5%	46.8%	39	5.20	12.4
Main d'œuvre qualifiée	75.5%	31.7%	42	5.25	3.2
Transferts	65.9%	56.5%	48	4.58	10.2
Autre	75.2%	57.5%	45	5.51	13.7

Source: CNSA/ESSAN 2013

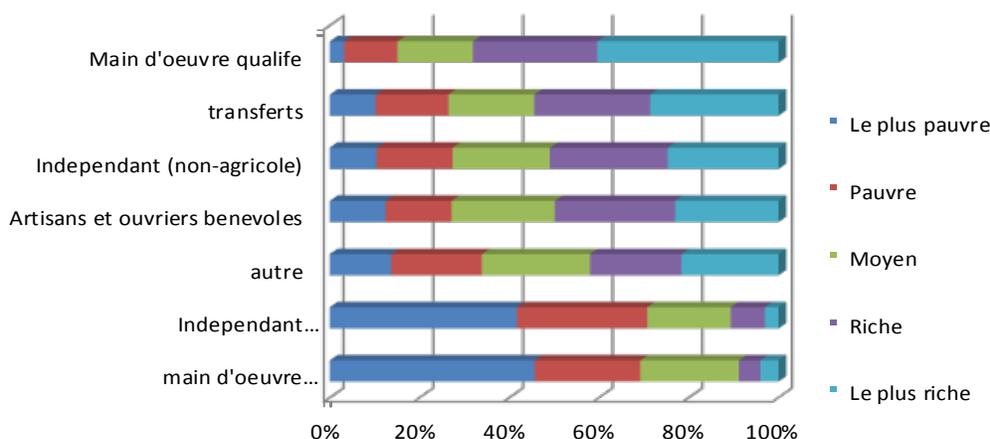
L'agriculture semble être l'affaire des vieux et des chefs de ménages illettrés.

4.2.5.- Moyen d'existence et indice de richesse

La possession de certains biens d'équipements dépend du type de moyen d'existence du ménage et du lieu de résidence. Ainsi, les ménages dont les revenus proviennent d'activités du secteur primaire (agriculture/élevage/pêche) sont les plus pauvres qu'ils soient ouvriers agricoles ou qu'ils pratiquent l'activité à compte propre. Dans cette catégorie, près de 70% des ménages se situent dans les deux quintiles inférieurs : «les plus pauvres» et «pauvres». A l'opposé, les ménages dépendant du «transfert» et de la «main d'œuvre qualifiée» sont les plus riches: 60 à 70% des ménages appartiennent au 2 quintiles supérieurs «les riches et les plus riches».

□

Figure 9: Groupe de sources de revenu et quintiles de richesse



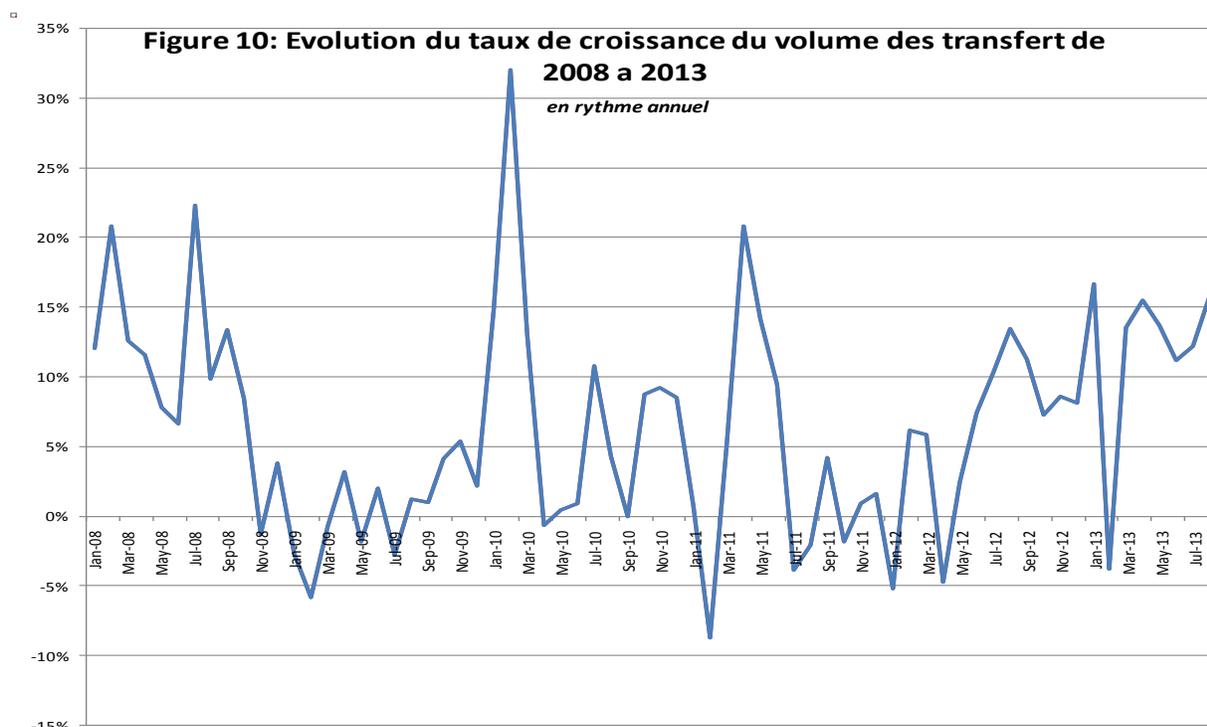
Source: CNSA/ESSAN 2013

Les moyens d'existence liés aux activités du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) constituent la principale source de revenus pour plus de 40% des ménages. Parallèlement, ce groupe de moyens d'existence est le plus pauvre en biens durables. Les chefs de ménages dépendants de ces activités sont plus âgés et moins éduqués.

4.3.- Transferts

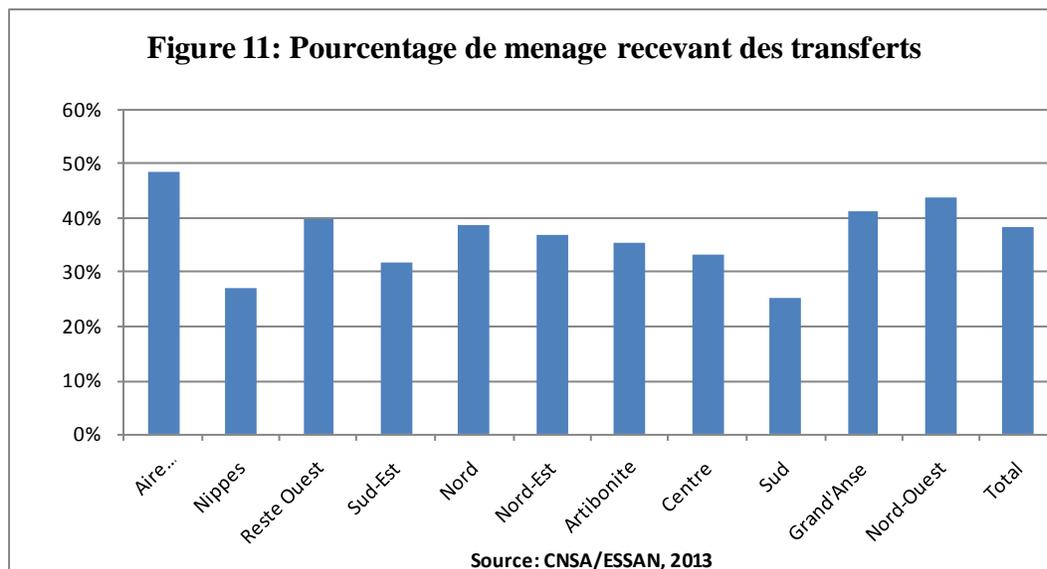
Ces envois de fonds des travailleurs résidant à l'étranger communément appelés transferts privés sont une source de devises dans l'économie haïtienne et de revenus pour les ménages.

Motivés par des liens familiaux, ces transferts permettent aux ménages de joindre les deux bouts en période de chocs. Les données de la Banque de la République d'Haïti (BRH) montrent que le montant des transferts est en constante augmentation d'années en années. Ces augmentations sont particulièrement marquées en période de grands chocs comme on peut l'observer sur le graphe ci-dessous: 1^{er} semestre de 2008 (flambée des prix), Janvier, février 2010 (tremblement de terre), mi-juin 2011 (sécheresse/retard des pluies), aout-novembre 2012 (Isaac-Sandy), Mai 2012 (retard des pluies/sécheresses).



Sources : Calculs effectués sur la base des données de la BRH

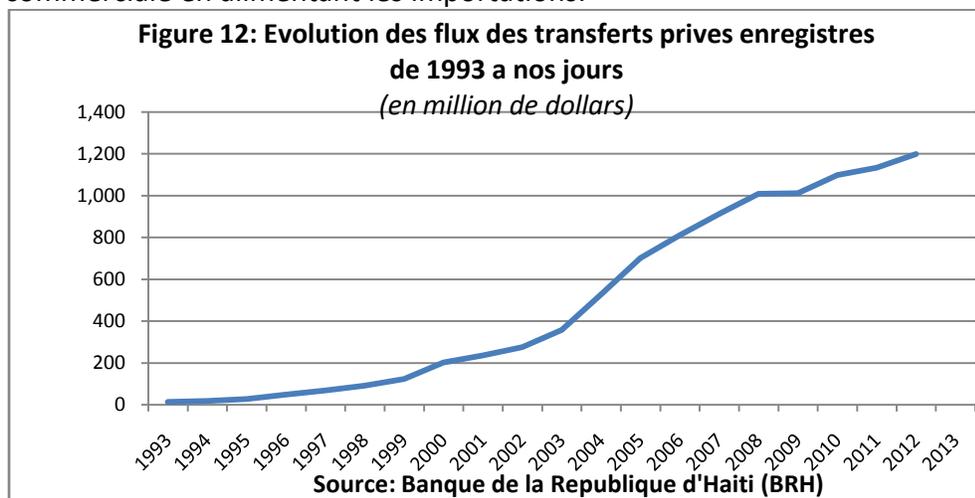
Les données de l'enquête montrent qu'environ 50% des ménages ont accès aux transferts. Au niveau de la zone métropolitaine, des départements du Nord-Ouest, de la Grand-Anse et du Centre, le pourcentage est plus élevé avec près de 5 ménages sur 10. Tandis que les départements du Sud et des Nippes en sont moins pourvu avec moins de 4 ménages sur 10.



Si l'on s'en tient au graphique ci-dessous, on est amené à l'évidence que les transferts de l'étranger prennent de plus en plus de l'ampleur, et sont très élevés en période de crise. Il paraît pourtant que peu de ménages en dépendent comme leurs principales sources de revenus ou mieux l'ont déclaré.

Mise à part la zone métropolitaine où environ 48% de ménages en bénéficient, sur les différents départements, moins de 10% ont déclaré les transferts comme leurs principales sources de revenus.

On reconnaît que, du point de vue macroéconomique, ces flux financiers servent à contenir la dépréciation de la gourde en alimentant les réserves nettes de change au niveau de la Balance des paiements. Mais, loin d'être canalisés vers le secteur productif via des investissements viables, les transferts servent à financer les dépenses de consommation au niveau des ménages qui en bénéficient. En ce sens, ils peuvent être source d'inflation et de déséquilibre de la balance commerciale en alimentant les importations.

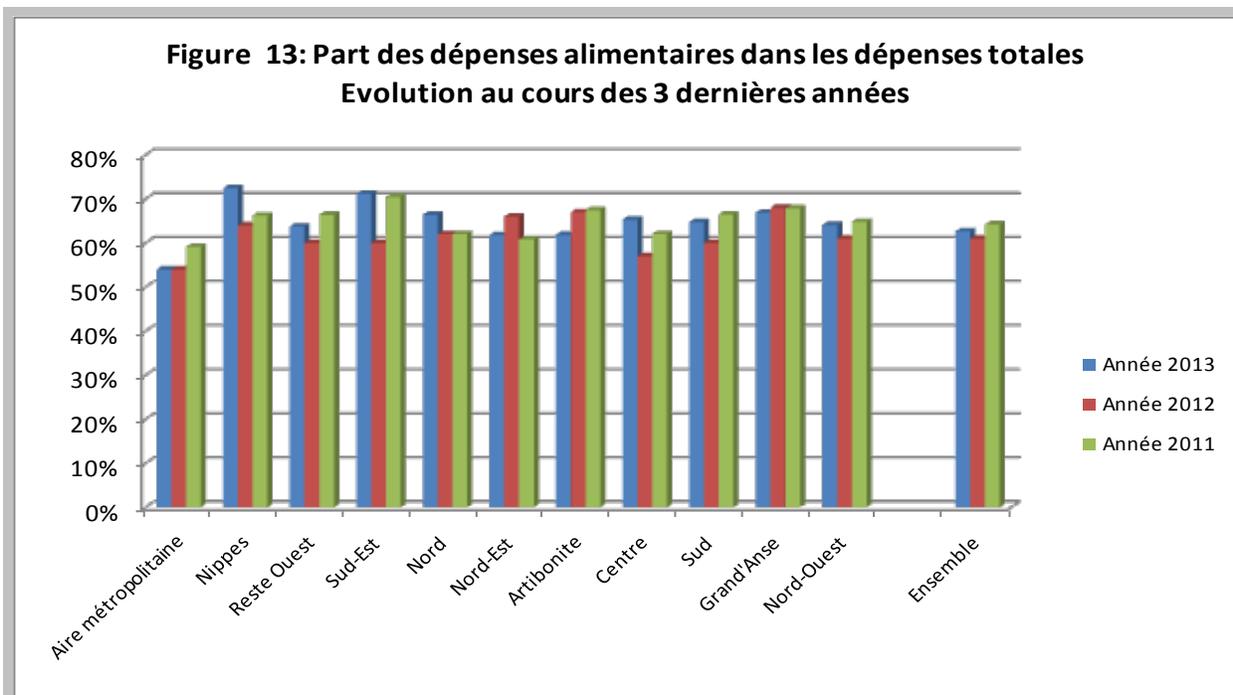


4.4.-Les dépenses

4.4.1.-Dépenses alimentaires

La «part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales» est généralement reconnue comme un indicateur de vulnérabilité économique du ménage. Ce coefficient varie dans la fourchette de 61% à 70%, entre les départements, si l'on tient compte des coefficients de variation. On peut également noter qu'il y a aussi peu de variation au cours des trois dernières années.

Toutefois, une variation plus importante est observée au niveau du département du Sud-Est où la part des dépenses alimentaires varie de 60% en 2012 à 71% en 2013., ce qui signifierait une augmentation de la vulnérabilité des ménages. Ce changement pourrait être lié aux chocs du 2^e semestre de l'année 2012, au cours desquels le département du Sud-Est a été le plus affecté. En 2^e position vient le département des Nippes également très affecté par les chocs hydro météorologiques de l'année dernière.



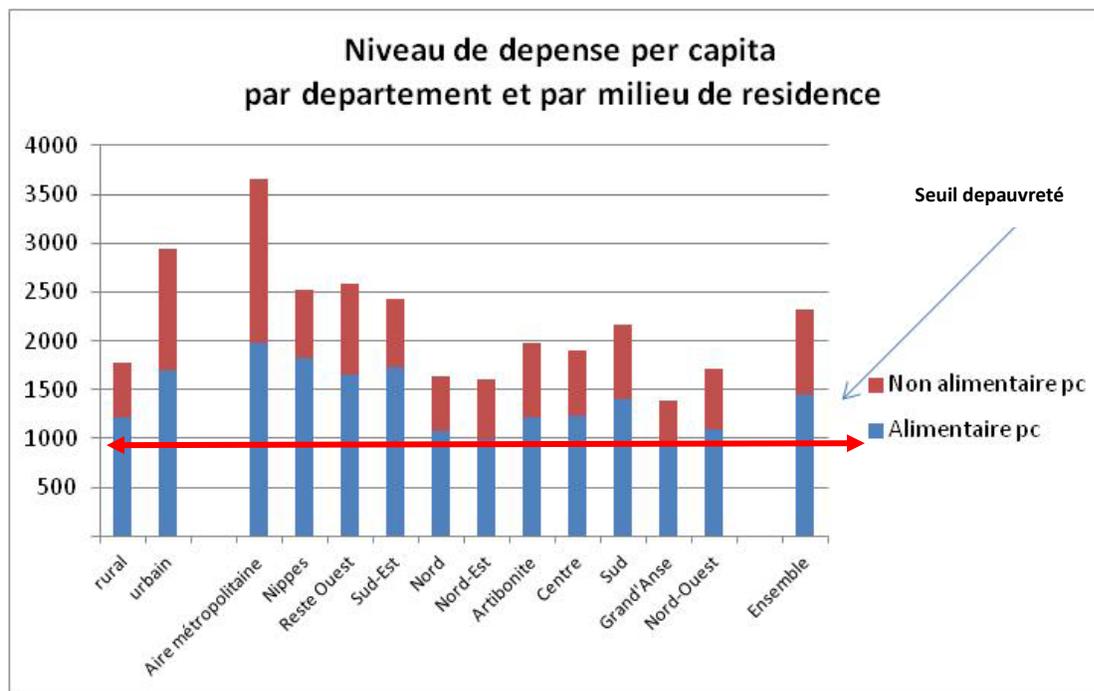
Source: CNSA/ESSAN 2013

4.4.2.- Dépense per capita

Le graphe ci-dessous représente le niveau de dépenses per capita par département et par milieu de résidence. A titre indicatif, nous avons présenté le niveau de pauvreté déterminé par la Banque Mondiale. Tout en ayant à l'esprit que l'enquête a eu lieu en période de récolte c'est-à-dire que les niveaux de dépenses alimentaires doivent être à leur plus bas niveau en termes saisonniers.

Le niveau de dépenses per capita au niveau national est d'environ 2300 gourdes. Sur la base de cet indicateur, les départements de la Grande Anse du Nord et du Nord-Est sont les plus mal classés. À l'opposé, la zone métropolitaine est la mieux classée. Viennent ensuite les départements du Nord-Ouest (paradoxalement), des Nippes, du Sud-Est et du Sud dont le niveau de dépenses per capita atteint entre 2000 et 2500 gourdes. Au niveau du Centre et de l'Artibonite les dépenses per capita avoisinent les 2000 gourdes.

Figure 14



Source: CNSA/ESSAN 2013

Autres constats

- Le milieu rural (moins de 2000 gourdes) est beaucoup moins bien classé que le milieu urbain (approximativement 3000 gourdes). Ce qui se justifie d'ailleurs quand on sait que les emplois disponibles au niveau national se concentrent surtout dans les zones urbaines, notamment l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Donc cela ne surprend personne que la région métropolitaine accuse les dépenses per capita, qu'elles soient alimentaires ou non alimentaires, les plus élevées.
- Quel que soit le département ou le milieu de résidence, les dépenses alimentaires surpassent les dépenses dites non alimentaires.

Si l'on considère les dépenses des ménages comme un proxy de leurs revenus, on peut considérer les ménages résidant dans les départements de la Grand-Anse, du Nord-Est, du Nord et du Nord-Ouest comme ceux ayant les plus faibles revenus.

V. SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

L'indicateur privilégié dans l'analyse de la sécurité alimentaire est l'indice synthétique de sécurité alimentaire, communément appelé ISA. Cet indice combine trois indicateurs liés à la consommation alimentaire: **le score de consommation alimentaire (SCA), le score de diversité alimentaire (SDA) et l'échelle de la faim (EF)**, qui se calculent tous au niveau des ménages. Ce chapitre présente l'état de la sécurité alimentaire selon la prévalence des indicateurs considérés.

Ce nouveau chapitre analyse en profondeur ces différents aspects de la sécurité alimentaire, il présente l'état de la sécurité alimentaire selon la prévalence des indicateurs considérés au regard des données recueillies. Il aborde la sécurité alimentaire quant aux scores de consommation et de diversité alimentaires, à l'échelle de la faim ainsi qu'à l'indice synthétique de la sécurité alimentaire. Après avoir analysé les facteurs explicatifs de la sécurité alimentaire en 2013, le profil de l'insécurité alimentaire des ménages est dressé.

5.1.- Les indicateurs de sécurité alimentaire

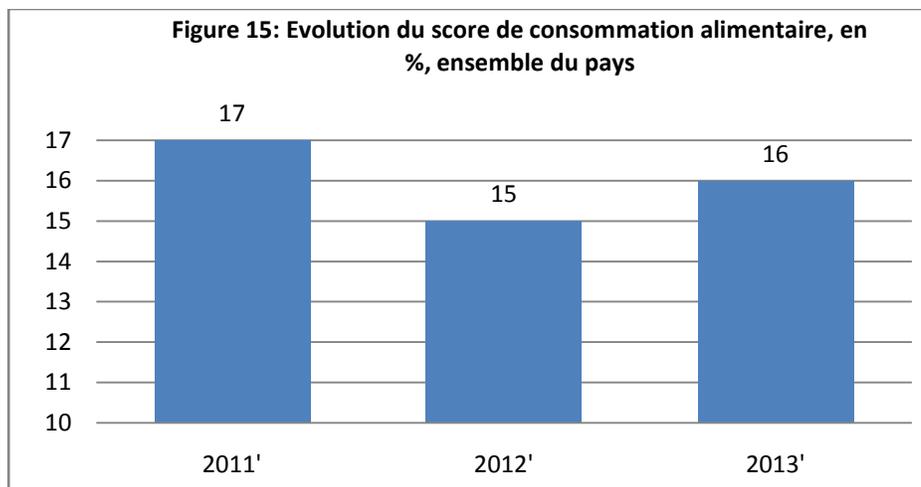
5.1.1 Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du score de consommation alimentaire (SCA)

Basé sur la diversité alimentaire, la fréquence de consommation des aliments et l'apport nutritionnel des différents groupes d'aliments, le SCA a été calculé en utilisant la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage pendant les sept (7) jours précédant l'enquête.

Des seuils standards ont été appliqués pour déterminer trois groupes de consommation: consommation alimentaire pauvre, consommation alimentaire à la limite de l'acceptable et consommation alimentaire acceptable. Le cumul des deux premiers groupes de consommation donne le nombre de ménages en insécurité alimentaire.

Pour l'année 2013, la proportion de ménages en insécurité alimentaire (consommation alimentaire pauvre+consommation alimentaire limite), au regard du SCA, a été de 16%, dont 4% ayant une consommation alimentaire pauvre. Bien que l'incidence soit légèrement supérieure à celle de 2012 (figure ci-dessous), la prévalence de l'insécurité alimentaire est faible par rapport à 2011. De plus, une incidence de 16 points de pourcentage signifie qu'à l'échelle nationale, 84% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable. Ceci représente en fait une amélioration du Score de Consommation pour atteindre des niveaux similaires à ceux d'avant les désastres de 2012.

Figure 15: Evolution du score de consommation alimentaire, en %, ensemble du pays

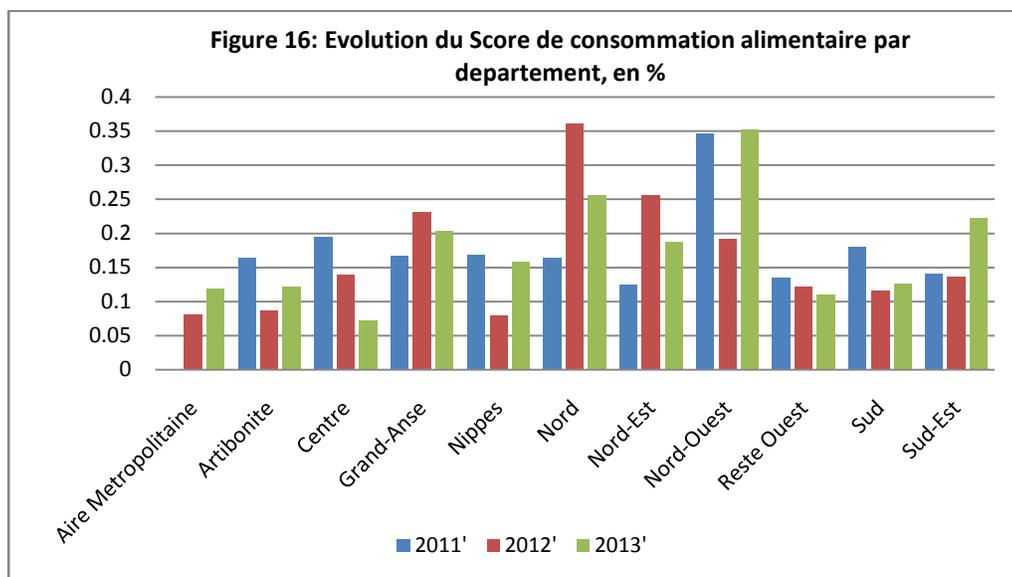


Source: CNSA/ESSAN 2013

Au niveau régional, le département du Nord-Ouest continue d'être la région ayant la plus forte prévalence de l'insécurité alimentaire, mesurée par le score de consommation alimentaire en 2011 et 2013. En effet, pour l'année 2013, 35% des ménages présentent un score de consommation pauvre et à la limite. Le département du Nord vient en deuxième position, avec 26% des ménages présentant une consommation alimentaire pauvre et limite. Il est à rappeler que ce département a affiché la plus forte incidence de l'insécurité alimentaire quand au score de consommation alimentaire au cours de l'année 2012.

Les départements du Sud-est (22%), de la Grand' Anse (20%), du Nord-est (19%) et des Nippes (16%) ont une incidence plus faible que le Nord et le Nord-Ouest. En revanche, dans les départements du Centre (7%), de l'Ouest (11%), de l'Artibonite, l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince (12%) et le Sud (13%) l'incidence est la plus faible.

Figure 16: Evolution du Score de consommation alimentaire par département, en %



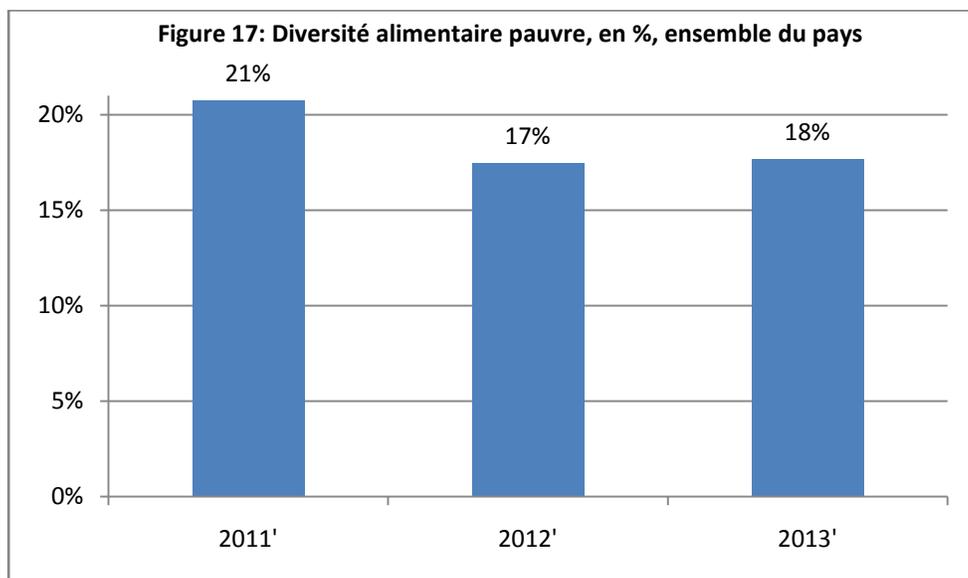
Source: CNSA/ESSAN 2013

Il faut noter que, entre 2012 et 2013, le score de consommation alimentaire s'est détérioré (augmentation donc de l'insécurité alimentaire) au niveau de l'Artibonite, du Sud, du Sud-est, des Nippes, de l'Aire Métropolitaine et surtout du Nord-Ouest (voire figure ci-dessus). Tandis que, dans la Grande-Anse, le Nord, le Nord-est, le Centre et le reste Ouest, il s'est amélioré. De surcroit, le Centre et le reste Ouest, non seulement présentent le plus faible taux d'insécurité alimentaire mesuré par le SCA, mais aussi sont les seuls à connaître des baisses consécutives de 2011 à 2013.

5.1.2.-Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du score de diversité

D'ordinaire, dans les enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle réalisées par la CNSA, les ménages sont interrogés sur les 23 aliments consommés le jour (les dernières 24 heures) précédant. Sur la base du score qu'ils ont obtenu, ils ont été classés en trois groupes de diversité alimentaire: la consommation de 1 à 3 groupes d'aliments est associée à un niveau de diversité pauvre, de 4 à 5 groupes à un niveau moyen de 6 à 12 à un niveau élevé.

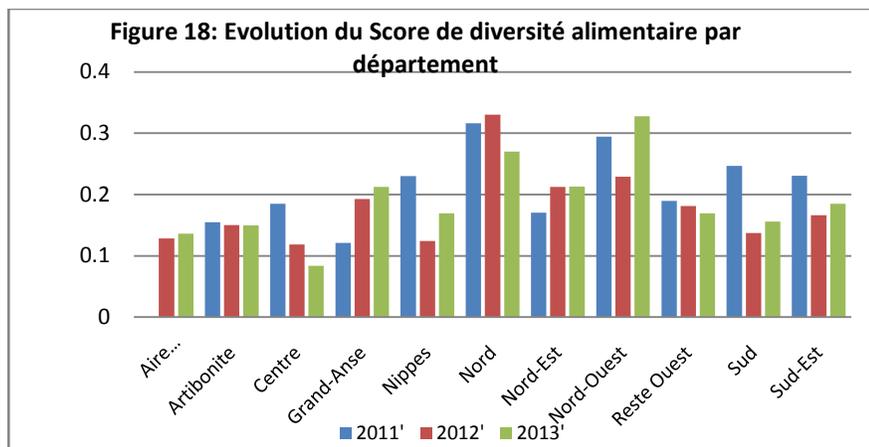
Le niveau du score de diversité alimentaire (SDA) présente une certaine similarité à celui du SCA analysé précédemment, ceci tant au niveau global que départemental. Sur le plan global, la proportion de ménages ayant une diversité alimentaire pauvre est de 18%, soit un point de plus par rapport à 2012. Le score est pourtant meilleur qu'en 2011 où 21% des ménages avaient une diversité faible.



Source: CNSA/ESSAN 2013

Au niveau régional, les départements ayant les plus fortes proportions de ménages présentant une diversité alimentaire faible demeurent encore le Nord-Ouest et le Nord, soit respectivement 33 et 27 %. Le département du Centre s'est nettement distingué avec un score de 8% et les autres ont un score se situant entre 14 et 21% de ménages à diversité alimentaire faible. De plus, par comparaison avec 2011 et 2012, la diversité s'améliore au niveau de trois départements seulement: Le centre (en tête), le Nord, le reste Ouest.

Le département du centre a connu une très grande amélioration, pour ce qui est des deux indicateurs, à savoir le SCA et particulièrement le SDA. De 18% en 2011, la diversité pauvre a reculé de 6 points passant ainsi à 12% en 2012, puis à 8% en 2013. En un mot, le département du centre, en trois ans, a connu une nette amélioration de sa diversité alimentaire moyenne, la proportion des ménages à diversité pauvre ayant reculé de 10 points de pourcentage de 2011 à 2013.



Source: CNSA/ESSAN 2013

Pour sa part, le Nord a enregistré une baisse de la proportion de ménages ayant une faible diversité en termes alimentaires, soit de 6 points passant de 33 à 27%, après la détérioration observée successivement en 2011 et 2012. L'ouest a par contre fait montre d'un recul modéré, soit de 1% entre 2011 et 2012 et 2012 et 2013. Mis à part ces trois départements, la proportion de ménages ayant un score de diversité alimentaire pauvre a augmenté dans le reste du pays, ceci de 2011 à 2013. On doit reconnaître toutefois que dans les Nippes, le Sud et le Sud-est, il y a eu une baisse de ce score en 2012 par rapport à 2011 puis une augmentation en 2013 bien que moindre qu'en 2011.

5.1.3.-Analyse de l'insécurité alimentaire à partir de l'échelle de la faim

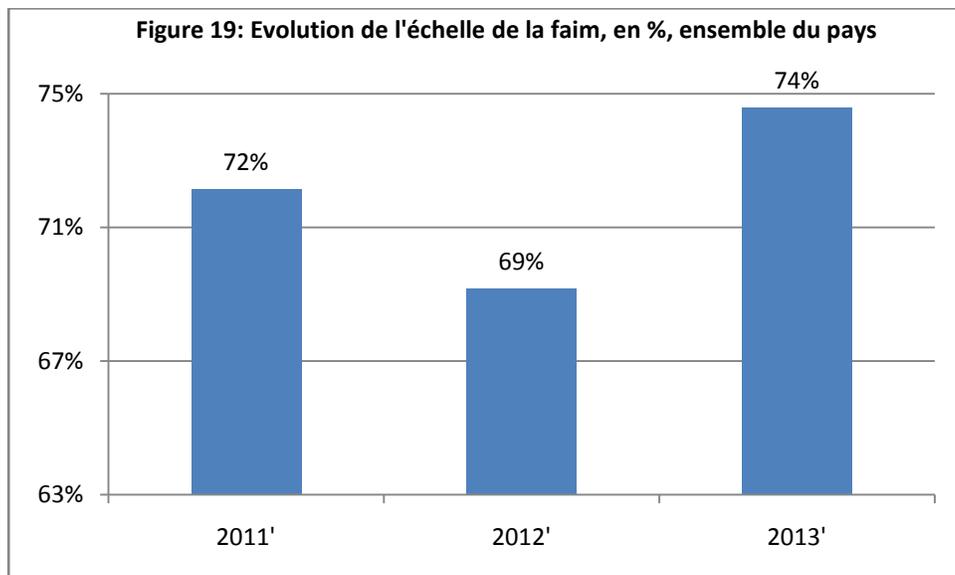
L'échelle de la faim a été mesurée à partir de trois questions, pour renseigner sur une dimension importante de la sécurité alimentaire, à savoir **l'accès aux aliments en quantité suffisante**. Les trois situations suivantes peuvent être interprétées comme une sensation de faim dans le ménage, donc comme un problème d'accès physique aux aliments:

- i) le fait de se retrouver sans nourriture du tout dans le ménage,
- ii) le fait qu'un membre du ménage est allé au lit en ayant faim,
- iii) le fait de passer toute une journée sans manger.

Les ménages ont été interrogés sur leurs expériences de la faim au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête. Les réponses obtenues permettent de les classer dans trois catégories : faim inexistante ou légère, faim modérée et faim sévère. Le premier niveau de l'échelle est considéré comme une situation acceptable ou normale du point de vue de l'accès aux aliments.

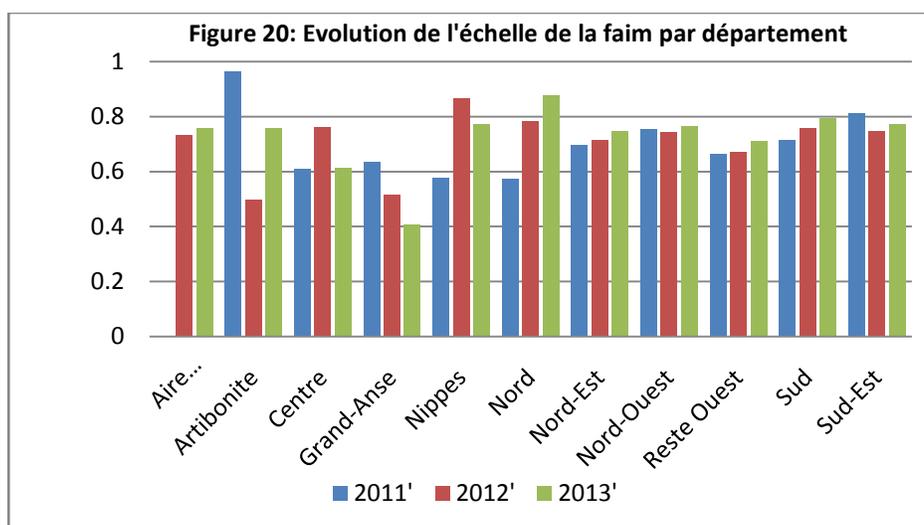
Contrairement aux deux indicateurs analysés ci-dessus, l'analyse de la sécurité alimentaire à la lumière de l'échelle de la faim montre une situation assez préoccupante au niveau du pays. En effet, l'enquête a montré que 74% des ménages, en moyenne, souffrent de la faim (faim modérée+faim sévère), contre 72 et

69% respectivement en 2011 et 2012 (figure suivante). La situation s'est surtout dégradée par rapport à 2012, où le score a bondi de 5 points, soit de 69 à 74%. Ceci résulte surtout de la proportion de ménages en proie à la faim modérée qui augmente, passant de 48% en 2012 à 52% en 2013.



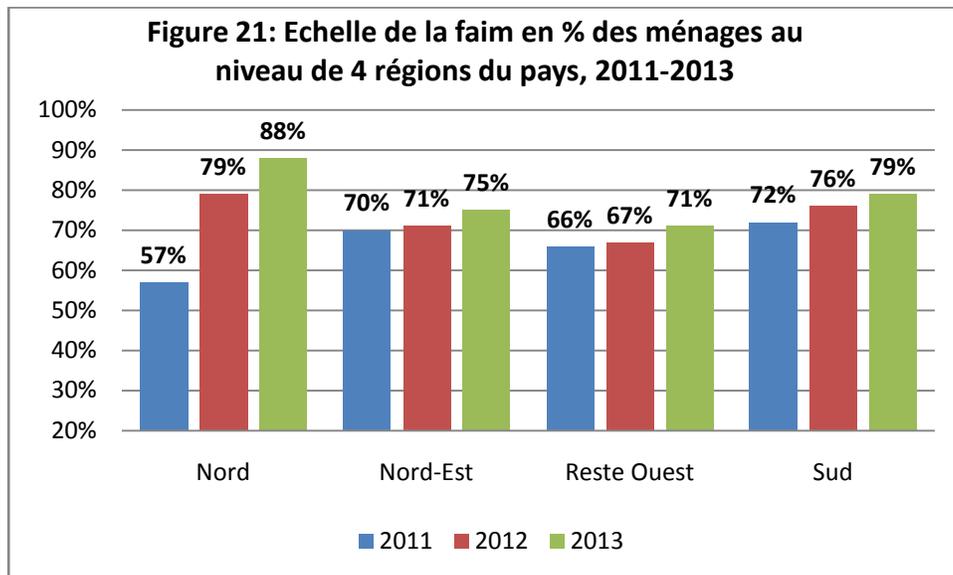
Source: CNSA/ESSAN 2013

La situation semble encore plus criante au niveau départemental. Le département du Nord a été le plus touché, avec une proportion très significative de ménage (88%) souffrant de la faim. Viennent en suite le Sud (79%), les Nippes et le Sud-est (77%). Fait curieux, le Nord-Ouest ne se situe pas en première position en ce qui se rapporte à l'échelle de la faim: il occupe presque le même rang que l'Artibonite (76%), l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (76%) et le Nord-est (75%). Néanmoins, seuls la Grand' Anse et le Centre présentent une échelle de la faim moins élevée: respectivement 41 et 61% des ménages en sont concernés.



Source: CNSA/ESSAN 2013

Sur un plan dynamique, 7 départements sur 10 attestent une aggravation de la situation de la faim au niveau des familles. En effet, le score ne s'est amélioré qu'au niveau de la Grand' Anse durant les trois années successives. Il faut remarquer dans le Nord, le Nord-est, le Sud et le reste Ouest, la prévalence de la faim a augmenté durant les trois années consécutives (figure suivante).



Source: CNSA/ESSAN 2013

Le graphique ci-dessus met en avant l'acuité du phénomène de la faim dans ces régions, particulièrement dans le Nord d'Haïti, où il est passé de 57% des ménages en 2011 à 88% en 2013, soit un bond de 31 points. Un record qui n'a même pas été enregistré dans le Nord-Ouest, considéré ordinairement comme la zone la plus touchée par l'insécurité alimentaire en raison de ses caractéristiques physiques, géographiques et agro-écologiques.

5.1.4.-L'insécurité alimentaire à partir de l'indice synthétique

Comme annoncé au début de ce chapitre, la prévalence de l'insécurité alimentaire est calculée à partir de **l'indice synthétique de la sécurité alimentaire**, déterminé par triangulation des trois indicateurs analysés précédemment. Cette démarche se justifie du fait qu'un seul indicateur est largement insuffisant pour capturer les trois composantes de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments.

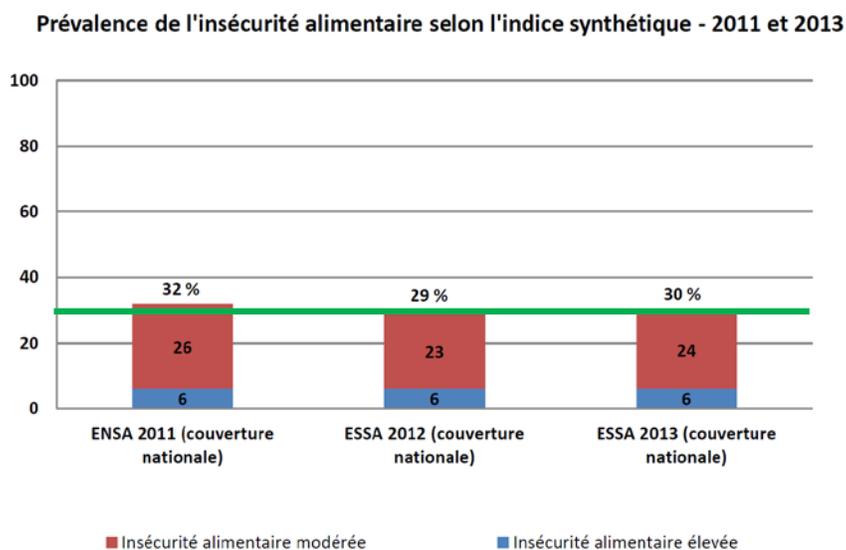
L'indice ou score synthétique de sécurité alimentaire fournit quatre niveaux de sécurité alimentaire (tableau ci-dessous). Cet indice semble confirmer la tendance de la sécurité alimentaire observée à travers les scores de consommation, de diversité alimentaires et de l'échelle de la faim, analysés plus haut. Selon le tableau suivant, l'indice global mesuré en 2013 montre que l'insécurité alimentaire (insécurité alimentaire élevée en rouge+insécurité alimentaire modérée en jaune) touche 30% des ménage, à l'échelle nationale. A noter que parmi eux, 6% sont en situation d'insécurité alimentaire élevée tandis que 24% se trouvent en insécurité alimentaire modérée.

Région	Tableau 5: Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire				
	rouge	jaune	vert claire	vert foncé	rouge+jaune = Insécurité Alimentaire
Aire Métropolitaine	6%	29%	41%	24%	35%
Artibonite	3%	21%	52%	24%	24%
Centre	1%	16%	44%	39%	17%
Grand-Anse	5%	15%	28%	52%	20%
Nippes	4%	25%	50%	21%	29%
Nord	10%	36%	42%	12%	47%
Nord-Est	5%	31%	42%	23%	36%
Nord-Ouest	18%	25%	39%	19%	43%
Reste Ouest	5%	20%	46%	28%	26%
Sud	3%	19%	58%	20%	22%
Sud-Est	7%	28%	44%	21%	35%
Ensemble du pays	6%	24%	45%	25%	30%

Source: CNSA/ESSAN 2013

Par ailleurs, comme pour les trois premiers indicateurs, la situation globale de sécurité alimentaire s'est légèrement détériorée en 2013 particulièrement par rapport à 2012. En effet, après une baisse de 3 points, soit de 32% en 2011 à 29% en 2012, l'indice global de sécurité alimentaire a augmenté d'un point passant ainsi à 30% en 2013. Il est à souligner toutefois que ce niveau est plus faible que celui observé en 2011. Ce qui porte à croire que la prévalence de l'insécurité alimentaire a très peu varié au niveau national entre 2011 et 2013.

Figure 22: PRÉVALENCE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE – 2011 à 2013



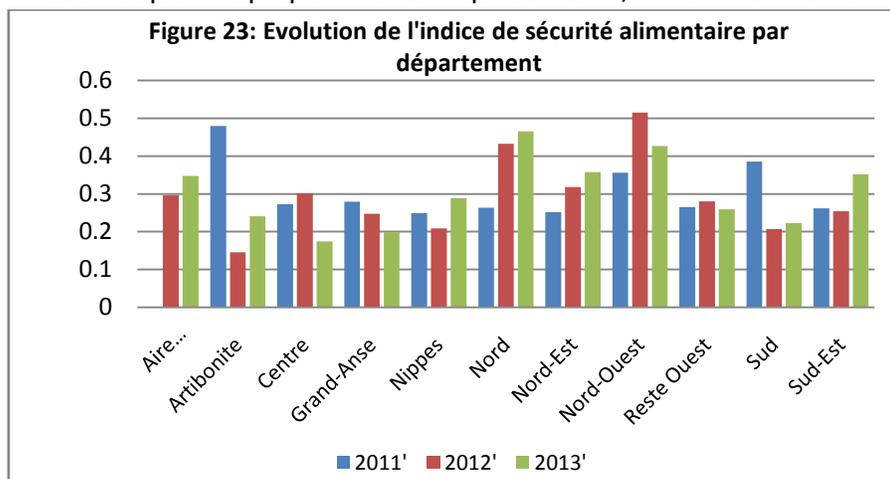
- Très peu de variations de la prévalence d'Insécurité Alimentaire au niveau national entre 2011 et 2013

Source: CNSA/ESSAN 2013

Un fait important à souligner dans cette étude est la stabilité de la proportion de ménage touchés par l'insécurité alimentaire élevée ou chronique. En effet, cette proportion demeure stable de 2011 à 2013, soit de 6% en moyenne. Cela dénoterait que l'augmentation enregistrée en 2013 par rapport à 2012 de l'incidence de l'IA résulte de la variation de l'insécurité alimentaire modérée, dont la proportion moyenne passe de 23 à 24%, bien que plus faible que celle observée en 2011 (26%).

Cela laisserait croire qu'une portion des personnes ou ménages en sécurité alimentaire modérée particulièrement aurait basculé dans l'insécurité alimentaire en 2013. Ce qui explique donc la vulnérabilité des personnes en situation de sécurité alimentaire à certains chocs (climatiques, économiques, etc.). Cela fait aussi apparaître l'étendu des dégâts causés par les catastrophes naturelles (cyclones, inondations) de 2012 sur les moyens d'existence des ménages durement touchés, notamment en milieu rural.

Environ six départements sur dix ont accusé une augmentation de la prévalence de l'insécurité alimentaire entre 2011 et 2013, dont les plus concernés sont l'Artibonite, les Nippes, le Sud-est ainsi que l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince. Néanmoins, le Centre, la Grande Anse, le Nord-Ouest et l'Ouest, en ont enregistré une baisse (graphique suivant). La prévalence de l'insécurité alimentaire demeure particulièrement élevée pour la plupart de ces départements, notamment le Nord et le Nord-Ouest.

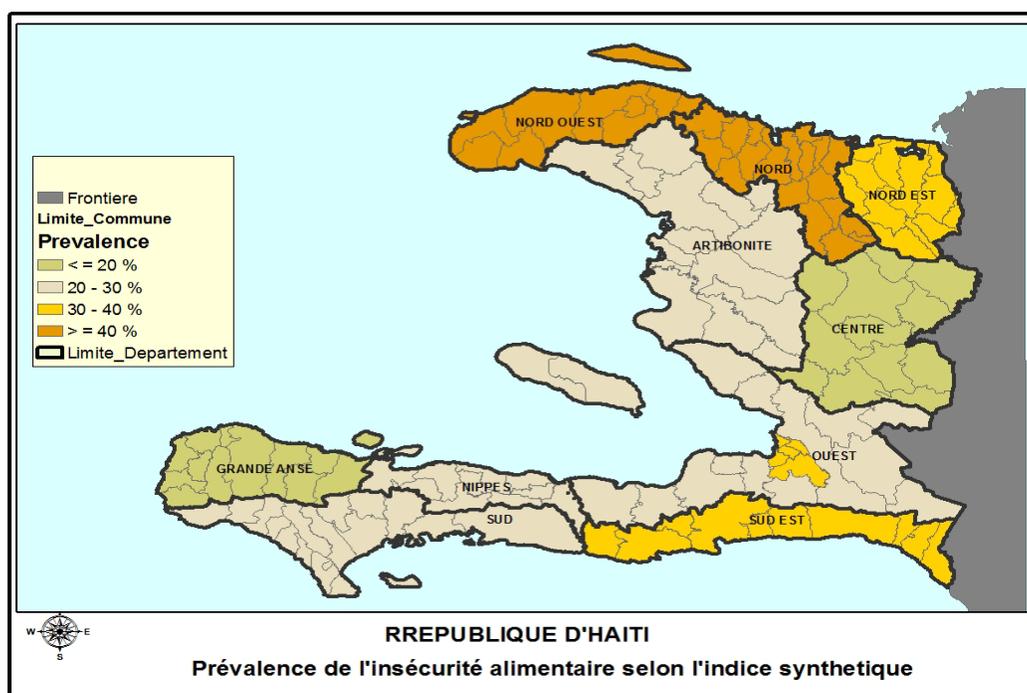


Source: CNSA/ESSAN 2013

5.1.5.- Localisation géographique des ménages en insécurité alimentaire

L'indice est plus élevé dans le Nord (47%) et le Nord-Ouest (43%), ce qui fait d'eux les endroits à plus forte incidence de l'insécurité alimentaire dans le pays, en 2013 (voir la carte ci-dessous). En effet, l'insécurité alimentaire élevée touche en moyenne respective 10 et 18% des ménages dans ces deux départements, alors qu'elle est de 6% à l'échelle nationale. Bien que moins prononcée, d'autres régions présentent aussi un niveau d'insécurité alimentaire important. C'est le cas des départements du Nord-est (36%), du Sud-est et de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince (35% respectivement). Et comme on pouvait s'y attendre, le Centre présente la plus faible incidence, au regard de l'indice synthétique de sécurité alimentaire, soit 17% des ménages. Les départements comme la Grand'Anse (20%), le Sud (22%) et l'Artibonite (24%) peuvent être considérés comme bien classés, après le département du Centre.

Figure 24: Carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire selon l'indice synthétique



5.1.6.-Prévalence par zone agro écologique

Selon le tableau ci-après, la prévalence de l'insécurité est plus élevée dans les zones de montagne humides, de montagnes et plaines semi-humides, de montagnes et plaines sèches et dans le milieu urbain. Dans ces zones, l'insécurité alimentaire touche 30 à près de 40% des ménages, une prévalence au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit pour la plupart des zones situées dans les départements du Nord, du Nord-est, du Nord-Ouest, du Haut Artibonite et de quelques régions dans le Sud, le Sud-est et les Nippes (voir la carte ci-dessous).

Tableau 6: Score Synthétique de Sécurité Alimentaire par zone agro-écologique

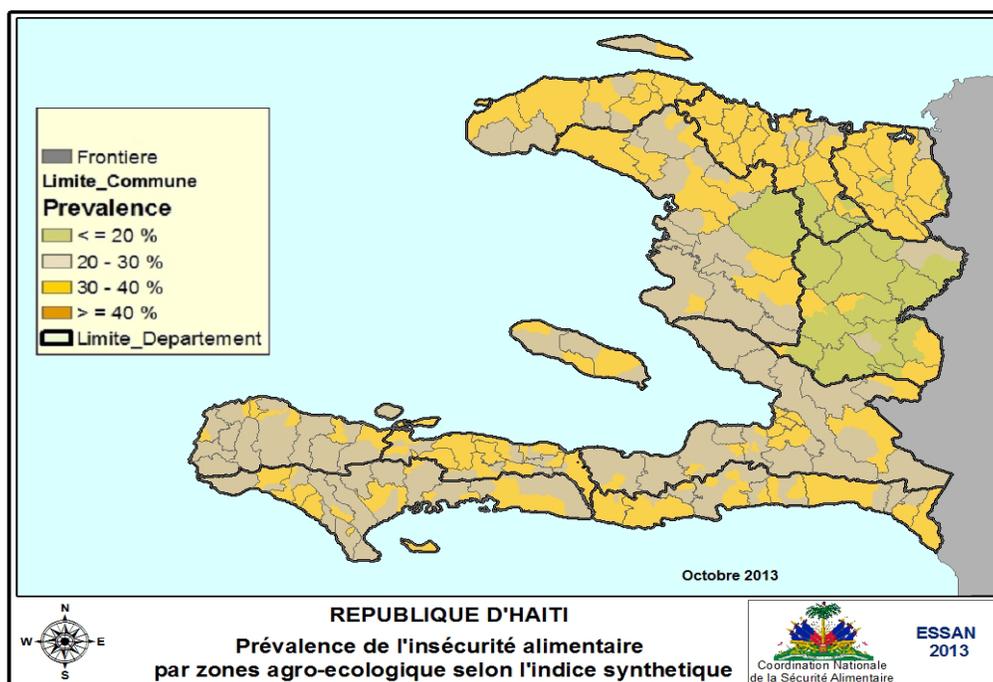
Zone	IA élevée	IA modérée	SA modérée	SA élevée	IA Total (élevée+modérée)
Irrigation (+ plaine humide)	4%	19%	52%	25%	22%
Montagne/morne humide (Nord)	9%	30%	42%	19%	32%
Montagne/morne humide (Sud)	6%	19%	37%	38%	19%
Montagne/morne sèche	7%	24%	51%	19%	30%
Montagne/morne/plaine semi-humide (Nord)	10%	29%	43%	18%	39%
Montagne/morne/plaine semi-humide (Sud)	7%	27%	48%	18%	34%
Plaine sèche	7%	29%	43%	21%	36%
Plateau humide/semi-humide	0%	13%	44%	43%	13%
Plateau sec	2%	15%	46%	37%	17%
Urbain	6%	28%	42%	24%	34%
Total	6%	24%	45%	25%	30%

Source: CNSA/ESSAN 2013

En revanche, l'incidence de l'insécurité alimentaire est très faible dans les zones de Plateau humide, semi humide et sec, où moins de 20% des ménages en sont touchés (13% pour les zones de plateau humide et semi humide et 17% au niveau des zones de plateau sec). Force est de noter la couleur du département du Centre sur la carte ci-dessous: la quasi totalité des communes sont en vert. Cela dénote une très faible prévalence de l'insécurité alimentaire par rapport à la moyenne nationale, pour l'ensemble de ce département, situé dans la zone de plateau humide, semi humide (le bas Plateau) et sec (le haut plateau).

En outre, l'insécurité alimentaire est modérée dans certaines régions de montagnes humides (dans le Sud) et de plaines irriguées ou humides. Dans ces aires agro écologiques, entre 20 et 30% des ménages sont en proie à l'insécurité alimentaire.

Figure 25: CARTE DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE DE SA – Zone Agroécologique



Source: CNSA/ESSAN 2013

5.1.7 Vers une estimation du nombre de personnes en Insécurité alimentaire

Comme les enquêtes précédentes (2011 et 2012), L'ESSAN 2013 a permis d'estimer le nombre de personnes en insécurité alimentaire. L'encadré ci-dessous renseigne à ce sujet tenant compte des résultats de différentes enquêtes: environ 3 millions d'individus sont en insécurité alimentaire, dont 600 mille en insécurité alimentaire aigue ou chronique. Comparé à 2011, cet effectif a diminué de plus de 6% passant de 3.2 à 3 millions. Néanmoins, l'insécurité chronique demeure pratiquement inchangée. Cependant, si l'on s'en tient aux résultats des différentes enquêtes menées en 2012, année des chocs climatiques aux conséquences néfastes sur les moyens d'existence des ménages, on note un recul significatif du nombre de personnes en insécurité alimentaire entre 2012 et 2013, soit de 6.7 à 3 millions. Cela concerne tant le niveau de l'insécurité élevé que celui dit modéré.

RÉSULTATS: Nombre de personnes en insécurité alimentaire

	Personnes vivant dans l'insécurité alimentaire ÉLEVÉE *	Personnes vivant dans l'insécurité alimentaire MODÉRÉE *	Personnes vivant dans l'insécurité alimentaire TOTAL *	Sources
2011	0.6	2.6	3.2	ENSA Mai 2011
2012	1.5	5.2	6.7	Diverses enquêtes
2013	0.6	2.4	3.0	ENSA Août 2013

* En million de personnes

5.2.- Les facteurs explicatifs

L'analyse précédente met en avant la stabilité, voire même l'amélioration de la situation de sécurité alimentaire durant la période 2011-2013, ceci au niveau global. L'année 2013 s'est terminée sous le signe d'une amélioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité dans le pays, ce qui a donné lieu à une diminution du nombre de personnes en insécurité alimentaire par rapport à 2011 et surtout 2012. On reconnaît toutefois, que cela n'a pas été le cas pour certains départements qui affichent non seulement une insécurité alimentaire élevée mais aussi qui s'est accentuée.

Hormis cela, l'amélioration observée à l'échelle du pays est le fruit d'une conjonction de facteurs que nous tenons à évoquer dans ce rapport. En fait, outre le facteur externe, on peut attribuer les bons résultats en matière de sécurité alimentaire observés en 2013 à au moins trois facteurs:

- Le contexte international
- La performance économique nationale et de la campagne agricole de printemps 2013;
- Les interventions des acteurs pour atténuer l'impact des chocs climatiques de 2012 (ouragans Sandy et Isaac et sécheresse prolongée)

5.2.1.- le contexte international

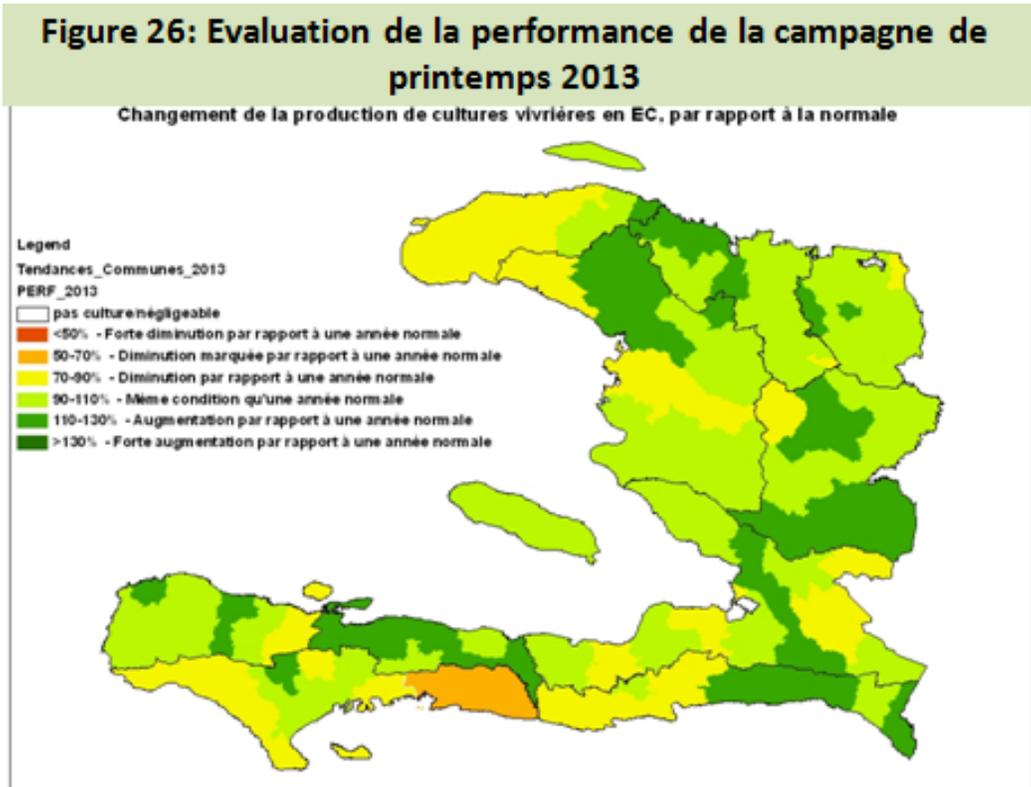
Comme on l'a souligné au début de ce rapport, le contexte économique international, notamment au niveau de l'économie américaine, s'est avéré très favorable à un regain d'activités économiques en Haïti. La situation de l'emploi s'est améliorée, tandis que les prix des grains de base et des produits tels que l'huile, le sucre, etc. ont affiché des baisses significatives, rendant ainsi les produits alimentaires importés plus accessibles. De plus, le prix du pétrole, en hausse en début d'année, a chuté mais demeure encore élevé par rapport à son niveau du début de 2013.

5.2.2.-Le contexte national: performance de l'économie nationale et de la campagne agricole de printemps 2013

En 2013, l'économie Haïtienne a fait montre d'une croissance plus forte par rapport à 2012, année marquée par des catastrophes naturelles (une période de sécheresse, puis deux ouragans majeurs). En effet, la croissance en 2013 a été multipliée par 1.5 par rapport à 2012, passant de 2.9% à 4.3% en moyenne (BRH, Annexe Statistique, Rapport annuel 2013). Ce résultat est le fruit de la dynamique qui a caractérisé certains secteurs tels l'agriculture qui, après une croissance négative en 2012 en raison des chocs qui l'ont saccagée, a accusé une augmentation de près de 5% de son PIB, le secteur manufacturier ayant cru de 0.8% (en

particulier le secteur des bâtiments et travaux publics affichant une croissance de plus de 4 points de % par rapport à son niveau de 2012), etc.

La production agricole de printemps a augmenté de près de 33% par rapport à celle de 2012 (CNSA/MARNDR, 2013). Cette augmentation concerne presque toutes les cultures vivrières comme les céréales (46%), en particulier le maïs, la banane et le Plantain (40%), les tubercules et les légumineuses (27 et 13% respectivement). De plus, la carte ci-dessous montre la performance de la campagne par département. On note une augmentation de la production agricole dans les départements de la Grande-Anse, des Nippes, de l'Ouest, du Centre, de l'Artibonite, du Nord-Est et du Nord. Les autres enregistrent soit une stagnation, soit une perte de récoltes.

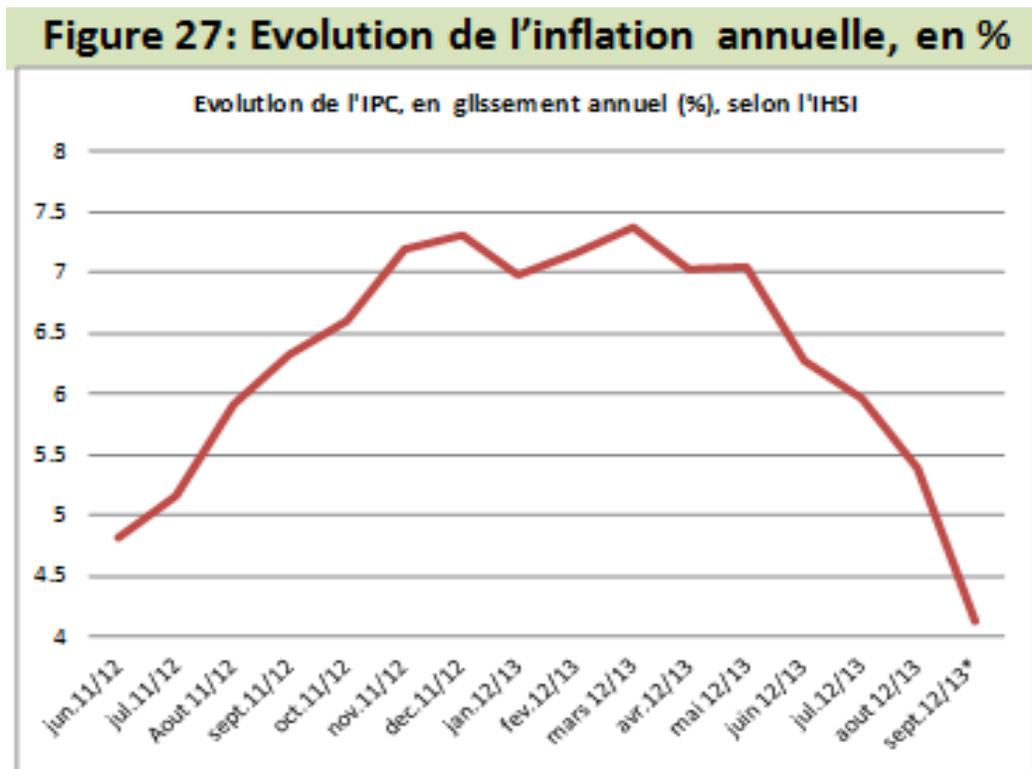


Source: CNSA/ESSAN 2013

Selon le rapport de l'évaluation de la campagne de printemps 2013, des institutions nationales et des organismes internationaux ont contribué à la réussite de cette campagne. C'est le cas par exemple du MARNDR, du Ministère à la promotion de la paysannerie, des différents partenaires tels la FAO, Winner, l'ACDI-VOCA, l'IICA, la Banque mondiale via le projet RESEPAG et d'autres programmes. Pour la plupart, ces organismes ont mis à la disposition des producteurs un volume important de semences au moment des semis. Plusieurs foires semencières ont même été organisées à cet effet.

Par ailleurs, grâce à la production agricole supérieure à celle de 2012 et aux baisses des prix alimentaires observées sur le marché mondial, **les prix des produits alimentaires de base** (locaux et importés) ont affiché une baisse significative sur les différents marchés locaux, améliorant ainsi l'accès aux aliments. Le graphique ci-dessous illustre la tendance générale de l'inflation au cours de l'année 2013. Après une relative stabilité entre 7 et 7.5% en glissement annuel durant les quatre premiers mois de 2012-2013, le

taux d'inflation diminue considérablement, de juin à décembre, pour se situer à moins de 3.5% en fin de période.

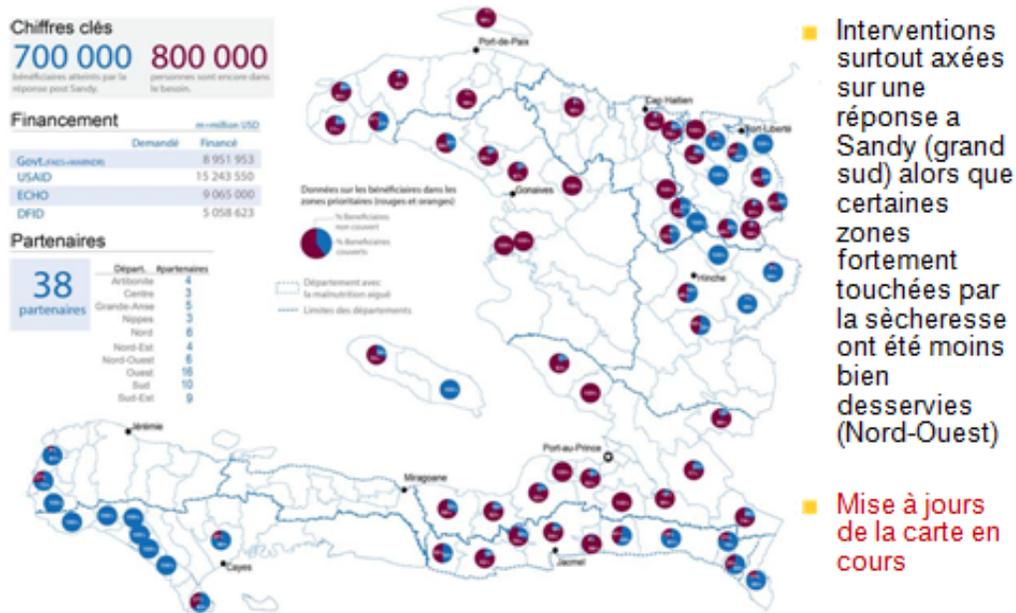


Source: Calculs propres sur la base des données de la BRH et de l'IHSI.

5.2.3.-Interventions post-désastres

La carte suivante présente le niveau et les zones d'intervention des acteurs, suite au passage du cyclone Sandy et à la situation de sécheresse qui a sévit en 2012. Il faut dire que cette figure met en avant les réponses à l'ouragan Sandy, notamment dans le grand Sud, tandis que les zones fortement touchées par la sécheresse, en particulier le Nord-Ouest, ont été moins bien desservies. Quoiqu'il en soit, ces interventions ont pu servir à atténuer l'impact des catastrophes sur les zones touchées et à y apporter une certaine amélioration des conditions d'existence des ménages.

Figure 28: Carte d'interventions post-désastres 2012-13 des différents acteurs



En résumé, sur le plan économique et agricole, l'environnement national en 2013 s'est prêté mieux au progrès qu'en 2012. En effet, un tel environnement marqué entre autres, par la croissance de la production globale, de la production agricole en particulier, et par une baisse de l'inflation, a été de nature à améliorer les conditions de sécurité alimentaire, en ce qui se rapporte notamment à la disponibilité et l'accès aux aliments. Donc, en dépit des chocs mentionnés, une stabilisation de la situation de sécurité alimentaire a été observée à l'échelle nationale, bien que les ménages aux prises à l'insécurité alimentaire présentent toujours le même profil.

5.9 Profil des ménages en insécurité alimentaire

Il s'agit ici d'une analyse multi variée qui prend en compte l'indice de richesse en biens durables, le type d'emploi, les principales sources de revenus, la fréquence et la qualité des aliments consommés dans les ménages.

a) Indice de richesse et Score de Consommation Alimentaire:

Si l'on s'en tient au tableau ci-dessous, l'insécurité alimentaire, mesurée par le Score de Consommation Alimentaire, touche beaucoup plus les ménages pauvres que les riches. En effet, parmi les plus pauvres (20% des ménages), près de 38% a une consommation alimentaire pauvre contre 2.8% pour les plus riches. De même, parmi ceux qui sont pauvres, 29.4% ont une consommation alimentaire pauvre contre 18.8% et 11.2% respectivement pour les ménages de niveau moyen et ceux considérés comme riches. Ainsi, plus de 67% des pauvres (les plus pauvres+les pauvres) ont une consommation alimentaire faible, donc une insécurité alimentaire élevée. Ceci établit une corrélation positive entre le fait d'être pauvre et l'insécurité alimentaire élevée. Plus on est pauvre, plus on est en insécurité alimentaire et inversement, c'est-à-dire plus on est mieux lotis moins on est aux prises à l'insécurité alimentaire.

Tableau 8: Distribution des ménages par Score de consommation alimentaire selon le quintile de richesse en biens durables

	Groupes de Score de consommation alimentaire (28, 42)			
	pauvre consommation	consommation limite	Consommation acceptable	Total
Le plus pauvre	37.9%	35.6%	17.0%	20.0%
Pauvre	29.4%	26.3%	18.6%	20.0%
Moyen	18.8%	16.6%	20.5%	20.0%
Riche	11.2%	17.1%	20.9%	20.0%
Le plus riche	2.8%	4.4%	23.0%	20.0%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: CNSA/ESSAN 2013

Cela se justifie encore quand on considère l'insécurité ou la sécurité alimentaire chez les riches. Par exemple, parmi ceux ayant une consommation alimentaire acceptable, plus de 64% sont des ménages de niveau moyen, ou considérés comme riches ou les plus riches.

b) Indice de richesse et Score de Diversité Alimentaire:

Un constat similaire est fait au niveau du score de diversité alimentaire (tableau ci-dessous): les ménages ayant une diversité faible sont les plus pauvres et les pauvres, soit plus de 77% d'entre eux. Et le score de diversité alimentaire des ménages s'améliore avec leur niveau de richesse. Donc ici, il existe une corrélation négative entre ce score et le quintile de richesse: un ménage à diversité faible est généralement considéré comme pauvre ou plus pauvre tandis que celui qui à une diversité moyenne ou acceptable (élevée) est plus ou moins riche.

Tableau 9: Distribution des ménages selon le quintile de consommation per capita par score de diversité alimentaire

Quintile de consommation per capita		Groupes de Score de Diversité Alimentaire			
		pauvre diversité	diversité moyen	diversité acceptable	Ensemble
	Le plus pauvre	59.1%	38.5%	15.6%	20.0%
	Pauvre	18.3%	24.0%	19.2%	20.0%
	moyen	8.7%	18.1%	20.7%	20.0%
	Riche	6.4%	11.8%	21.9%	20.0%
	Le plus riche	7.4%	7.6%	22.6%	20.0%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: CNSA/ESSAN 2013

c) Indice de richesse et Echelle de la faim:

La faim est plus sévère dans les ménages pauvres que dans ceux considérés comme de niveau moyen, riches ou plus riches (tableau suivant). Ainsi la faim est presque inexistante ou légère dans près de 71% des ménages moyens, riches ou les plus riches, tandis qu'elle est sévère dans plus de la moitié des ménages pauvres.

Tableau 10: Distribution des ménages selon le quintile d'indice de richesse en biens durables par modalité de l'échelle de la faim

		Échelle de la Faim des Ménages			
		Faim inexistante/légère	Faim Modérée	Faim sévère	Total
	Le plus pauvre	14.1%	21.1%	24.6%	20.0%
	Pauvre	14.8%	20.1%	25.7%	20.0%
	Moyen	19.3%	20.3%	19.7%	19.9%
	Riche	18.7%	21.7%	17.6%	20.0%
	Le plus riche	33.1%	16.8%	12.3%	20.0%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : CNSA, ESSAN 2013

d) Indice de richesse et score synthétique de sécurité alimentaire:

Comme on l'a souligné dans les analyses antérieures, le score synthétique de sécurité alimentaire présente une similarité avec la situation décrite par les SCA, SDA et l'échelle de la faim. Ainsi, la corrélation entre niveau d'insécurité alimentaire et pauvreté paraît ici encore confirmée. En effet, plus de 67% des pauvres se trouvent en insécurité alimentaire élevée tandis que parmi ceux qui sont en situation de sécurité alimentaire seulement 27.4% sont pauvres (tableau suivant). Donc, plus le ménage est pauvre plus il est en situation d'insécurité alimentaire et inversement.

Tableau 11: Distribution des ménages par niveau de sécurité alimentaire et par quintile de richesse en biens durables

		Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire				Total
		Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
	Le plus pauvre	34.9%	25.3%	19.2%	12.8%	20.0%
	Pauvre	32.3%	23.6%	19.3%	14.6%	20.0%
	Moyen	16.4%	20.5%	20.5%	19.2%	19.9%
	Riche	13.6%	18.2%	22.5%	18.8%	20.0%
	Le plus riche	2.8%	12.4%	18.5%	34.7%	20.0%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: CNSA/ESSAN 2013

Quant à la relation entre groupe d'aliments consommés et sécurité alimentaire, elle varie suivant le type d'aliments. Par exemple, il n'y a pas vraiment de différence entre les différents niveaux de sécurité alimentaire et la consommation des aliments de base et des graisses. L'écart se creuse néanmoins à partir de la consommation des légumineuses, des produits laitiers, des fruits et surtout de la viande. On constate que plus le niveau de sécurité alimentaire du ménage s'améliore plus il consomme de ces aliments; et, en revanche, plus sa situation de sécurité alimentaire se dégrade moins il en consomme.

Tableau 12: Nombre de jours de consommation des Aliments de base et Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire

Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire	Aliments de base	Légumineuse	Viande	Produits laitiers	Légume	Fruits	Huile	Sucre
Insécurité alimentaire élevée	6.7154	1.7592	.9674	.1465	.8019	.7128	5.5840	2.2764
Insécurité alimentaire modérée	6.9584	4.2162	3.3502	1.2543	1.5758	2.1073	6.5574	4.2845
Sécurité alimentaire modérée	6.9975	5.6070	4.9015	1.9102	2.0751	2.8298	6.7686	5.2853
Sécurité alimentaire élevée	7.0000	6.0333	5.4225	2.6031	2.3943	3.4295	6.8860	5.7822
Total	6.9716	5.1420	4.4156	1.8146	1.9554	2.6738	6.6748	4.9828

Source: CNSA/ESSAN 2013

Un constat similaire est fait au niveau des autres indicateurs de sécurité alimentaires particulièrement le SCA et le SDA: plus l'un de ces scores s'améliore plus on consomme des produits comme la viande, le lait, les légumineuses et plus le score se détériore plus faible est la consommation de ces aliments.

Tableau 13: Nombre de jours de consommation des Aliments de base et Score de consommation

Groupes de Score de consommation alimentaire	Aliments de base	Légumineuse	Viande	Produits laitiers	Légume	Fruits	Huile	Sucre
pauvre consommation	6.5446	.7974	.5537	.0928	.7962	.5436	5.3630	2.0074
consommation limite	6.9243	2.6341	1.6508	.2045	1.2315	1.2968	6.3022	3.0931
Consommation acceptable	6.9981	5.6980	4.9831	2.1237	2.1119	2.9672	6.7883	5.3898
Total	6.9716	5.1427	4.4144	1.8165	1.9559	2.6742	6.6749	4.9849

Source: CNSA/ESSAN 2013

Tableau 14: Nombre de jours de consommation des Aliments de base et Échelle de la Faim des Ménages

Échelle de la Faim des Ménages	Aliments de base	Légumineuse	Viande	Produits laitiers	Légume	Fruits	Huile	Sucre
Faim inexistante/légère	6.9947	5.8251	5.2059	2.4704	2.3566	3.3403	6.8626	5.6392
Faim Modérée	6.9790	5.1981	4.4756	1.6904	1.9348	2.5839	6.7086	4.9601
Faim sévère	6.9278	4.2206	3.3608	1.3415	1.5382	2.1093	6.3787	4.2746
Total	6.9716	5.1420	4.4156	1.8146	1.9554	2.6738	6.6748	4.9828

Source: CNSA/ESSAN 2013

Tableau 15: Nombre de jours de consommation des Aliments de base et Score de Diversité Alimentaire

Groupes de Score de Diversité Alimentaire	Aliments de base	Légumineuse	Viande	Produits laitiers	Légume	Fruits	Huile	Sucre
pauvre diversité	6.4306	1.8317	1.3997	.3260	.7165	.5166	5.1591	2.1653
diversité moyen	6.9216	3.4461	2.5438	.5903	1.1769	1.1957	6.3352	3.2233
diversité acceptable	6.9930	5.5420	4.8408	2.0855	2.1332	3.0063	6.7733	5.3861
Total	6.9716	5.1427	4.4144	1.8165	1.9559	2.6742	6.6749	4.9849

Source: CNSA/ESSAN 2013

En outre, bien que la consommation des aliments de base reste la même, quelque soit le niveau du score considéré, le nombre moyen de repas journalier varie d'un niveau de sécurité alimentaire à un autre. En fait, le nombre moyen de repas observé en 2013 a été de 2.1, une situation classique car dans presque toutes les enquêtes de sécurité alimentaire réalisées par CNSA et ses partenaires, ce nombre ne varie que très peu, à l'échelle nationale. Cependant, à le considérer par niveau de consommation alimentaire (SCA) par exemple, l'écart est saisissant entre les trois groupes de consommation. En effet, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre n'ont eu que moins de deux repas quotidiens, tandis que ceux ayant une consommation acceptable ont au moins deux repas par jour.

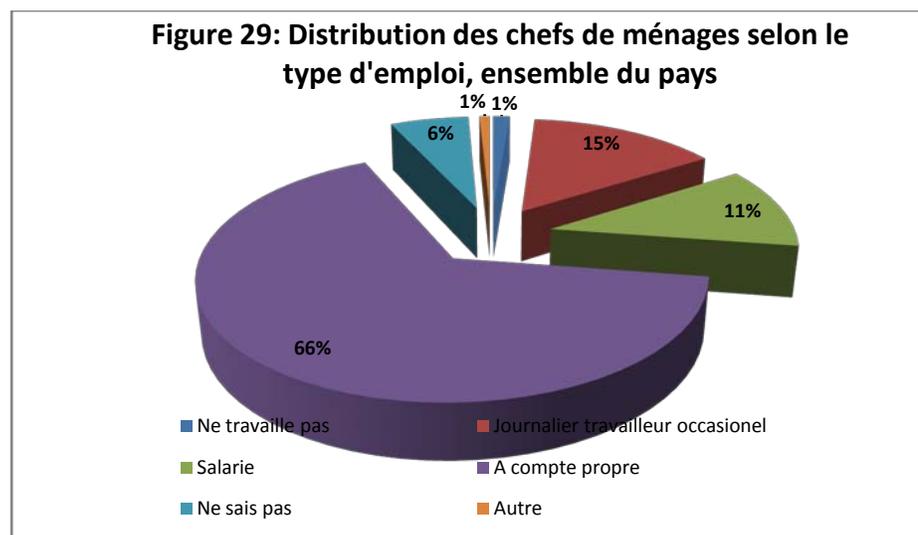
Tableau 16: Distribution des ménages selon le groupe de consommation alimentaire et le nombre de repas

Groupes de Score de consommation alimentaire	Nombre de repas par jour
pauvre consommation	1.51
consommation limite	1.77
Consommation acceptable	2.18
Total	2.10

Source : CNSA, ESSAN 2013

e) Indice synthétique de sécurité alimentaire et type d'emploi

Selon la figure ci-dessous, plus de 2/3 des individus interrogés travaillent à compte propre et près de 15% sont journaliers ou travailleurs occasionnels. A peine 11% travaillent comme fonctionnaires ou salariés. En un mot, la plupart des individus travaillent pour leur propre compte. C'est un cas classique car maintes études menées en Haïti attestent le phénomène de l'informalisation de l'activité économique et par ricochet de l'emploi dans le pays.



Source: CNSA/ESSAN 2013

Tableau 17: Distribution des ménages par niveau de sécurité alimentaire selon le type d'emploi

	Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire				Total
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
Ne travaille pas	3.6%	1.3%	1.4%	0.4%	1.3%
Journalier travailleur occasionnel	22.7%	15.6%	14.5%	12.1%	14.7%
Salarié	6.1%	7.1%	11.7%	16.3%	11.4%
A compte propre	54.8%	67.9%	67.2%	64.2%	65.9%
Ne sais pas	11.2%	7.3%	4.6%	6.1%	6.1%
99.00	1.6%	0.8%	0.5%	0.9%	0.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: CNSA/ESSAN 2013

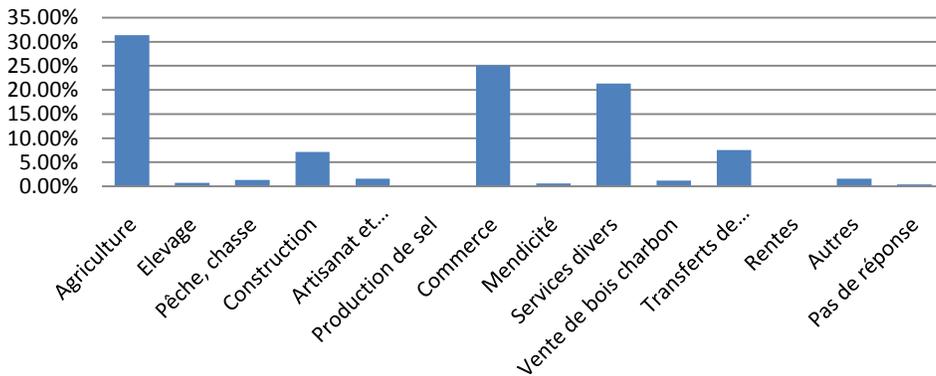
Et quel que soit leur niveau de sécurité alimentaire, la prédominance de l'emploi "à compte propre" est patente pour la plupart des membres de ménages interrogés. Toutefois, la proportion d'individus en insécurité alimentaire travaillant comme journalier ou travailleur occasionnel est plus importante que celle observée pour les autres niveaux d'insécurité alimentaire.

f) Indice synthétique de sécurité alimentaire et source principale de revenu:

L'agriculture constitue la source principale de revenus des individus, tous niveaux de sécurité alimentaire confondus. Elle représente en moyenne plus de 31% des principales sources de revenus pour l'ensemble des ménages. Certes, une plus grande proportion de ménages en insécurité alimentaire élevée (33%) s'y adonne comme principale source de revenus, contre 30 à 32% de ceux en insécurité alimentaire modérée et en situation de sécurité alimentaire.

La seconde source principale de revenus est le commerce (25% en moyenne), surtout pratiqué par les ménages en insécurité alimentaire modérée et ceux en situation de sécurité alimentaire (24 à 26%). A peine 17% des ménages en insécurité alimentaire élevée l'utilisent comme leur principale source de revenus. D'autres sources occupent également une place plus ou moins importante. C'est le cas des services divers (21.3%), des transferts de l'étranger ou local (7.5%) et de la construction (7.1%).

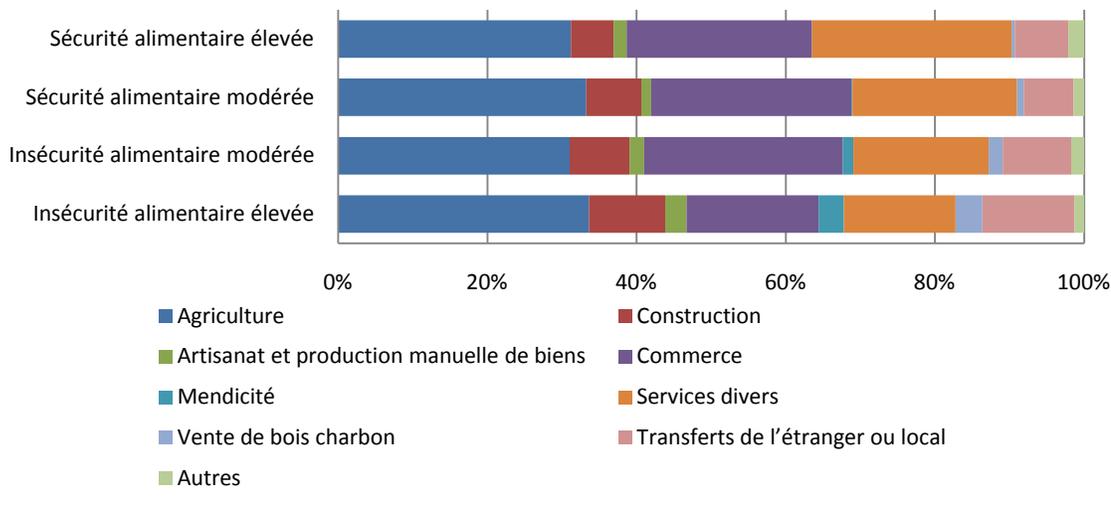
Figure 30: Distribution des ménages suivant la principale source de revenu, en %, ensemble du pays



Source: CNSA/ESSAN 2013

Les services divers sont beaucoup plus représentatifs pour les individus en situation de sécurité alimentaire (21.5 à 26.2%) contre 14 et 17.6% pour ceux qui sont en insécurité alimentaire. Par contre, ces derniers pratiquent beaucoup plus la construction (7 à 10% d'entre eux) que les autres catégories (5 à 7%). De plus ils bénéficient de plus de transferts (entre 9 à 12%), contre 6 et 7% pour les ménages en situation de sécurité alimentaire modérée ou élevée.

Figure 31: Distribution des ménages suivant les sources principales de revenu et l'indice de sécurité alimentaire, en %



Source : CNSA, ESSAN 2013

Un fait intéressant à souligner est que les ménages en insécurité alimentaire (élevée ou modérée) sont les seuls à pratiquer la mendicité, bien que la proportion de personne recourant à cette pratique soit très faible (3.3% de ceux en proie à l'insécurité alimentaire aigüe et 1.4% pour ceux en situation d'insécurité alimentaire modérée).

Tableau 18: Distribution des ménages par niveau de sécurité alimentaire selon la principale source de revenu

Source principale de revenu	Score Synthétique de la Sécurité Alimentaire				Total
	Insécurité alimentaire élevée	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire élevée	
Agriculture	33.0%	30.1%	32.4%	30.5%	31.4%
Elevage	0.0%	1.1%	0.7%	0.7%	0.7%
Pêche, chasse	0.9%	1.4%	1.4%	1.0%	1.3%
Construction	10.0%	7.8%	7.2%	5.6%	7.1%
Artisanat et production manuelle de biens	2.8%	1.9%	1.3%	1.7%	1.6%
Production de sel	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Commerce	17.4%	25.8%	26.2%	24.3%	25.1%
Mendicité	3.3%	1.4%	0.1%	0.0%	0.6%
Services divers	14.7%	17.6%	21.5%	26.2%	21.3%
Vente de bois charbon	3.5%	1.8%	0.9%	0.4%	1.2%
Transferts de l'étranger ou local	12.1%	8.9%	6.5%	7.0%	7.5%
Rentes	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.0%
Autres	1.3%	1.7%	1.4%	2.1%	1.6%
Pas de réponse	0.9%	0.5%	0.3%	0.5%	0.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source: CNSA/ESSAN 2013

g) Les dépenses des ménages et sécurité alimentaire:

Le premier indicateur à prendre en compte ici est la dépense per capita au niveau des ménages. Selon les données collectées, plus un ménage est en sécurité alimentaire, plus sa dépense per capita est importante et inversement. En effet, alors que le niveau des dépenses per capita est d'approximativement 1800 gourdes par personne par mois dans un ménage en situation de sécurité alimentaire élevée, il est de 1474 gourdes pour un ménage en sécurité alimentaire modérée. Par contre, le niveau de dépenses diminue avec le niveau de sécurité alimentaire. Par exemple, les individus appartenant aux ménages en insécurité alimentaire modérée dépensent moins que les ménages des premiers groupes de consommation, soit 1246 gourdes par personne par mois. A l'opposé, il est davantage plus faible pour ceux en proie à l'insécurité alimentaire aigue ou élevée: 832 gourdes, soit moins de deux fois de celui du premier groupe.

Un autre indicateur très important à analyser ici est la part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales du ménage. D'ordinaire, celle-ci est toujours plus importante dans les dépenses des plus pauvres et moindre dans celles des mieux lotis. Dans le contexte de l'ESSAN 2013, la tendance semble tout être différente. En effet, la moyenne nationale étant de 62.7%, pour les quatre niveaux de sécurité alimentaire (indice synthétique), la part moyenne est de 64% pour les deux premiers niveaux (insécurité alimentaire) et respectivement de 63% et 59.4% pour les ménages en sécurité alimentaire modérée et élevée. Donc l'écart entre les différents groupes de sécurité alimentaire est plutôt faible.

Cette tendance se reflète même au niveau des départements, ceci quel que soit le niveau de sécurité alimentaire considéré. Cependant, les départements des nippes, du Sud-est et la région métropolitaine de

Port-au-Prince présentent une configuration différente, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales s'étant écartée significativement de la moyenne nationale. La part des dépenses alimentaires représente près de 73% et 71.2% dans les dépenses des ménages résidents respectivement dans les Nippes et le Sud est. Elle est d'environ 54% pour l'Aire métropolitaine.

Ce dernier cas vient confirmer ce que l'on a souligné plus haut en ce qui se rapporte aux dépenses per capita. En effet, les dépenses per capita en milieu urbain sont plus faibles que celles observées en milieu rural. De façon similaire, la part des dépenses alimentaires en milieu urbain (57.5%) est plus faible qu'en milieu rural (68%). L'encadré ci-dessous renseigne davantage sur le profil des ménages en sécurité ou en insécurité alimentaire selon l'ESSAN 2013.

PROFILS DE SECURITE ALIMENTAIRE: RESULTATS DEFINITIFS

Indicateurs de profils	Niveaux de sécurité alimentaire			
	Sécurité Alimentaire élevée	Sécurité Alimentaire modérée	Insécurité Alimentaire modérée	Insécurité Alimentaire élevée
Provenance d'aliments	Les ménages dépendent davantage de l'achat au comptant	Les ménages dépendent davantage de l'achat au comptant et moins de la production propre	Les ménages dépendent davantage de la production propre et de l'achat au crédit	Les ménages dépendent davantage de la production propre et de l'achat au crédit, (de l'emprunt et/ou de la mendicité)
Indice de stratégies d'adaptation (CSI)	Moins de recours aux stratégies de crise ou de détresse	Moins de recours aux stratégies de crise ou de détresse	Recours davantage aux stratégies de crise	Recours davantage aux stratégies de crise
Nombre de repas par jour	2.4 repas par jour	2.1 repas par jour	1.9 repas par jour	1.5 repas par jour
Dépense alimentaire per capita	1799 gdes par mois par personne	1474 gdes par mois par personne	1246 gdes par mois par personnes	832 gdes par mois par personne
Groupes d'aliments	Meilleure consommation de légumineuse, viande, légumes, fruit, lait, huile et sucre	Meilleure consommation de légumineuse, viande, légumes, fruit, lait, huile et sucre	faible consommation de légumineuse, viande, légumes, fruit, lait, huile et sucre	faible consommation de légumineuse, viande, légumes, fruit, lait, huile et sucre
Source de Revenu	Sources de revenus dominantes :travail qualifié, activité non agricoles indépendantes, artisanat et du bénévolat	Sources de revenus dominantes: Travail indépendant non agricole, travail indépendant agriculture, élevage	Sources de revenus dominantes: main d'oeuvre agriculture, élevage, Travail indépendant agriculture et travail indépendant non agricole	Sources de revenus dominantes: Vente de la force de travail dans l'agriculture, élevage et pêche
Niveau d'Education	Atteignent un niveau d'étude élevée	Atteignent un niveau d'éducation élevée	Moins scolarisés que les ménages en sécurité alimentaire	Faiblement scolarisés

Source: CNSA/ESSAN 2013

Conclusion du chapitre V

Ce chapitre a abordé la sécurité alimentaire en Haïti, en ce qui a trait aux composantes disponibilité et accessibilité aux aliments au niveau des ménages. L'analyse a porté sur la consommation et la diversité alimentaires, la faim, à travers des indicateurs tels que les scores de consommation et de diversité alimentaires et l'échelle de la faim. Une combinaison de ces trois indicateurs a donné lieu à un indice ou un score synthétique permettant d'appréhender le phénomène de l'insécurité alimentaire dans le pays. L'analyse de ces indicateurs, à l'exception de l'échelle de la faim, met en avant la stabilité, voire même une amélioration des conditions de disponibilité et d'accessibilité alimentaires en 2013, comparativement aux deux années précédentes.

A l'échelle nationale, l'insécurité alimentaire a augmenté de 1 point de pourcentage en 2013 par rapport à 2012; toutefois, sa prévalence s'est avérée plus faible qu'en 2011. Il faut souligner que l'insécurité alimentaire chronique reste stable alors que celle dite modérée a bondi d'un point. Mise à part cette légère hausse, sur un plan dynamique (de 2011 à 2013), une amélioration de la situation de sécurité alimentaire est notoire. Cependant, il convient de souligner trois faits saillants:

- 1) la proportion de ménages souffrant de la faim a augmenté et ceci porte à croire que le problème de la faim, qu'elle soit sévère ou modérée, reste entier en Haïti;
- 2) la prévalence de l'insécurité alimentaire demeure élevée dans certains départements comme le Nord, le Nord-Ouest, le Nord-est, le Sud-est et l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince.
- 3) les profils des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas significativement changé et que les différents groupes de consommation présentent chacun des caractéristiques similaires relevées lors des enquêtes antérieures de sécurité alimentaire.

VI- Situation nutritionnelle des enfants et des femmes en âge de procréer

Le statut nutritionnel, tout comme la sécurité alimentaire, résulte des stratégies de vies et des différents capitaux mobilisés par les ménages. Toutefois, le statut nutritionnel ne reflète pas uniquement la sécurité alimentaire. La malnutrition peut également être le résultat de déficiences et carences en micronutriments spécifiques (fer, iode, vitamine A), ou de maladies qui ont des conséquences directes sur la nutrition, comme la diarrhée ou d'autres infections.

Ce chapitre traite de l'état nutritionnel des enfants et des femmes en âge de procréer. Il se divise en six sections. La première section présente la classification de la malnutrition selon les normes de l'OMS. La deuxième section montre la situation nutritionnelle par département et compare les résultats de cette enquête aux résultats des enquêtes antérieures. La troisième section présente la situation nutritionnelle selon le milieu de résidence. La quatrième section aborde les pratiques de soin aux nouveaux nés et aux jeunes enfants. La cinquième section analyse les déterminants de la malnutrition chez les enfants de 6 à 59 mois. Et enfin, la sixième section analyse la situation nutritionnelle des femmes en âge de procréer.

6.1- Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans

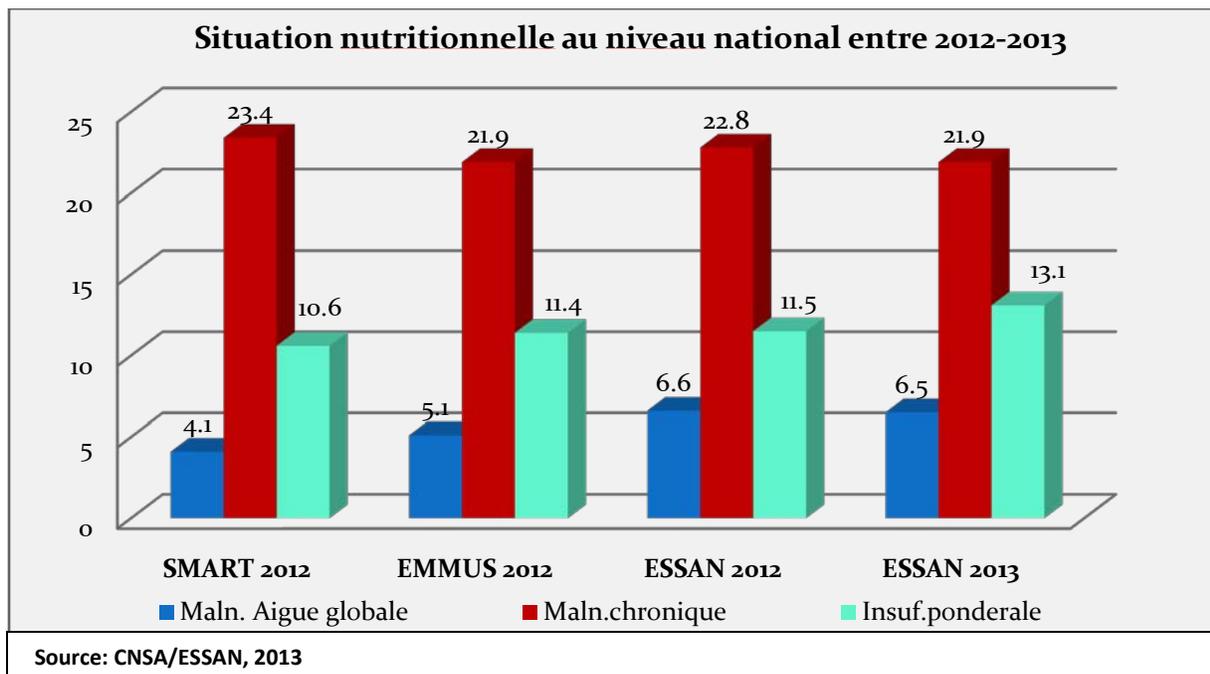
Avant de présenter la situation nutritionnelle par département, il convient d'attirer l'attention sur la qualité des données. Le rapport de plausibilité (**voir annexe A**) produit pour l'ensemble des départements, montre un indice global de 14 %. Ce qui est acceptable pour l'étude et traduit que les données ainsi recueillies sont de bonne qualité.

6.1.1- Situation nutritionnelle des enfants de 6-59 mois au nouveau national de 2012-2013

Dans l'ensemble, la figure 32 montre que les enquêtes (SMART 2012, EMMUS 2012, ESSAN 2012 et ESSAN 2013) suivent la même tendance pour les différentes formes de malnutrition, à l'exception de la malnutrition aigüe globale qui est à la hausse en 2012 puis se stabilise en 2013, avec une prévalence de (6.5%). Ce dernier indicateur donne le meilleur reflet de la situation nutritionnelle actuelle de l'enfant (au moment des mesures et dans un passé proche) et est fortement influencé par les événements récents survenus dans la vie de l'enfant (maladies) ou des déficits alimentaires (sécheresse, périodes de soudure).

Toutefois, ces résultats montreraient une réelle amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans en Haïti. Toutefois il s'avère plus que nécessaire de disposer d'un plan de surveillance claire, permettant d'obtenir des mesures répétées à la même période sur 4 à 5 ans, pour mieux interpréter cette tendance.

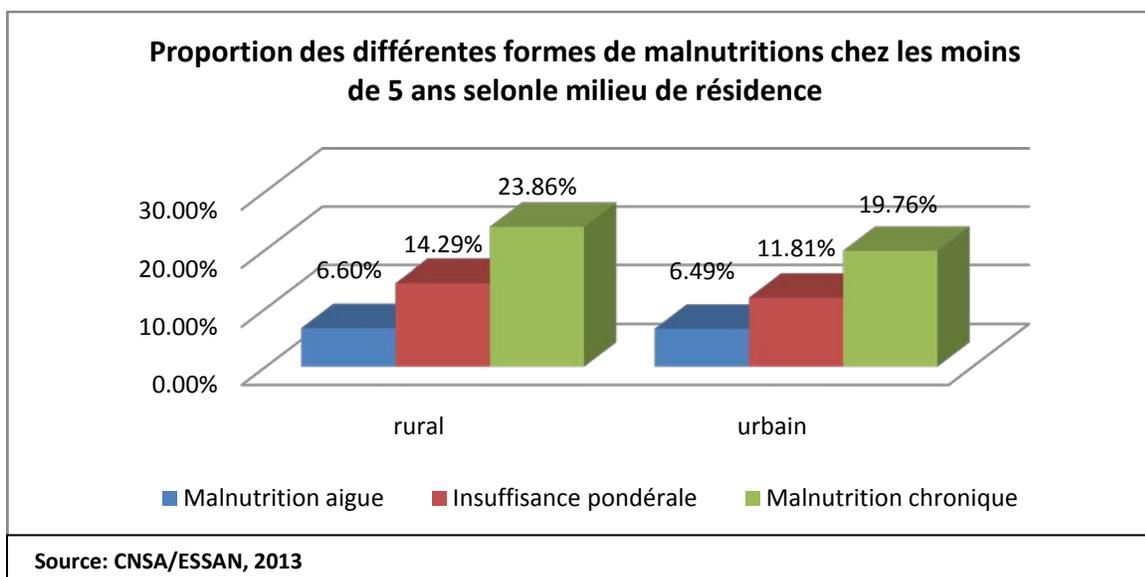
Figure 32 : Prévalences de la malnutrition chez les enfants de 6-59 mois au nouveau national de 2012-2013



6.1.2-Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans selon le milieu de résidence

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans ne montre aucune différence significative pour la malnutrition aigue globale selon le milieu de résidence. Pourtant, les enfants résidant en milieu rural (23.8%) présentent un risque plus élevé de la malnutrition chronique par rapport à ceux résidant en milieu urbain (19.7%).

Figure 33: Prévalence des différentes formes de malnutritions selon le milieu de résidence



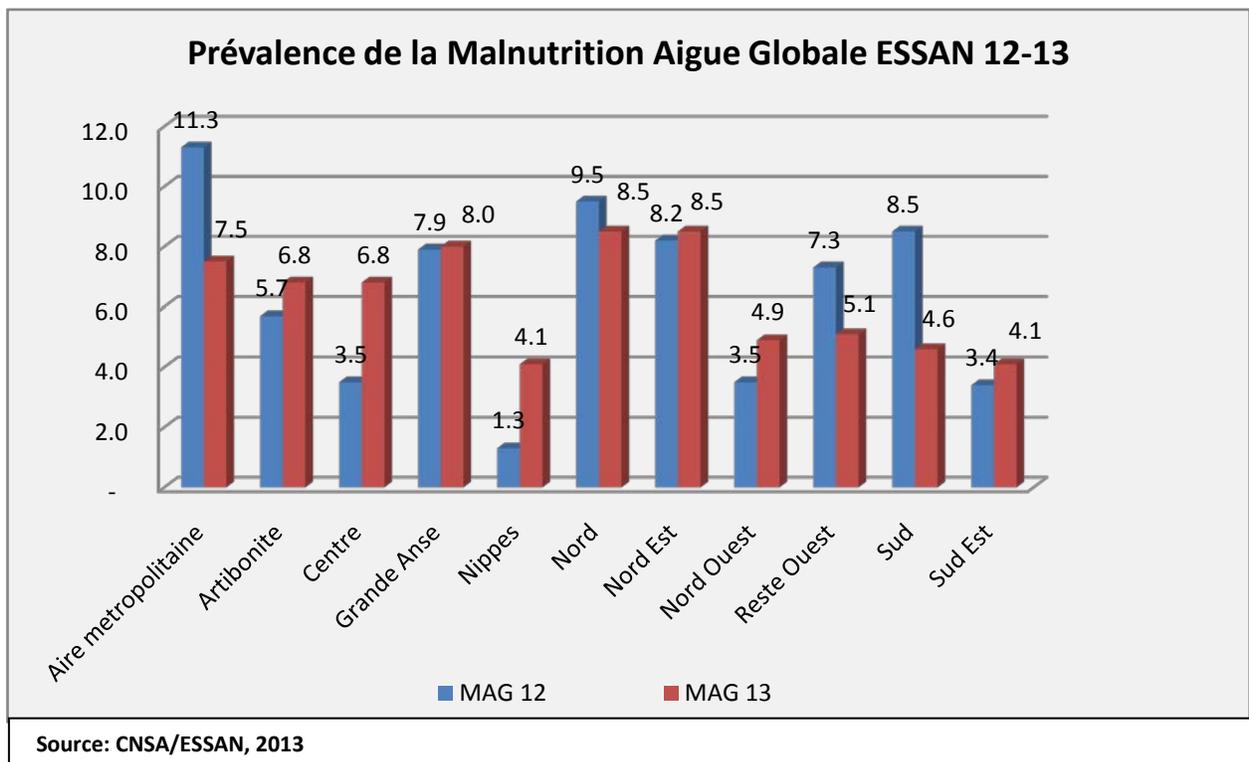
6.1.3- La malnutrition aiguë par département entre 2012-2013

La malnutrition aiguë ou émaciation se définit par un indice poids pour taille en dessous de -2 écarts-types de la médiane de la population de référence. Les enfants dont l'indice poids pour taille se situe entre moins deux écarts-types et moins trois écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence sont considérés comme étant atteints de malnutrition aiguë modérée, ceux se situant à moins de trois écarts-type sont considérés comme souffrant de malnutrition aiguë sévère.

Cet indice donne le meilleur reflet de la situation nutritionnelle actuelle de l'enfant (au moment des mesures et dans un passé proche) et est fortement influencé par les événements récents survenus dans la vie de l'enfant (maladies) ou des déficits alimentaires (sécheresse, périodes de soudure). Ainsi son interprétation devra tenir compte de la période de mesure, selon qu'on est en période de bonne disponibilité alimentaire ou en période de soudure.

Au niveau départemental, la situation est assez hétérogène. Dans certaines régions, les résultats montrent que la situation nutritionnelle nécessite des interventions ciblées selon les critères de l'OMS. Il faut noter que, contrairement à ce à quoi l'on pouvait s'attendre, la situation dans la région de l'Aire Métropolitaine, frise le seuil élevé; avec 11.3% de cas d'émaciation dont 4.8% de formes sévères. Les départements dont la prévalence de l'émaciation compris entre 5 et 9% est jugée moyenne, mais constituant déjà un problème de santé publique sont : le Nord (9.5%), le Sud (8.5%), le Nord-Est (8.2%), la Grand'Anse (7.9 %), l'Ouest (7.3%) et L'Artibonite (5.7%). Les départements ayant les plus faibles prévalences (<5%) sont les Nippes (1.3%), le Centre (3.5%), le Nord-Ouest (3.5%) et le Sud'Est (3.4%).

Figure 34 : Prévalence de la malnutrition aiguë chez les moins de 5 ans par département.

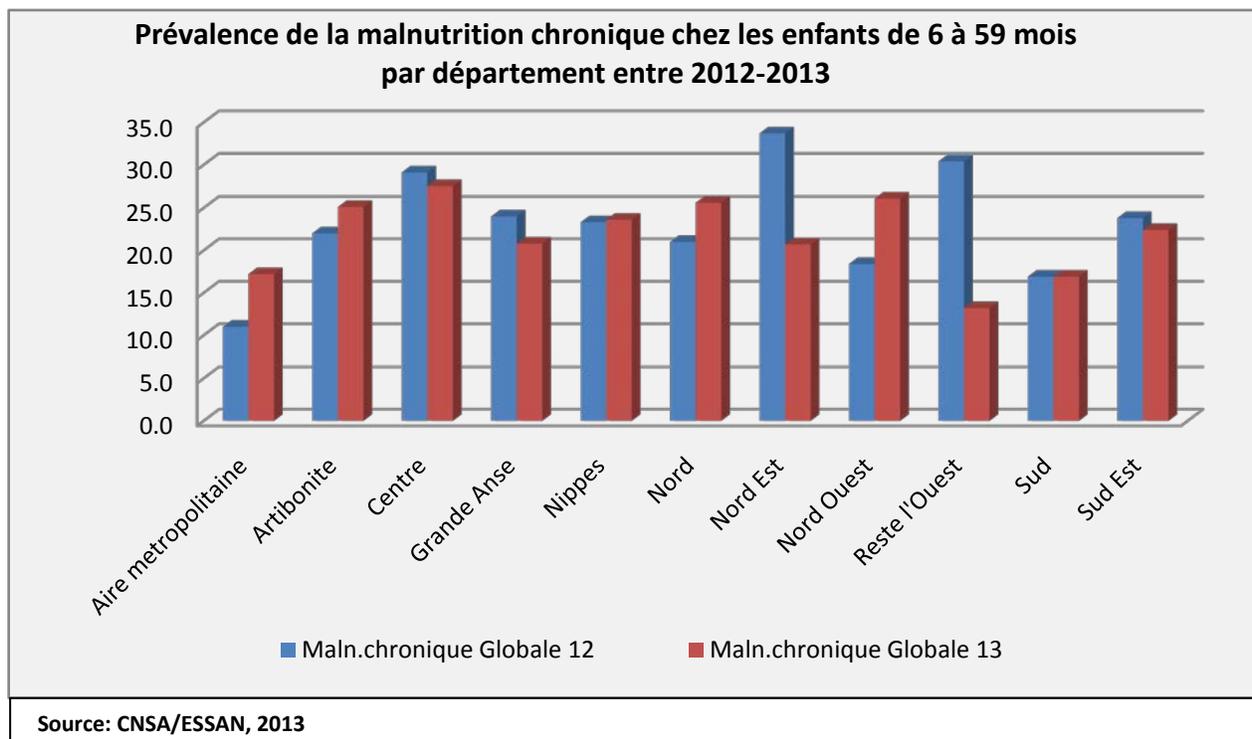


6.1.4 - La malnutrition chronique ou retard de croissance par département entre 2012-2013

La malnutrition chronique se caractérise par une taille trop petite pour l'âge, qui se traduit par un retard de croissance. C'est le reflet d'un processus chronique et est généralement la conséquence d'une longue période de pratiques alimentaires inadéquates ou de pathologies chroniques ou la survenue d'épisodes morbides à répétition, survenant précocement dans la vie de l'enfant. Ce retard de croissance qui s'installe généralement vers l'âge de deux ans est difficilement rattrapable dans la vie de l'enfant. Cette forme de malnutrition est diagnostiquée par l'indice taille pour âge.

La figure suivante présente la prévalence de la malnutrition chronique selon l'indice Taille-pour-Age en Z-scores entre 2012 et 2013. Les départements les plus touchés sont le Nord Est (33.7%), l'Ouest (30.4%) le Centre (29.1%), la Grand'Anse (24.0 %) et le Sud'Est (23.8%). Les régions les moins touchées sont l'Aire Métropolitaine (11,0%), le Sud (16.9%), le Nord (21,9%) et l'Artibonite (22.0%).

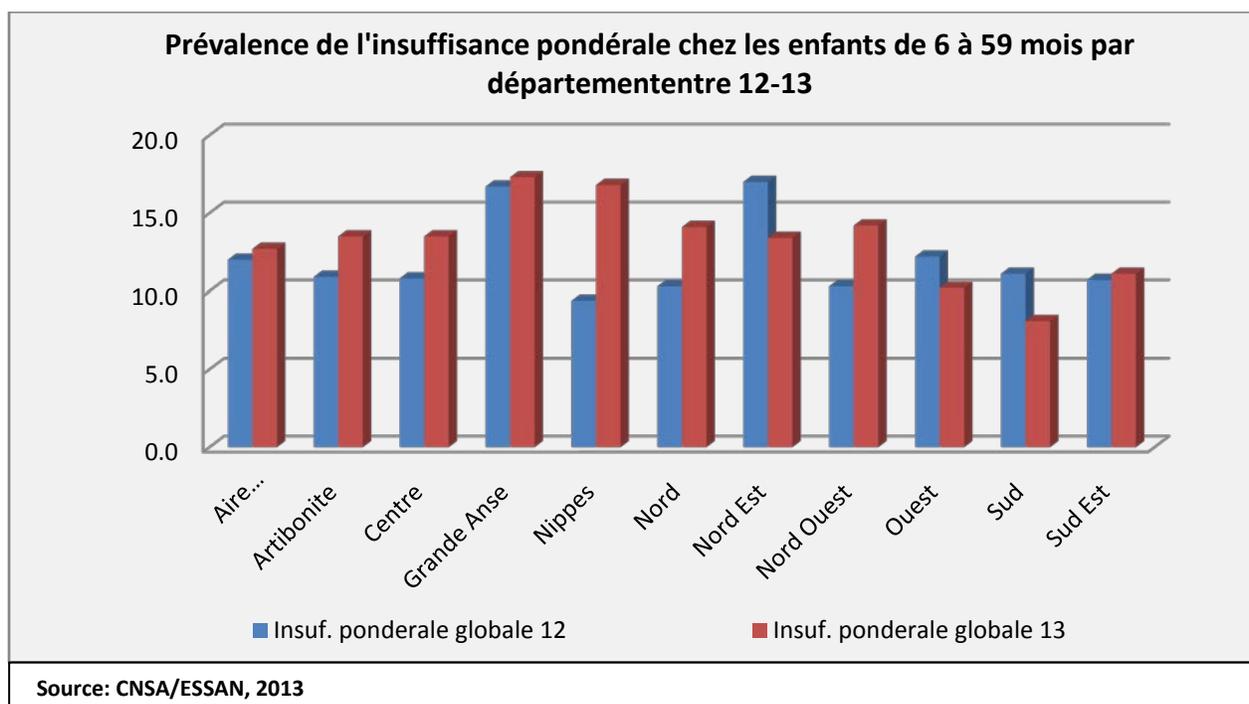
Figure 35: Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 59 mois par département de 2012-2013.



6.1.5- Insuffisance pondérale

L'insuffisance pondérale est l'indicateur communément utilisé dans le cadre du suivi de la croissance des enfants. Elle est définie par l'indice Poids-pour-Age et associe le retard de croissance et l'émaciation. La figure 36 présente l'Insuffisance pondérale selon l'indice Poids-pour-Age en Z-scores entre 2012 et 2013. Les départements les plus touchés sont le Nord Est (17,0%), la Grand-Anse (16.7%), l'Ouest (12.2%) l'Aire Métropolitaine (12.0%), et le Sud (11.1%). Les Nippes (9,4%) sont classées parmi les régions les moins touchées par l'Insuffisance Pondérale.

Figure 36: Prévalence de l'insuffisance chez les enfants de moins de 5 ans par domaine d'étude de 2012-2013.



6.2- Pratiques de soins aux nouveau-nés et aux jeunes enfants

Les pratiques d'allaitement et d'alimentation de complément font partie des causes immédiates de la malnutrition et de la mortalité infantile, suivant le schéma conceptuel des déterminants de la malnutrition élaboré par l'UNICEF.

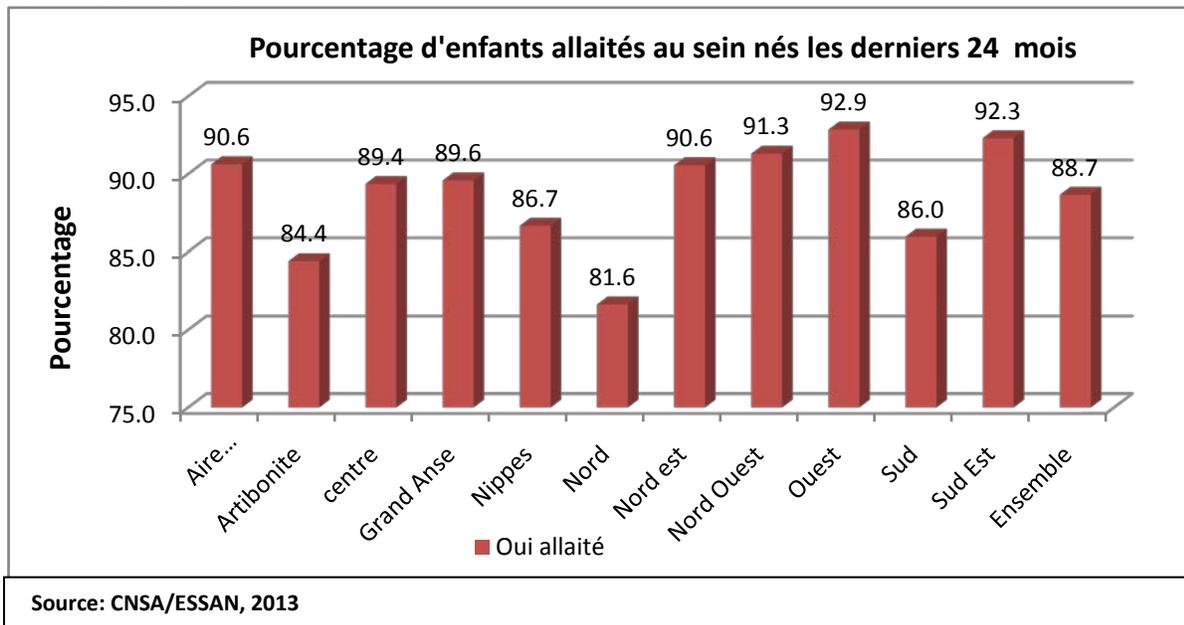
Les pratiques d'allaitement et d'alimentation de complément ont été évaluées à travers une série de questions adressées à la mère ou la personne en charge de l'enfant, à savoir si l'enfant a été allaité, combien de temps après la naissance l'enfant a-t-il été mis au sein, la durée de l'allaitement, etc.

6.2.1-Allaitement au sein des enfants

Cet indicateur se fonde sur le rappel du passé. En ce sens, l'allaitement au sein des enfants a été évalué en demandant aux mères si elles ont allaité leurs enfants après l'accouchement ou non. Les résultats de la figure 37 ci-dessous de l'enquête ESSAN 2013 montrent que 88.7% des mères allaitent ou ont allaité leurs

enfants. Les proportions varient entre 81.6% et 92,9% dans les départements. Il faut noter que les régions du Nord, de l'Artibonite et du Sud affichent les plus faibles proportions.

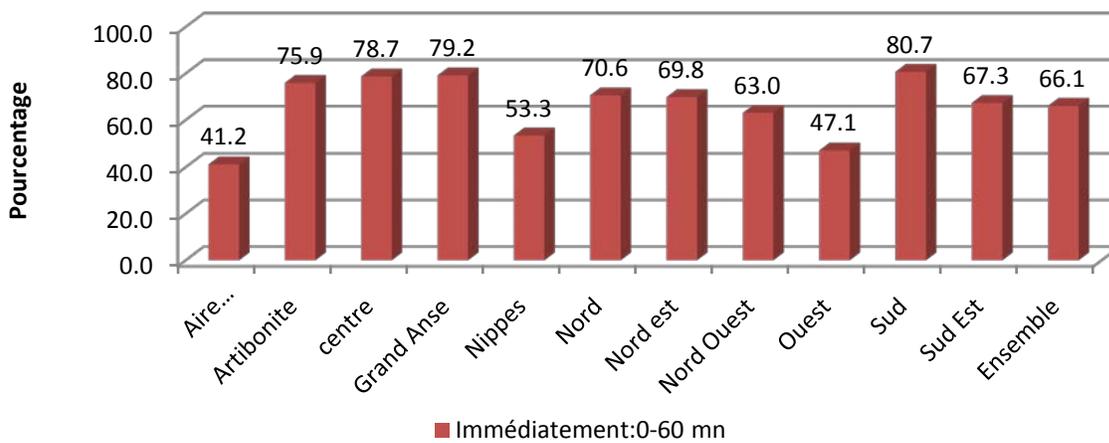
Figure 37: Répartition d'enfants allaités au sein nés les derniers 24 mois par département et au niveau national.



6.2.2- Initiation précoce à l'allaitement

Cet indicateur décrit les proportions d'enfants nés dans les 24 derniers mois qui ont été allaités dans l'heure qui a suivi leur naissance. La figure 38 résume les pratiques des mères en matière d'allaitement précoce des enfants. Au niveau national, on observe que 66.1% des enfants nés au cours des 24 derniers mois ont été mis au sein moins d'une heure après leur naissance. Les taux les plus élevés ont été trouvés dans les départements du Sud, de la Grand Anse et du Centre où plus de 75% des enfants ont été mis au sein immédiatement après leur naissance. Les régions accusant les plus faibles taux d'initiation précoce sont l'Aire Métropolitaine, l'Ouest et les Nippes.

Figure 38: Proportion d'enfants nés dans les 24 mois et initiés précocement à l'allaitement



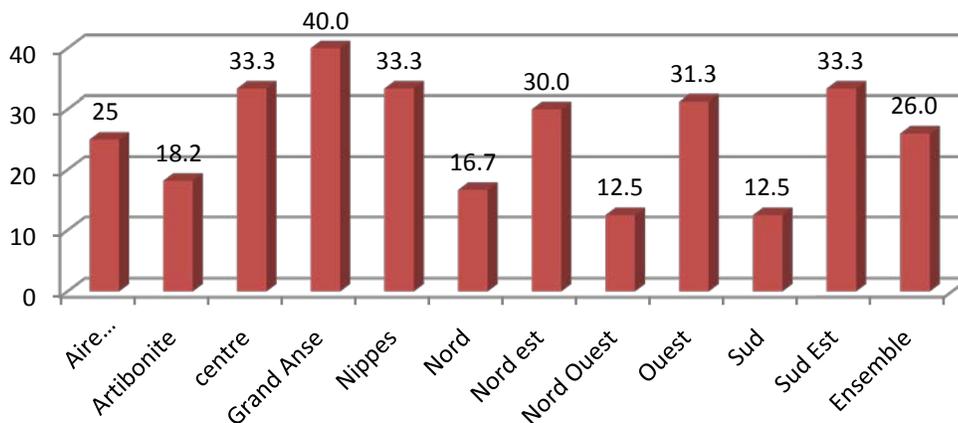
Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.2.3- Alimentation du nourrisson de 0-6 mois

Le taux d'allaitement exclusif a été défini comme étant le pourcentage d'enfants âgés de moins de 6 mois qui ont été allaités exclusivement pendant les dernières 24 heures. L'analyse montre qu'au niveau national, seulement 26% des enfants bénéficient d'un allaitement exclusif avant l'âge de 6 mois. Ces proportions varient entre 12.5% et 40% dans les différents domaines d'étude. Il est à faire remarquer que les départements du Sud, du Nord-Ouest, du Nord et de l'Artibonite affichent les plus faibles taux d'allaitement exclusif.

Toutefois, cette enquête montre une légère augmentation du taux d'allaitement exclusif (26%) par rapport à l'enquête SMART 2012, réalisée par le MSPP, dont le taux d'allaitement exclusif a été de 20.9%.

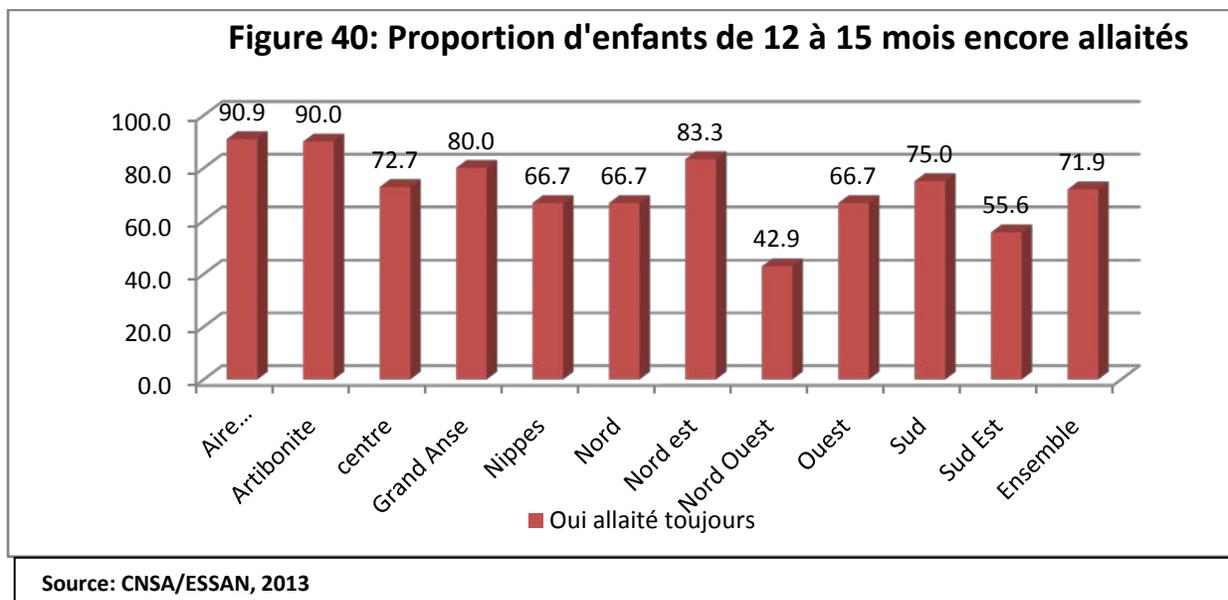
Figure 39: Taux d'allaitement exclusif chez les moins de 6 mois



Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.2.4- Poursuite de l'allaitement maternel après un an

Il ressort que parmi les enfants âgés de 12 à 15 mois, près de 72% sont encore allaités dans l'ensemble du pays. Les résultats de cette enquête montrent que les proportions d'enfants qui ont été nourris exclusivement du lait maternel le jour précédant varient d'un département à l'autre. C'est dans l'Aire Métropolitaine (90.9%), l'Artibonite (90.0%) et du Nord'Est (83.3%) qu'on retrouve plus d'enfants allaités. Pourtant, les plus faibles taux de l'allaitement maternel après un an se situent dans le Nord-Ouest (42.9%), Sud'Est (55.6%).

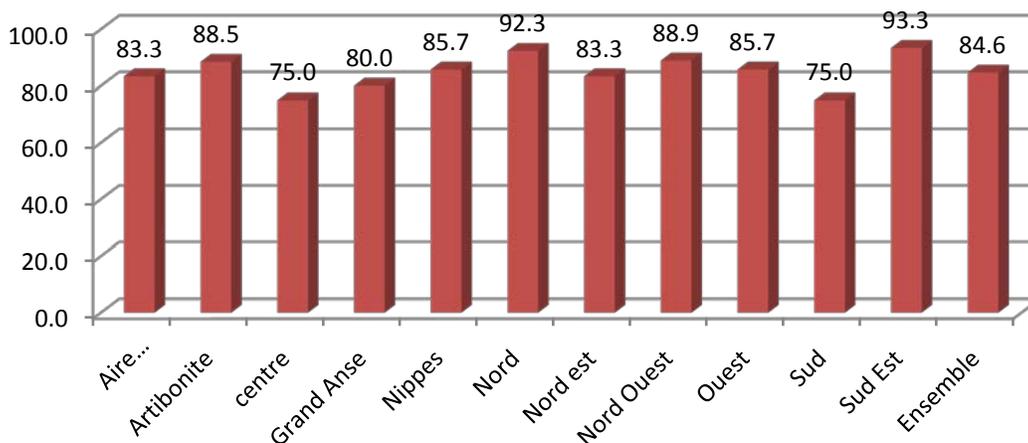


6.2.5- Introduction des aliments de complément: aliments solides, semis solides ou mous

L'introduction d'une alimentation complémentaire à temps a été définie, par le pourcentage des enfants âgés de 6 à 8 mois allaités et qui ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous dans les dernières 24 heures.

L'estimation de cet indicateur au niveau national (figure 41) montre que 84.6% des enfants âgés de 6 à 8 mois ont reçu des aliments solides, semi-solides ou mous à partir de six mois en plus du lait maternel. Les plus faibles pourcentages des aliments solides, semi-solides ou mous se retrouvent dans les régions du Sud (75.0%) et du Centre (75.0%).

Figure 41: Proportion d'enfants de 6 à 8 mois ayant consommé des aliments solides, semis solides ou mous la veille de l'enquête

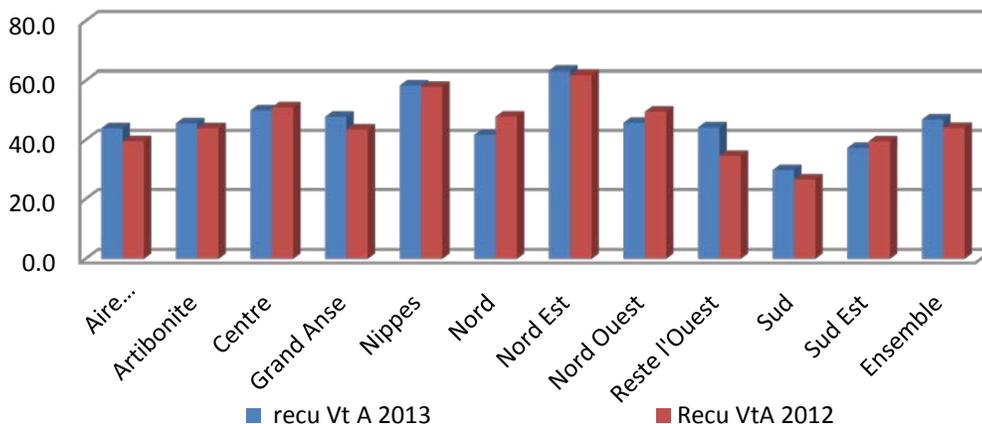


Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.3- Supplémentation en vitamine A

Lors de l'enquête, les informations au sujet des suppléments de vitamine A sont basées sur le carnet de vaccination et la déclaration de la mère (quand il est disponible). La figure suivante montre qu'en 2013 44.1% des enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A au cours des 4 derniers mois contre 46.9% en 2012. Il faut noter que l'enquête nutritionnelle utilisant la méthodologie SMART 2012, montre qu'au niveau national, 40,8% des enfants de 6 à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A. Ces proportions sont quasiment comparables aux résultats obtenus dans les deux enquêtes ESSAN 2012 et 2013.

Figure 42: Pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois supplémentés en vitamines A dans les 4 derniers mois de 2012 -2013



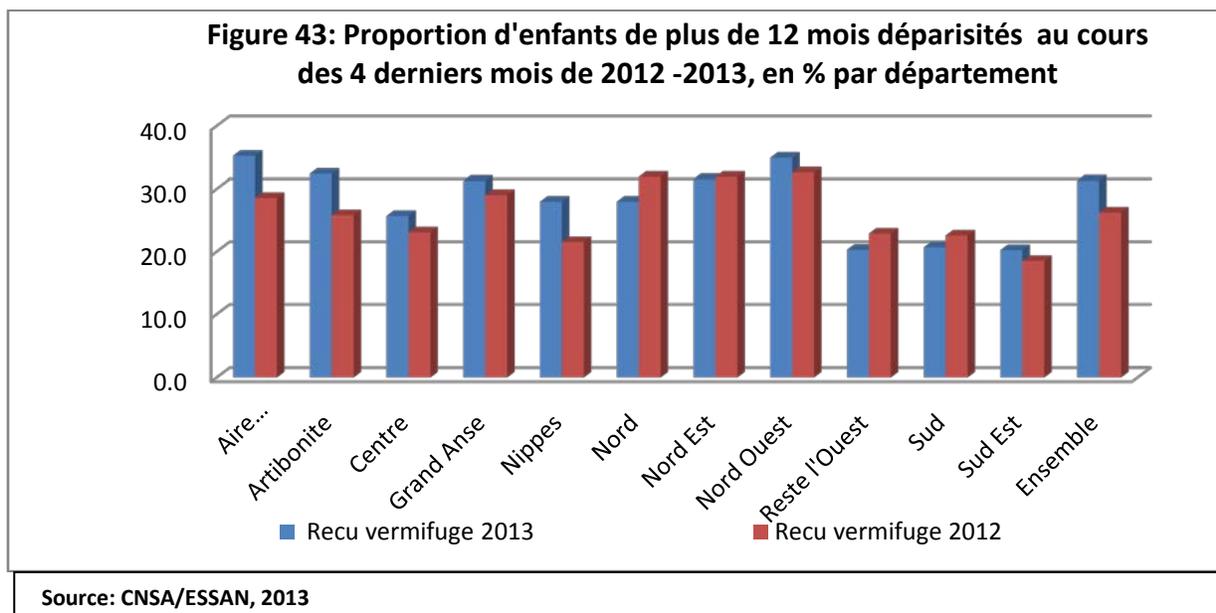
Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.4- Etat de santé des enfants

Les différentes maladies de l'enfant au cours des sept derniers jours influent négativement sur son statut nutritionnel essentiellement par rapport à l'émaciation et au retard de croissance avec une différence statistiquement significative. La prévalence de ces formes de malnutrition est partout plus élevée chez les enfants qui ont été malades par rapport à la moyenne. Spécifiquement, la survenue de la diarrhée, de la malaria chez l'enfant affecte son statut nutritionnel. Bien que la relation causale ne soit pas directe en ce qui concerne l'état de sante récent et le retard de croissance (long terme), il est possible que la relation soit révélatrice de problèmes de santé chroniques ou récurrents.

6.4.1- Déparasitage des enfants de plus de 12 mois

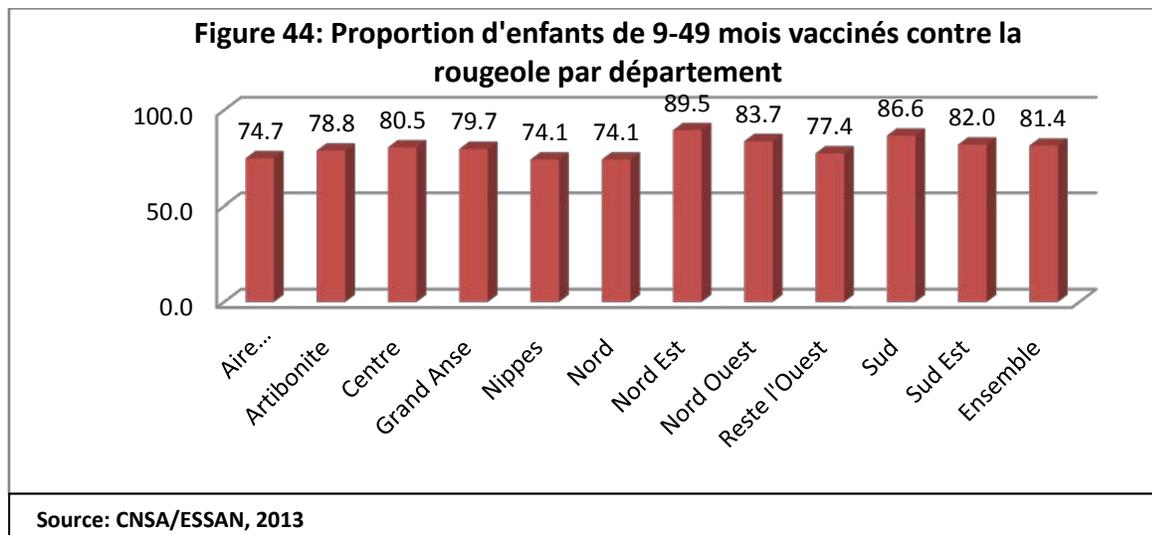
Le déparasitage est une activité de prévention des maladies et de la malnutrition chez les enfants. La figure ci-dessous donne les proportions d'enfants de plus de 12 mois qui ont bénéficié d'un déparasitage au cours des 4 derniers mois. On observe qu'au niveau national 26.2% des enfants de 12 à 59 mois contre 31.3% en 2012 ont été déparasités. Ces proportions sont supérieures aux 23% obtenus au cours de l'enquête nutritionnelle utilisant la méthodologie SMART. L'augmentation du taux d'enfants déparasitée s'expliquerait par les efforts des différents partenaires intervenant dans ce domaine. Toutefois, ces taux demeurent faibles et des efforts doivent se poursuivre pour améliorer le déparasitage des enfants de 12 à 59 mois.



6.4.2- Vaccination contre la rougeole.

Au niveau national, ce vaccin contre la rougeole est planifié à 9 mois. Pour cette étude, l'information sur la vaccination a été collectée préférentiellement sur la base d'un document de santé. En l'absence de ce document, les déclarations des mères ont été considérées; avec très peu de risque de biais, dans la mesure où il s'agit du dernier vaccin gratuit du calendrier de PEV et les mères se souvenant généralement bien de ce vaccin.

En moyenne 81.4 % des enfants ont reçu le vaccin contre la rougeole au niveau national et varie très peu selon les régions. Dans les régions du Nord’Est, Sud, Nord’Ouest, Sud’Est, Centre plus de 80% des enfants ont été vaccinés contre la rougeole.



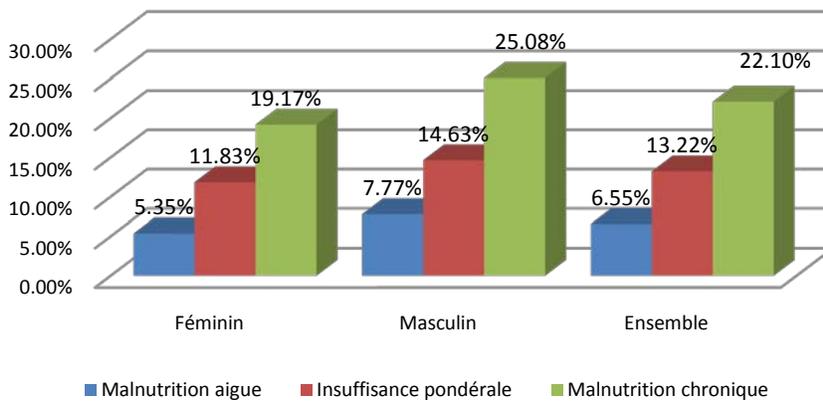
6.5- Analyse des déterminants de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans

Cette partie cherche à déterminer les facteurs qui influencent de façon significative la malnutrition des enfants dans ses différentes formes aiguë, chronique et insuffisance pondérale à travers des analyses croisées.

6.5.1- Sexe de l'enfant et malnutrition

Le sexe de l'enfant influence également les différentes formes de malnutrition. L'analyse croisée montre que les Filles sont moins affectées que les Garçons par la malnutrition, ce quelle que soit la forme considérée. Par exemple 5.4% des filles contre 7.8% des Garçons sont atteints de malnutrition aiguë. Ce constat est classique dans la mesure où il a été mis en évidence dans les études antérieures aussi bien en Haïti que dans les autres pays en développement. Quelle que soit la forme considérée, la malnutrition semble davantage concerner les enfants de sexe masculin avec une prédominance de la malnutrition chronique.

Figure 45: Proportion d'enfants de moins de 5 ans selon les différentes formes de malnutritions et le sexe



Source: CNSA/ESSAN, 2013

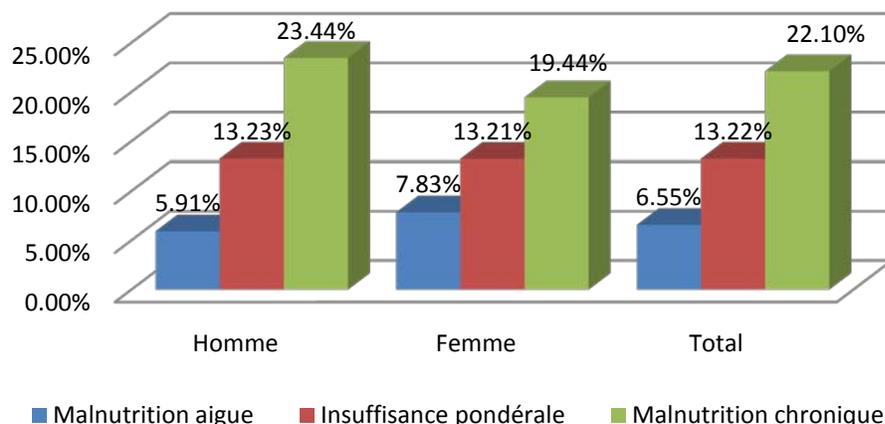
6.5.2- L'âge de l'enfant et la malnutrition

Globalement, la répartition ne montre pas une prédominance importante d'une tranche d'âge donnée. Le croisement des différentes formes de malnutrition avec l'âge de l'enfant influence de façon très significative ($p=0,000$), la prévalence de la malnutrition aiguë. Il apparaît clairement que la nutrition de l'enfant est plutôt fonction de son âge. On trouve un pic entre 6 et 17 mois pour la malnutrition aiguë (11.4%). Cette prédominance pourrait s'expliquer par les mauvaises pratiques d'alimentation de complément et de sevrage ou par une alimentation peu variée et des réserves alimentaires insuffisantes. Elle diminue à partir de 18 mois pour atteindre 2.7% entre 54 à 59 mois. La prévalence de la malnutrition chronique augmente également avec l'âge. On trouve une augmentation à partir de 30 à 41 mois et qui se stabilise entre 54 et 59 mois pour la malnutrition chronique (25.3%).

6.5.3- Le sexe du chef de ménage et la malnutrition

Le sexe du chef de ménage comme les autres facteurs est un élément encore plus discriminant. Les enfants issus des ménages dirigés par les hommes sont plus exposés à la malnutrition chronique que ceux des ménages dirigés par des femmes. Dans le premier cas, la prévalence est de 23,4% contre 19,4% dans le deuxième cas.

Figure 46: Proportion d'enfants de moins de 5 ans selon les différentes formes de malnutrition le sexe du chef de ménage

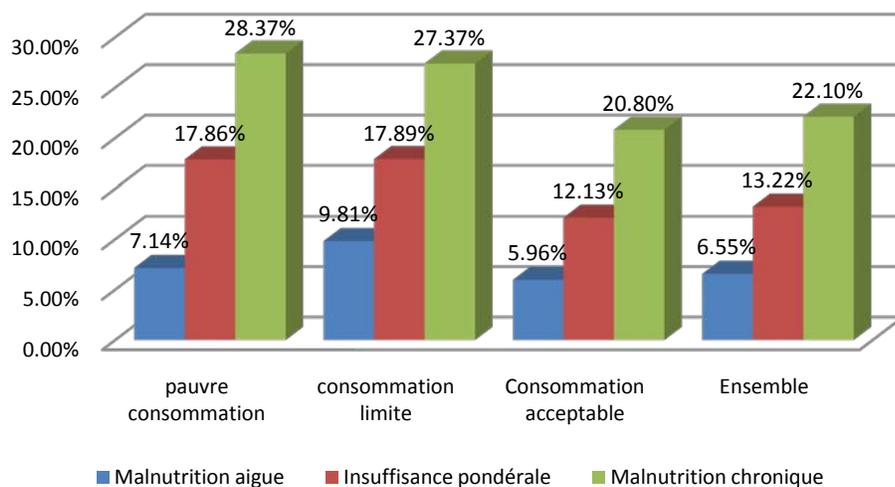


Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.5.4-Le Score de consommation alimentaire et malnutrition

La qualité du régime alimentaire du ménage influe sur la situation nutritionnelle des enfants en général, celle des moins de cinq ans en particulier. En effet, une augmentation du score de consommation alimentaire augmente le Z score taille/âge, c'est-à-dire réduit l'incidence de la malnutrition chronique. Cela veut dire que, si l'on contrôle les autres facteurs, les enfants issus de ménages dont le régime alimentaire est acceptable sont moins exposés à la malnutrition aiguë (5,9%), à la malnutrition chronique (20,8%) et à l'insuffisance pondérale (12,1%).

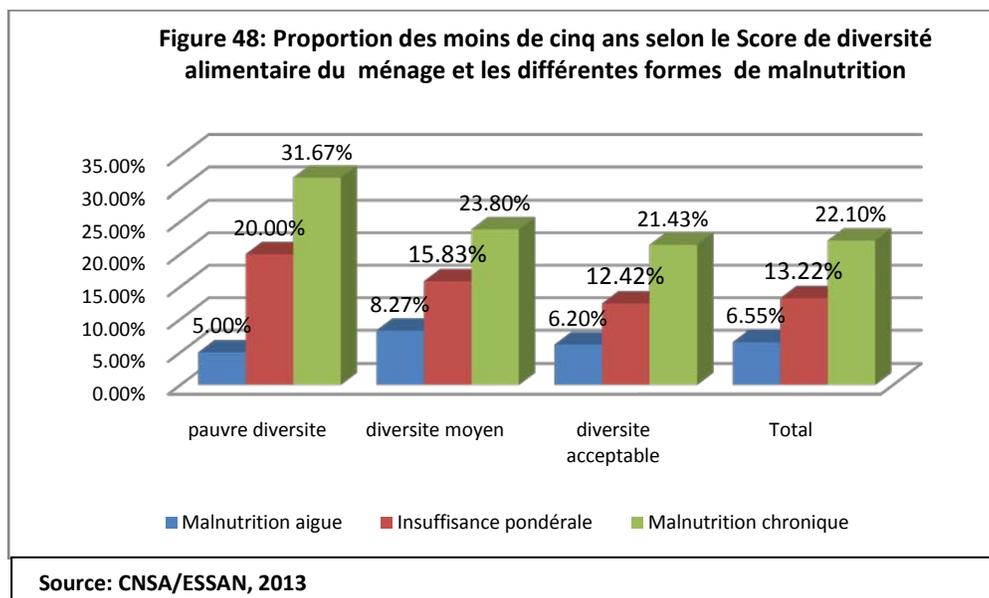
Figure 47: Proportion des moins de cinq ans selon le Score de consommation alimentaire du ménage et les différentes formes malnutritions



Source: CNSA/ESSAN, 2013

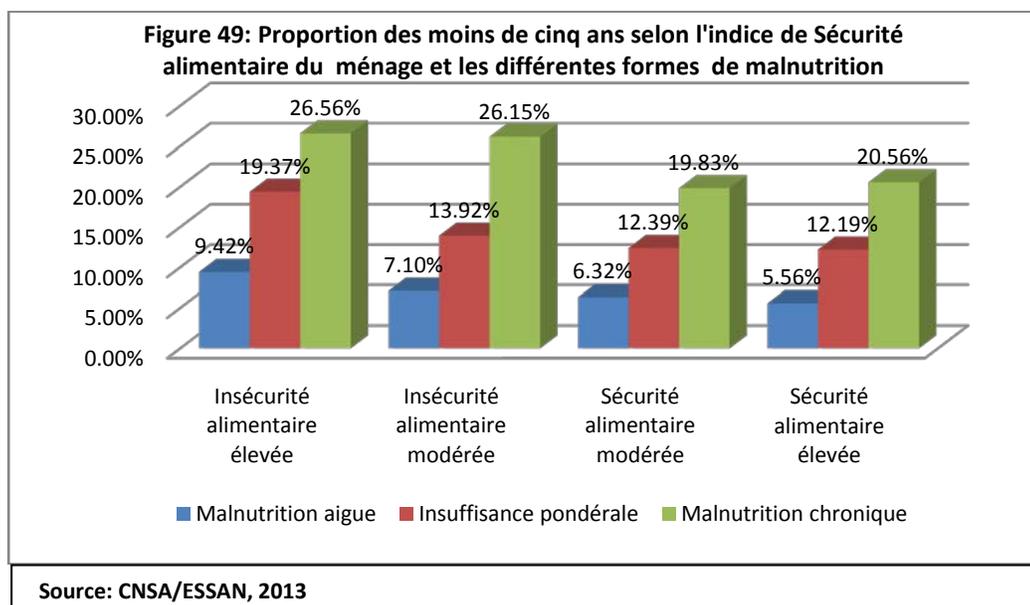
6.5.5-Score de diversité alimentaire du ménage et malnutrition

Toutes choses restant égales par ailleurs, l'augmentation du nombre d'aliments consommés la veille par les enfants augmente le z score, c'est-à-dire réduit l'incidence de la malnutrition (chronique, insuffisance pondérale). Il ressort de l'analyse que, plus l'alimentation est pauvrement diversifiée plus la malnutrition chronique (31,7%) et l'insuffisance pondérale (20,0%) sont élevées.



6.5.6- Indice de sécurité alimentaire et malnutrition

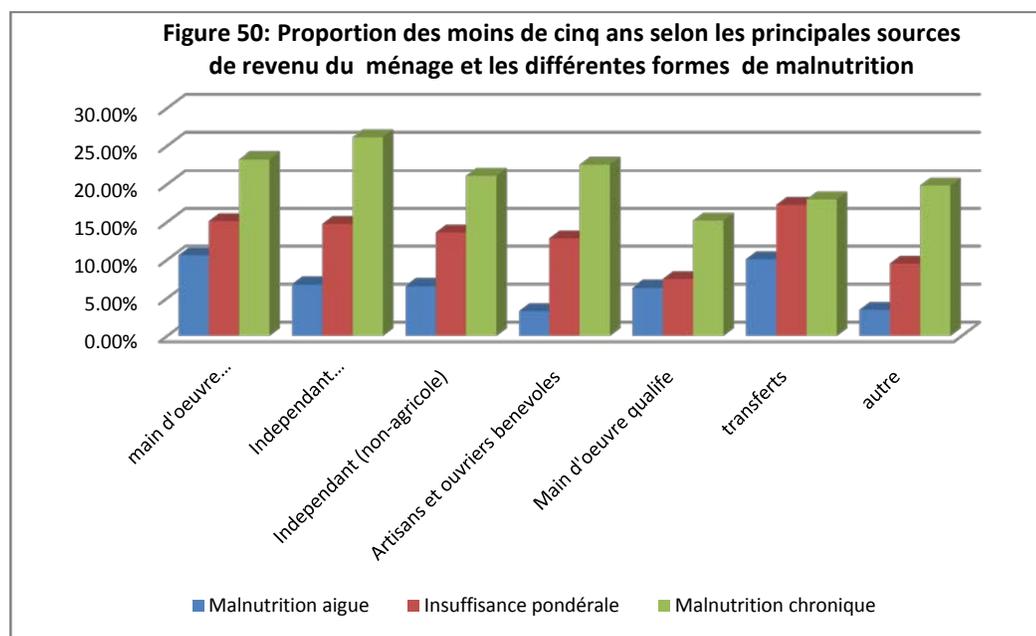
Il existe un lien entre le niveau de sécurité alimentaire du ménage et le statut nutritionnel de l'enfant. Le pourcentage d'enfants atteints de malnutrition est plus élevé chez les ménages en insécurité alimentaire. Le graphique ci-dessous l'illustre bien.



En effet, la prévalence de la malnutrition aigue est plus importante parmi les enfants issus des ménages en proie à l'insécurité alimentaire élevée et modérée, soit respectivement 9.4 et 7.1%. Pour les enfants vivant dans des ménages en sécurité alimentaire modérée et élevée, elle est de 6.3 et 5.6% respectivement. Cet constat est similaire pour les autres formes de malnutrition comme l'insuffisance pondérale et la malnutrition chronique. Cela dénote que la malnutrition diminue avec l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire dans le ménage.

6.5.7- Les sources de revenu des ménages et la malnutrition

D'une manière générale, les enfants issus de ménages qui ont des sources de revenus précaires (figure ci-dessous) sont les plus affectés par la malnutrition. En effet, pour ce qui est de la malnutrition aigue, elle touche beaucoup plus les enfants de familles vivant de la main-d'œuvre agricole (10.6%) et des transferts (10.1%). Il en est de même de l'insuffisance pondérale: les enfants issus de ménages vivant de l'agriculture et des transferts sont les plus affectés, soit respectivement 15% et 17%. Quant à la malnutrition chronique, elle semble affecter beaucoup plus les enfants issus des quatre catégories socioprofessionnelles suivantes: les travailleurs agricoles (23.3%), les travailleurs indépendants non agricoles (21.1%), les artisans et ouvriers bénévoles (26.14%) et surtout les travailleurs indépendants agricoles (26.14%).

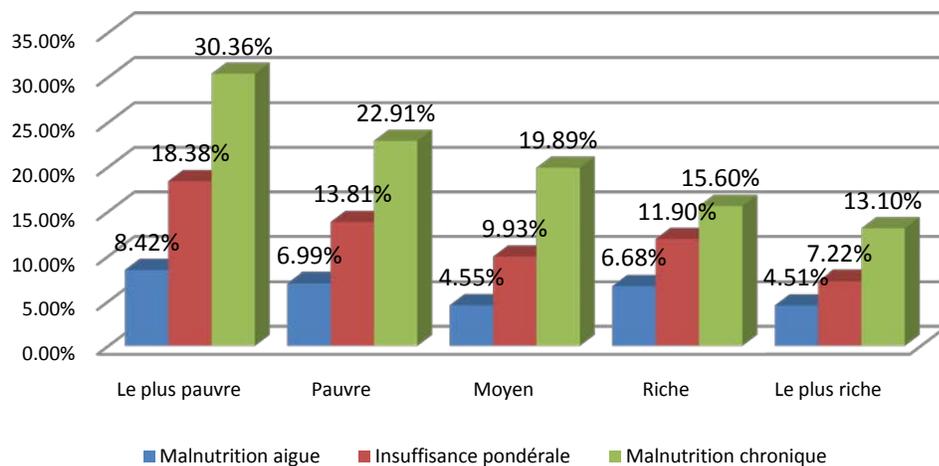


Source: CNSA, ESSAN 2013

6.5.8- Indice de richesse en biens durables et malnutrition

L'analyse de la figure 51 montre que la classe des pauvres est statistiquement plus affectée par les trois types de malnutrition comparativement aux deux autres classes; moyenne et riche ($p=0,000$). Chez la classe des plus pauvres ; 8,4% des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition aigue, 30,3% de la malnutrition chronique et 18,3% de l'insuffisance pondérale. Cette situation expose beaucoup plus ces enfants, tout en augmentant leur vulnérabilité.

Figure 51: Proportion des moins de cinq ans selon les différentes formes malnutritions et le quintile de richesse en bien durable du ménage

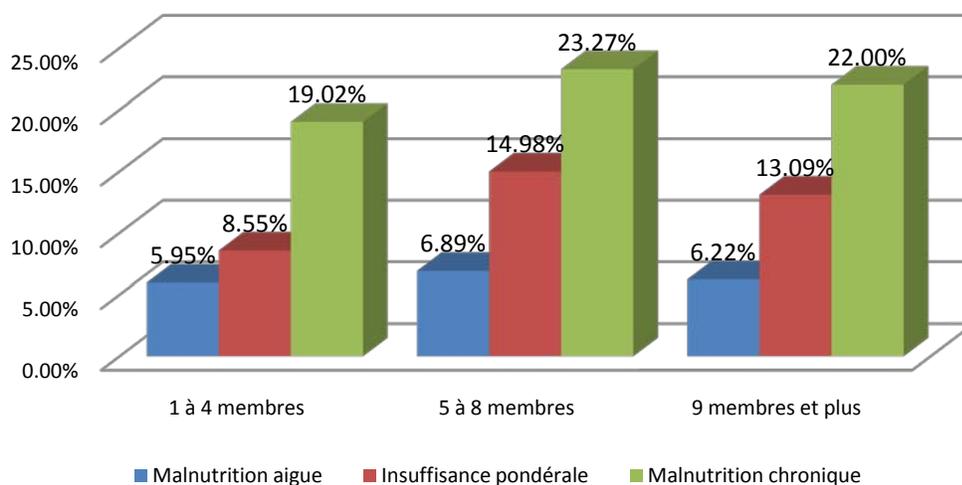


Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.5.9- Taille du ménage et malnutrition

La figure 52 montre que lorsque la taille du ménage est grande (> 4membres) les enfants courent plus le risque d'être atteints de malnutrition. Les enfants des ménages de grande taille sont souvent mal nourris, car le niveau de partage est si élevé qu'il est difficile de réserver des traitements préférentiels aux enfants.

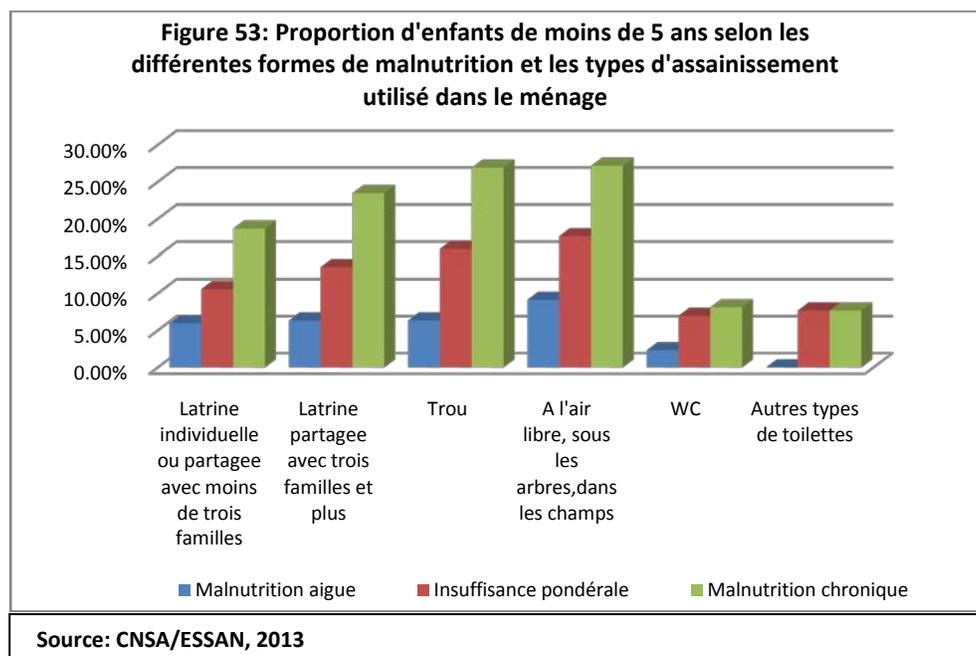
Figure 52: Proportion des moins de cinq ans selon la taille du ménage et les différentes formes de malnutrition



Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.5.10- Type de toilette utilisée par le ménage

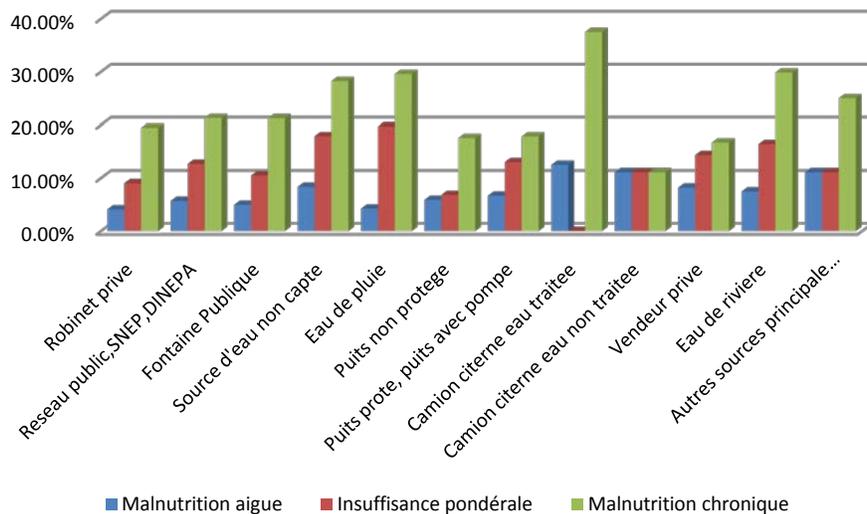
Il existe un lien entre le niveau d'accès aux services d'assainissement du ménage et le statut nutritionnel de l'enfant. Le pourcentage d'enfants atteint de malnutrition est plus élevé dans les ménages faisant leur défécation à l'aire libre, sous les arbres, ou dans les champs. Par exemple, 9% souffrent de la malnutrition aigue, 27% de la malnutrition chronique et près de 18% de l'insuffisance pondérale.



6.5.11- L'eau de boisson dans le ménage

Selon la figure 54, les enfants résidant dans des ménages ayant accès à l'eau potable, avaient, toutes choses égales par ailleurs, une plus forte probabilité d'être mieux nourris que ceux vivant dans des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable. En effet, le fait d'avoir accès aux sources d'eau améliorées augmente le z score du rapport Taille/Âge ainsi que le z score de celui du Poids/ Âge. Ce qui est tout à fait logique, car la grande majorité des diarrhées est liée à l'insalubrité des aliments consommés y compris l'eau. A l'égard de la consommation de l'eau non potable, près de 8% des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition aigue, 27,6% de la malnutrition chronique et 17,2% de l'insuffisance pondérale.

Figure 54: Principale source d'approvisionnement en eau d'usage dans le menage selon les différentes formes de malnutrition chz les moins de 5 ans



Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.6- Statut nutritionnel des femmes en âge de procréer

L'état nutritionnel des femmes en âge de procréer (15-49 ans) est un déterminant majeur de leur vie reproductive, de leur capacité à mener à terme leur grossesse. Il conditionne également l'état de santé de l'enfant et son poids à la naissance.

6.6.1- Etat physiologique

Pour l'ensemble du pays, les résultats de l'enquête montrent que 8.8 %, contre 6.2 %, des femmes en âge de procréer étaient enceintes, 19.1% contre 18.9% allaitantes au moment de l'enquête. Les résultats de l'enquête nutritionnelle utilisant la méthodologie SMART, montrent qu'au niveau national, 7.2% des femmes enquêtées sont enceintes et 22.1% sont allaitantes. Ces proportions sont quasiment comparables aux résultats obtenus dans les deux enquêtes ESSA de 2012 et ESSAN 2013. La proportion de femmes allaitantes varie différemment d'une région à l'autre.

Il faut signaler que ces proportions pourraient être sous estimées du fait de l'introduction d'un biais d'information au cours de la collecte ; en effet l'information sur la grossesse a été collectée sur la base des déclarations de la femme, alors qu'on sait que la plupart des femmes ne déclarent pas spontanément leur grossesse du fait de certaines considérations socioculturelles.

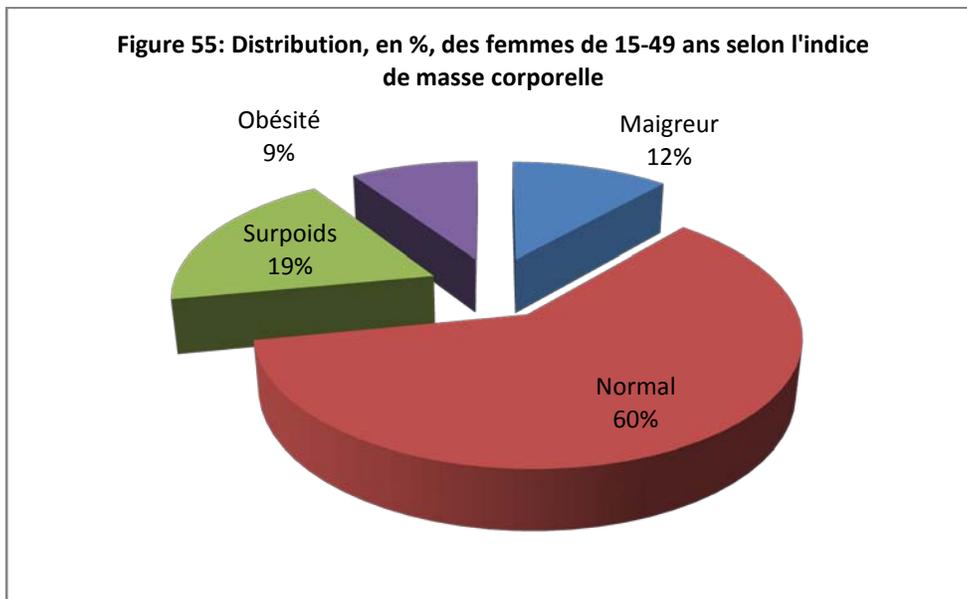
6.6.2- Prévalence de la malnutrition chez les femmes

L'indice de Masse Corporel (IMC) ou indice de Quételet est l'indicateur le plus fiable pour caractériser l'état nutritionnel des adultes. Cet indice a été calculé uniquement pour les femmes non enceintes.

Les résultats présentés dans la figure 55 montrent qu'au niveau national les prévalences du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer (non enceintes et non allaitantes) sont restées stables entre les deux enquêtes avec 11.6 % contre 11.5 % pour l'enquête 2012.

Toutefois, à côté de ces prévalences élevées de maigreur, 19.3% contre 18.8 % sont en surpoids dans ces deux enquêtes et 9.3% sont obèses. Les plus fortes prévalences d'obésité sont observées dans l'Aire métropolitaine (17.4%), Nippes (13.0%) et le Sud (11.5%) tandis que les plus faibles prévalences sont répertoriées dans les régions du centre, Nord'Ouest et du Nord'Est. Ces taux sont quasiment identiques à ceux obtenus dans l'enquête SMART 2012. Ils sont de 11,3% pour le déficit chronique, 20,1% pour le surpoids et de 9,1% pour l'obésité.

Il est à noter que l'enquête nutritionnelle SMART2012 s'est déroulée au mois de mars (début de la période de soudure ou de manque alimentaire) alors que les enquêtes de 2012 et 2013 se sont déroulées au mois d'août 2012 en pleine période de récolte, considérée comme période de bonne disponibilité alimentaire. Compte tenu de la forte prévalence du surpoids, il est nécessaire d'intégrer cet indicateur dans les programmes de suivi-évaluation de la situation nutritionnelle de la population. Il est également opportun de commencer à réfléchir et à évaluer les déterminants et à mettre en place des interventions visant à réduire et du moins à prévenir les cas de malnutrition par excès.



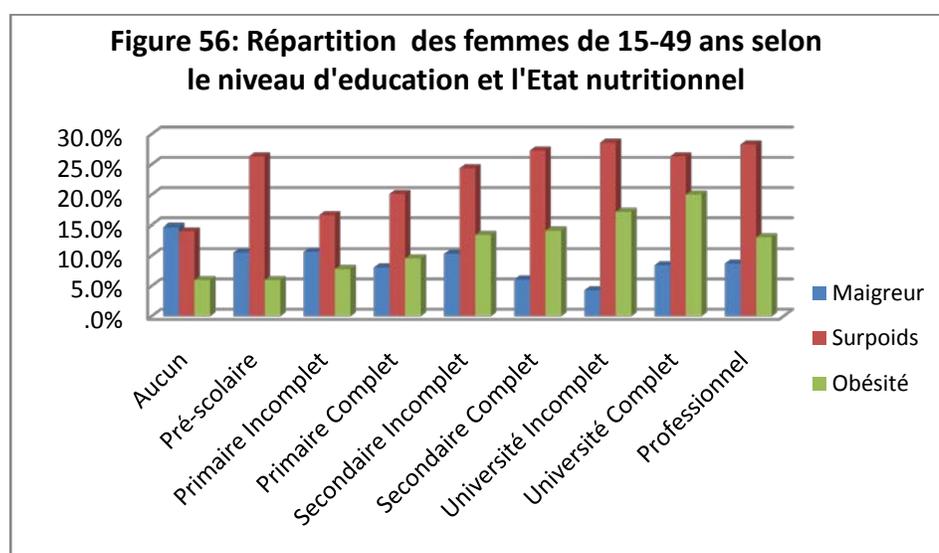
Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.6.3- Déterminants de l'état nutritionnel des femmes en âge de Procréer

Cette partie cherche à déterminer les facteurs qui influencent de façon significative l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer à travers des analyses croisées, ayant comme variables dépendantes l'indice de masse corporelle (IMC) et comme variables indépendantes les informations liées à la sécurité alimentaire.

6.6.3.1- Niveau d'éducation du chef de ménage et état nutritionnel des femmes en âge de Procréer

Les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction sont plus à risque d'accuser un déficit énergétique (14,7% de maigreur). Les femmes issues de ménage où le chef a atteint le niveau secondaire incomplet ou plus semblent plus concernées par l'obésité. On peut penser que plus le niveau d'instruction de la femme est élevé, plus son statut économique est meilleur plus elle a des connaissances sur l'importance d'une alimentation diversifiée et donc est de meilleur statut nutritionnel.

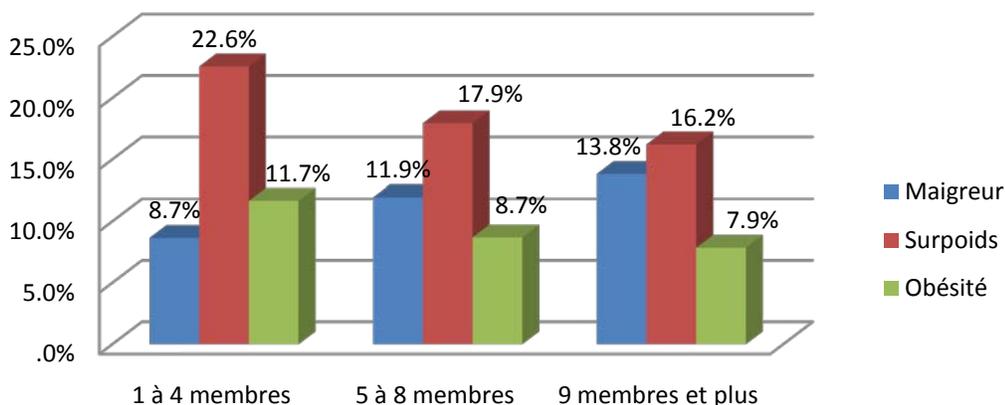


Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.6.3.2-Taille du ménage et état nutritionnel des femmes en âge de Procréer

Lorsque la taille du ménage est grande (> 9 membres) les femmes courent plus de risque d'accuser un déficit énergétique (13,8%). Les femmes des ménages de grande taille sont souvent mal nourries (maigreur) car le niveau de partage est si élevé qu'il est difficile de réserver des traitements préférentiels pour les femmes. A l'inverse il semble que les femmes sont exposées à plus de risque de surpoids (22,6%) plus élevé lorsque la taille du ménage est faible (<4 membres).

Figure 57: Proportion de femmes de 15-49 ans selon la taille du ménage et leur état nutritionnel

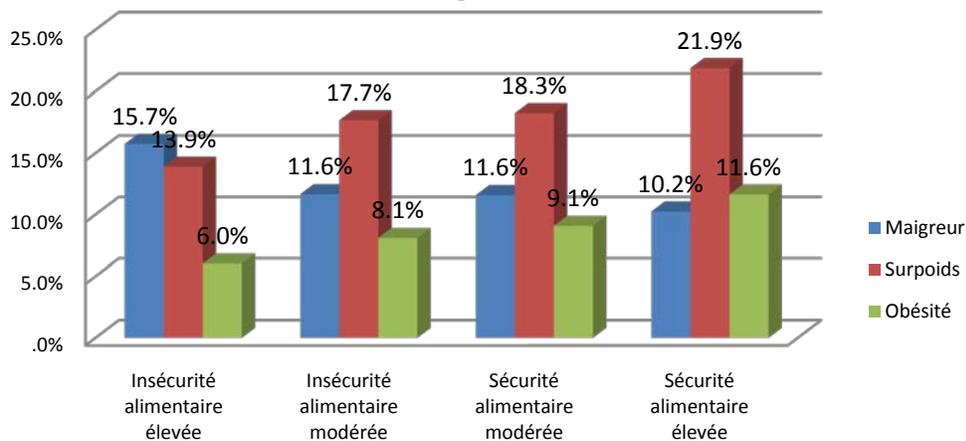


Source : CNSA, ESSAN 2013

6.6.3.3- Indice de sécurité alimentaire du ménage et état nutritionnel des femmes en âge de Procréer

L'analyse de la figure 58 montre qu'il existe un lien étroit entre l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer et le niveau de sécurité alimentaire du ménage. 15,7% des femmes des ménages en insécurité alimentaire élevée sont plus à risque d'être en situation de déficit énergétique (maigreux) que les femmes appartenant aux ménages en sécurité alimentaire (10,2%). Par contre, les femmes des ménages en sécurité alimentaire élevée sont plus à risque de surpoids (21,9%).

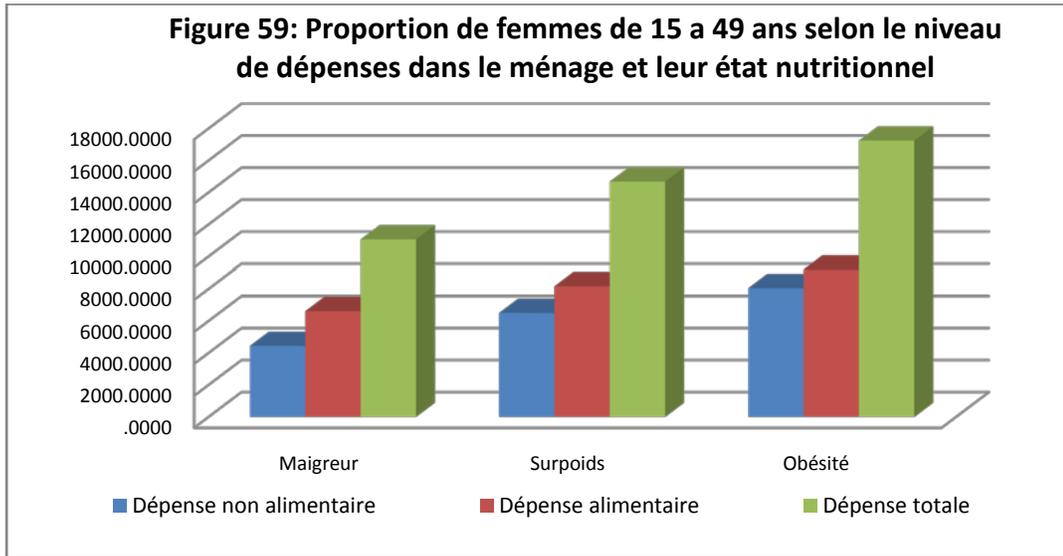
Figure 58: Proportion de femmes de 15-49 ans selon le Niveau de sécurité alimentaire du ménage et leur l'état nutritionnel



Source : CNSA, ESSAN 2013

6.6.3.4- Dépenses totales moyennes

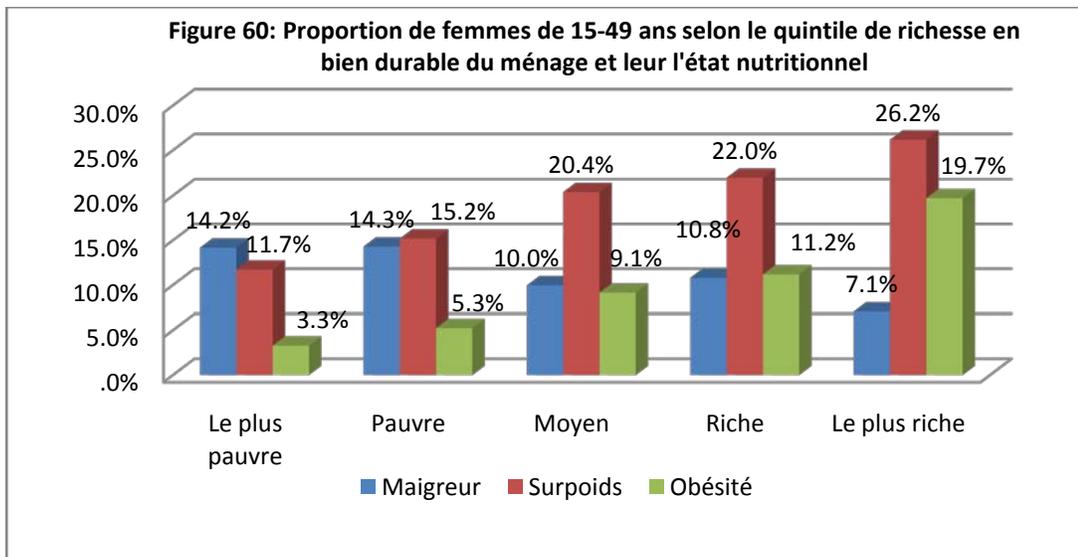
L'analyse de la figure 59 montre qu'il existe un lien étroit entre l'état nutritionnel des femmes en âge de procréer et le niveau de dépenses totales moyennes du ménage. Il semble que plus les dépenses totales du ménage sont faibles moins les femmes en âge de procréer courent le risque d'accuser un déficit énergétique.



Source: CNSA/ESSAN, 2013

6.6.3.5- Indice de richesse en biens durables

La classe des pauvres est statistiquement plus affectée par la maigreur comparativement aux trois autres classes; moyenne, riche et plus riche ($p=0,000$). Par exemple, chez les pauvres, 14.2% des femmes en âge de procréer souffrent de déficit énergétique. A l'inverse le surpoids et l'obésité sont plus remarqués chez les classes moyenne, riche et le plus riche (figure 60).



Source: CNSA/ESSAN, 2013

Conclusion du chapitre VI

En résumé, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans suit la même tendance pour les différentes formes de malnutrition à l'exception de la malnutrition aigüe globale qui est à la hausse en 2012 puis se stabilise en 2013, avec une prévalence (6.5%). Cette situation ne se révèle pas alarmante, toutefois, exige une vigilance accrue et le renforcement des programmes de protection sociale et de nutrition en cours. En effet, tous les éléments pouvant influencer la détérioration de l'état nutritionnel des enfants restent présents. A ce titre, il faut agir sur les axes pouvant améliorer et réduire les facteurs aggravant à court, moyen et long terme:

- ✓ Rendre opérationnel et harmoniser les dispositifs existants de surveillance de la situation alimentaire et nutritionnelle dans tous le pays, en particulier les zones vulnérables;
- ✓ Focaliser les actions de prévention et de prise en charge sur les jeunes enfants <5 ans, les mères allaitantes et les femmes enceintes;
- ✓ Renforcer l'approche communautaire dans la prévention, le dépistage et la prise en charge, en s'appuyant sur les services sanitaires;
- ✓ Promouvoir l'allaitement maternel exclusif et des bonnes pratiques d'alimentation du nouveau-né et du nourrisson en vue réduire la prévalence de la malnutrition;
- ✓ Renforcer la supplémentation en micronutriments des femmes et des enfants;
- ✓ Renforcer la formation des mères sur les bonnes pratiques d'hygiène;
- ✓ Renforcer les activités d'éducation nutritionnelle à l'échelle communautaire;
- ✓ Mettre en place des interventions visant à réduire et à prévenir les cas de malnutrition par excès;
- ✓ Réaliser des études pour mieux comprendre les causes de la malnutrition et identifier les leviers sur lesquels à agir.

VII.-CONCLUSIONS GENERALES

L'enquête de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ESSAN 2013) s'est réalisée dans un contexte tout à fait particulier. En raison des chocs climatiques et d'autres événements adverses qui ont accentué la précarité de la situation socio-économique du pays en 2012, la plupart des indicateurs de suivi de la sécurité alimentaire ont viré au rouge, avec une aggravation de l'incidence, donc une augmentation du nombre de personnes en insécurité alimentaire.

Les conséquences néfastes de ces chocs sur les moyens d'existence des ménages ont motivé les acteurs nationaux et internationaux à intervenir dans le but d'atténuer leur impact et de recapitaliser plus ou moins les petits agriculteurs ruraux affectés. Tenant compte de l'ampleur des interventions, quand à la portée et les sommes déboursées, une amélioration rapide des conditions globales de sécurité alimentaire a été attendue au cours de l'année 2013.

Il a fallu donc une mise à jour des données de base au niveau des dix départements du pays. A cet égard, l'ESSAN 2013 devait poursuivre un double objectif. D'une part, permettre une évaluation de la situation de sécurité alimentaire dans le contexte des différentes interventions et, d'autre part, une évaluation de l'efficacité des réponses apportées tant par le gouvernement que par la communauté internationale.

En fait, certains résultats sont classiques: par exemple, la fréquence de la consommation alimentaire, la fréquentation scolaire des enfants, le rôle des femmes dans le ménage, leur niveau d'éducation, l'assainissement, les sources de revenu, les secteurs d'activité ou d'emploi (la prédominance de l'agriculture et du commerce non agricole), etc. Ce qui a changé c'est la situation de sécurité alimentaire, en ce qui se rapporte notamment à la prévalence de l'insécurité alimentaire. En effet, si ce phénomène n'a pas significativement reculé en 2013 en comparaison à 2012, on reconnaît que son niveau en 2013 est de loin plus bas que celui observé avant les chocs. Ce qui semble indiquer que la situation en 2013 est de loin meilleure que celle enregistrée en 2010, voire même en 2011.

En effet, l'analyse de la sécurité alimentaire a porté sur la consommation et la diversité alimentaires, la faim, à travers des indicateurs tels que les scores de consommation et de diversité alimentaires et l'échelle de la faim. Une combinaison de ces trois indicateurs a donné lieu à un indice ou un score synthétique permettant d'appréhender le phénomène de l'insécurité alimentaire dans le pays. Cependant, il convient de souligner trois faits saillants:

1) la proportion de ménages souffrant de la faim a augmenté et ceci porte à croire que le problème de la faim, qu'elle soit sévère ou modérée, reste entier;

2) la prévalence de l'insécurité alimentaire demeure élevée dans certains départements comme le Nord, le Nord-Ouest, le Nord-est, le Sud-est et l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince.

3) les profils des ménages en insécurité alimentaire n'ont pas significativement changé et que les différents groupes de consommation présentent chacun des caractéristiques similaires relevées lors des enquêtes de sécurité alimentaire antérieures.

Par ailleurs, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans suit la même tendance pour les différentes formes de malnutrition, à l'exception de la malnutrition aigüe globale qui est à la hausse en 2012 puis se stabilise en 2013, avec une prévalence de 6.5%. Cette situation ne se révèle pas alarmante certes, mais exige une vigilance accrue et le renforcement des programmes de protection sociale et nutritionnelle. Car tous les éléments pouvant enclencher une détérioration de l'état nutritionnel des enfants restent présents.

De surcroît, la situation nutritionnelle des femmes en âge de procréer n'est pas tout à fait dégradante. En effet, au niveau national, les prévalences du déficit énergétique chronique chez ces femmes (non enceintes et non allaitantes) restent stables, entre 2012 et 2013, soit 11.6 % contre 11.5 % respectivement.

En fait, les conclusions de ce rapport, quoique de portée limitée, peuvent servir de base aux enquêtes ultérieures ayant pour but de mettre en avant l'évolution de la situation de sécurité alimentaire dans le pays. Les tendances qui se dégageront de telles études aideront dans la définition et l'orientation des politiques et stratégies visant la réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans le pays.

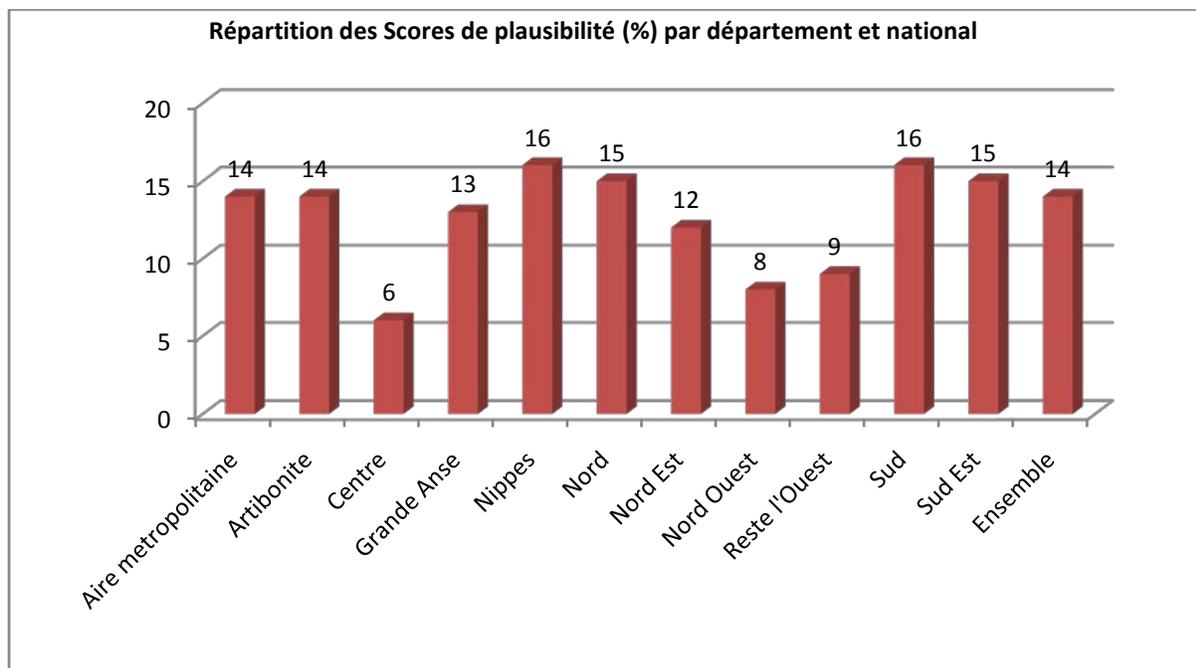
VIII.-ANNEXES

A. Qualité des données anthropométriques

Les rapports de plausibilité ont été produits afin d'apprécier la qualité des mesures anthropométriques. Ces rapports ont été basés sur l'exclusion des flags SMART. Les rapports de plausibilité montrent que la distribution de l'âge est homogène dans l'ensemble du pays. En effet, la proportion des 6-29 mois par rapport aux 30-59 mois est de 0.90. Cette valeur est proche de 1, ce qui indique qu'il n'apparaît pas de biais dans l'estimation de l'âge des enfants au niveau national.

Le rapport de plausibilité dans l'ensemble du pays montre un score global de 14 %, ce qui est acceptable pour l'enquête. Les résultats des rapports de plausibilité montrent une faible proportion de données aberrantes et l'écart type des indices, donc, on peut dire que les données anthropométriques de cette enquête nutritionnelle sont de bonne qualité.

Figure 61 : Résumé de quelques indicateurs du rapport de plausibilité par domaine d'étude.



Source: CNSA/ESSAN, 2013

B. Caractéristiques démographiques des enfants

Tableau 19 : Distribution de l'échantillon d'enfants enquêtés par tranche d'âge et par sexe.

Age (mois)	Garçons		Filles		Total		Ratio G : F
	N	%	N	%	N	%	
06-17	330	51.6	310	48.4	640	23.0	1.06
18-29	346	51.1	331	48.9	677	24.2	1.05
30-41	322	48.3	344	51.7	666	24.0	0.94
42-53	291	47.5	322	52.5	613	22.0	0.90
54-59	88	46.0	103	54.0	191	6.8	0.85
Total	1377	49.4	1410	50.6	2787	100.0	0.98

Source: CNSA/ESSAN, 2013

C. Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans:

Tableau 20: Prévalence de la malnutrition aiguë selon l'indice Poids-pour-Taille en Z-scores et/ou œdèmes, par sexe et par domaine d'étude (normes OMS 2006) (Flags OMS)

Domaines d'étude / Sexes		Effectifs	Malnutrition Aigue Globale P/T<-2 ET et/ou œdèmes % (95% CI)	Malnutrition Aigue Sévère P/T<-3 ET et/ou œdèmes % (95% CI)
Aire Métropolitaine	Garçons	101	5.0% (1.7-13.3 95% CI)	3.0% (0.7-12.3 95% CI)
	Filles	126	9.5% (5.3-16.6 95% CI)	4.8% (2.0-10.8 95% CI)
	Total	227	7.5% (4.8-11.6 95% CI)	4.0% (2.0- 7.8 95% CI)
Artibonite	Garçons	173	7.5% (3.6-15.1 95% CI)	3.5% (1.4- 8.1 95% CI)
	Filles	165	6.1% (3.0-12.0 95% CI)	0.6% (0.1- 4.5 95% CI)
	Total	338	6.8% (4.2-10.9 95% CI)	2.1% (1.0- 4.4 95% CI)
Centre	Garçons	101	8.9% (4.0-18.9 95% CI)	2.0% (0.5- 7.9 95% CI)
	Filles	91	4.4% (1.3-14.2 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Total	192	6.8% (3.5-12.7 95% CI)	1.0% (0.3- 4.1 95% CI)
Grande Anse	Garçons	103	11.7% (6.6-19.7 95% CI)	4.9% (2.1-11.0 95% CI)
	Filles	135	5.2% (2.1-12.1 95% CI)	2.2% (0.7- 6.9 95% CI)
	Total	238	8.0% (4.9-12.7 95% CI)	3.4% (1.8- 6.4 95% CI)
Nippes	Garçons	55	3.6% (0.9-13.6 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Filles	67	4.5% (1.3-14.2 95% CI)	1.5% (0.2-11.8 95% CI)
	Total	122	4.1% (1.8- 8.9 95% CI)	0.8% (0.1- 6.4 95% CI)
Nord	Garçons	110	10.0% (4.2-22.0 95% CI)	3.6% (1.4- 9.3 95% CI)
	Filles	124	7.3% (3.5-14.6 95% CI)	2.4% (0.8- 7.2 95% CI)
	Total	234	8.5% (4.8-14.8 95% CI)	3.0% (1.5- 6.1 95% CI)
Nord Est	Garçons	150	9.3% (5.7-14.8 95% CI)	2.0% (0.6- 6.1 95% CI)
	Filles	155	7.7% (3.7-15.5 95% CI)	2.6% (0.8- 7.9 95% CI)
	Total	305	8.5% (5.1-14.0 95% CI)	2.3% (0.9- 5.9 95% CI)
Nord Ouest	Garçons	199	5.5% (3.2- 9.5 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)

	Filles	171	4.1% (2.1- 8.0 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Total	370	4.9% (3.2- 7.4 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
Reste Ouest	Garçons	118	4.2% (1.8- 9.7 95% CI)	2.5% (0.8- 7.7 95% CI)
	Filles	116	6.0% (2.9-12.1 95% CI)	0.9% (0.1- 6.5 95% CI)
	Total	234	5.1% (2.7- 9.4 95% CI)	1.7% (0.5- 5.5 95% CI)
Sud	Garçons	134	8.2% (4.4-14.8 95% CI)	2.2% (0.7- 6.7 95% CI)
	Filles	119	3.4% (0.9-11.4 95% CI)	1.7% (0.4- 7.0 95% CI)
	Total	253	5.9% (3.3-10.4 95% CI)	2.0% (0.8- 4.7 95% CI)
Sud Est	Garçons	87	4.6% (1.8-11.4 95% CI)	2.3% (0.5- 9.4 95% CI)
	Filles	84	3.6% (1.2-10.5 95% CI)	1.2% (0.2- 8.4 95% CI)
	Total	171	4.1% (2.1- 7.9 95% CI)	1.8% (0.5- 5.6 95% CI)
Ensemble	Garçons	1320	7.3% (5.9- 9.0 95% CI)	2.3% (1.6- 3.3 95% CI)
	Filles	1348	5.8% (4.5- 7.3 95% CI)	1.6% (1.1- 2.5 95% CI)
	Total	2668	6.5% (5.5- 7.7 95% CI)	2.0% (1.5- 2.6 95% CI)

Source: CNSA/ESSAN, 2013

Tableau 21: Prévalence de la malnutrition chronique selon l'indice Taille-pour-Age en Z-scores, par sexe et par domaine d'étude (normes OMS 2006) (Flags OMS)

			Malnutrition chronique Globale T/A <-2 ET	Malnutrition chronique Sévère T/A <-3 ET
Domaines d'étude/ Sexes		Effectif	% (95% CI)	% (95% CI)
Aire Métropolitaine	Garçons	103	23.3% (12.8-38.7 95% CI)	8.2% (4.5-14.3 95% CI)
	Filles	129	12.4% (6.8-21.6 95% CI)	13.6% (7.0-24.8 95% CI)
	Total	232	17.2% (11.2-25.6 95% CI)	3.9% (1.7- 8.8 95% CI)
Artibonite	Garçons	172	25.0% (17.6-34.2 95% CI)	10.5% (6.7-16.1 95% CI)
	Filles	170	25.3% (19.4-32.3 95% CI)	8.8% (5.2-14.6 95% CI)
	Total	342	25.1% (20.0-31.1 95% CI)	9.6% (7.0-13.2 95% CI)
Centre	Garçons	102	26.5% (17.4-38.1 95% CI)	10.8% (5.3-20.8 95% CI)
	Filles	91	28.6% (19.7-39.5 95% CI)	4.4% (1.7-10.9 95% CI)
	Total	193	27.5% (20.2-36.1 95% CI)	7.8% (4.4-13.2 95% CI)
Grande Anse	Garçons	104	26.9% (17.9-38.3 95% CI)	8.7% (4.6-15.8 95% CI)
	Filles	136	16.2% (9.2-26.8 95% CI)	5.1% (2.2-11.7 95% CI)
	Total	240	20.8% (14.5-29.0 95% CI)	6.7% (3.7-11.7 95% CI)
Nippes	Garçons	55	21.8% (12.0-36.2 95% CI)	3.6% (0.5-23.2 95% CI)
	Filles	68	25.0% (13.0-42.6 95% CI)	10.3% (2.6-33.1 95% CI)
	Total	123	23.6% (13.5-37.9 95% CI)	7.3% (1.6-27.4 95% CI)
Nord	Garçons	109	26.6% (18.0-37.4 95% CI)	11.0% (6.0-19.3 95% CI)
	Filles	125	24.8% (15.9-36.5 95% CI)	5.6% (2.7-11.2 95% CI)
	Total	234	25.6% (18.3-34.7 95% CI)	8.1% (5.1-12.8 95% CI)
Nord Est	Garçons	150	26.0% (17.3-37.1 95% CI)	9.3% (5.1-16.4 95% CI)
	Filles	154	15.6% (10.7-22.1 95% CI)	4.5% (2.4- 8.6 95% CI)
	Total	304	20.7% (15.4-27.3 95% CI)	6.9% (4.2-11.2 95% CI)
Nord Ouest	Garçons	201	30.3% (24.8-36.5 95% CI)	10.9% (7.0-16.6 95% CI)
	Filles	171	21.1% (15.5-27.9 95% CI)	7.0% (4.0-12.1 95% CI)

	Total	372	26.1% (21.5-31.2 95% CI)	9.1% (6.6-12.6 95% CI)
Reste l'Ouest	Garçons	119	15.1% (10.1-22.1 95% CI)	5.0% (2.1-11.6 95% CI)
	Filles	115	11.3% (7.3-17.2 95% CI)	5.2% (2.6-10.4 95% CI)
	Total	234	13.2% (9.6-18.0 95% CI)	5.1% (2.9- 8.8 95% CI)
Sud	Garçons	135	18.5% (12.8-26.0 95% CI)	7.4% (3.9-13.8 95% CI)
	Filles	119	15.1% (9.0-24.3 95% CI)	6.7% (3.5-12.4 95% CI)
	Total	254	16.9% (12.8-22.1 95% CI)	7.1% (4.6-10.7 95% CI)
Sud Est	Garçons	87	28.7% (20.0-39.4 95% CI)	9.2% (4.6-17.4 95% CI)
	Filles	83	15.7% (9.8-24.1 95% CI)	3.6% (1.2-10.3 95% CI)
	Total	170	22.4% (16.8-29.2 95% CI)	6.5% (3.6-11.3 95% CI)
Ensemble	Garçons	1329	24.8% (22.3-27.6 95% CI)	9.5% (7.9-11.3 95% CI)
	Filles	1357	19.0% (16.8-21.5 95% CI)	5.7% (4.6- 7.2 95% CI)
	Total	2686	21.9% (20.0-23.9 95% CI)	7.6% (6.5- 8.8 95% CI)

Source: CNSA/ESSAN, 2013

Tableau 22: Prévalence de l'insuffisance pondérale selon l'indice Poids-pour-Age en z-scores, par sexe et par district (normes OMS 2006) (Flags OMS))

			Insuffisance pondérale Globale P/A <-2 ET	Insuffisance pondérale Sévère P/A <-3 ET
Domaines d'étude/ Sexes	Effectifs		% (95% CI)	% (95% CI)
Aire Métropolitaine	Garçons	108	13.9% (7.5-24.4 95% CI)	5.6% (2.4-12.5 95% CI)
	Filles	129	11.6% (5.9-21.7 95% CI)	5.4% (2.8-10.3 95% CI)
	Total	237	12.7% (8.0-19.5 95% CI)	5.5% (3.2- 9.2 95% CI)
Artibonite	Garçons	174	12.6% (7.4-20.8 95% CI)	4.0% (1.6- 9.8 95% CI)
	Filles	173	14.5% (9.4-21.5 95% CI)	3.5% (1.6- 7.2 95% CI)
	Total	347	13.5% (9.5-19.0 95% CI)	3.7% (2.1- 6.6 95% CI)
Centre	Garçons	102	15.5% (9.5-24.4 95% CI)	4.9% (2.1-10.6 95% CI)
	Filles	90	11.1% (6.3-18.8 95% CI)	4.4% (1.3-14.0 95% CI)
	Total	193	13.5% (9.4-18.9 95% CI)	4.7% (2.4- 8.8 95% CI)
Grande Anse	Garçons	107	17.8% (10.5-28.5 95% CI)	4.1% (2.1- 7.9 95% CI)
	Filles	136	16.9% (9.7-27.9 95% CI)	2.8% (0.9- 8.7 95% CI)
	Total	243	17.3% (11.6-24.9 95% CI)	4.1% (2.1- 7.9 95% CI)
Nippes	Garçons	56	16.1% (8.4-28.6 95% CI)	1.8% (0.2-13.2 95% CI)
	Filles	69	17.4% (9.6-29.6 95% CI)	5.8% (1.9-16.1 95% CI)
	Total	125	16.8% (10.1-26.6 95% CI)	4.0% (1.6- 9.8 95% CI)
Nord	Garçons	109	19.3% (11.9-29.6 95% CI)	6.4% (2.4-16.0 95% CI)
	Filles	125	9.6% (5.3-16.8 95% CI)	1.6% (0.4- 6.2 95% CI)
	Total	234	14.1% (9.7-20.0 95% CI)	3.8% (1.8- 7.9 95% CI)
Nord Est	Garçons	150	16.7% (11.5-23.6 95% CI)	5.3% (2.7-10.4 95% CI)
	Filles	155	10.3% (5.8-17.7 95% CI)	1.9% (0.7- 5.4 95% CI)
	Total	305	13.4% (9.3-19.0 95% CI)	3.6% (1.9- 6.6 95% CI)
Nord Ouest	Garçons	201	15.4% (10.5-22.0 95% CI)	3.5% (1.6- 7.4 95% CI)
	Filles	173	12.7% (8.6-18.3 95% CI)	2.3% (0.7- 7.4 95% CI)
	Total	374	14.2% (11.0-18.1 95% CI)	2.9% (1.7- 5.2 95% CI)
Ouest	Garçons	120	10.8% (6.4-17.9 95% CI)	2.5% (0.8- 7.6 95% CI)
	Filles	116	9.5% (5.0-17.2 95% CI)	4.3% (1.9- 9.6 95% CI)
	Total	236	10.2% (6.4-15.8 95% CI)	3.4% (1.8- 6.2 95% CI)

Sud	Garçons	138	8.0% (4.2-14.7 95% CI)	1.4% (0.3- 5.9 95% CI)
	Filles	121	8.3% (4.3-15.2 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Total	259	8.1% (4.9-13.0 95% CI)	0.8% (0.2- 3.2 95% CI)
Sud Est	Garçons	87	14.9% (9.4-23.0 95% CI)	3.4% (1.2- 9.9 95% CI)
	Filles	84	7.1% (2.9-16.4 95% CI)	0.0% (0.0- 0.0 95% CI)
	Total	171	11.1% (7.6-16.0 95% CI)	1.8% (0.5- 5.6 95% CI)
Ensemble	Garçons	1344	14.5% (12.6-16.7 95% CI)	3.9% (2.9- 5.1 95% CI)
	Filles	1365	11.8% (10.0-13.9 95% CI)	3.0% (2.2- 4.1 95% CI)
	Total	2709	13.1% (11.7-14.7 95% CI)	3.4% (2.8- 4.2 95% CI)

Source: CNSA/ESSAN, 2013

IX.- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- CNSA/Partenaires, Enquête de Suivi sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, 2012.
- 2- MSPP/UNICEF/PAM, Enquête nutritionnelle nationale avec la méthodologie smart.,Rapport 2012.
- 3- MSPP/IHE/ DHS /ICF International, Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Rapport 2012.
- 4- OMS : Indicateurs pour évaluer les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, OMS, 2009.
- 5- Christophe Destais, Sophie Piton, L'économie mondiale en mutation , in L'économie mondiale, 2014. Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 2013.
- 6- Recherche sur l'élevage pour le développement rural volume 18, numéro 8, <http://www.lrrd.org/lrrd18/8/chil18117.htm>.
- 7- CNSA/MARNDR, Evaluation de la campagne agricole de printemps 2012/2013, Septembre 2013.
- 8- Banque Nationale de la République D'Haïti (BRH), Rapports annuels 2012 et 2013.